

# L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent

Numéro 71, juin 2011 10 \$

**L'histoire du hockey au Bas-Saint-Laurent**  
**Les travaux archéologiques sur l'île Saint-Barnabé**  
**Les Sœurs du Saint-Rosaire**  
**La maison Perron**  
**Robertine Barry**  
**Le journal de Mme Macnider**



**L'Estuaire**

Revue d'histoire des pays de l'estuaire  
du Saint-Laurent  
(auparavant *Revue d'histoire  
du Bas-Saint-Laurent*)

Publiée une fois l'an par la Société  
d'histoire du Bas-Saint-Laurent et le  
Département des lettres et humanités  
de l'Université du Québec à Rimouski.

Comité de rédaction :

Jean-René THUOT, directeur  
Pierre COLLINS  
Paul LAROCQUE

Comité consultatif :

Nicolas BEAUDRY  
Karine HÉBERT  
Julien GOYETTE  
Manon SAVARD

Graphiste : Geneviève THIBAUT

Traitement de texte et édition :

Julie DUFOUR

Impression :

L'Avantage Impression (Rimouski)

Politique rédactionnelle :

Les personnes intéressées à publier  
des articles, notes de recherche ou  
comptes rendus peuvent nous les faire  
parvenir avec les fichiers numériques  
(logiciel WORD). Les textes devront  
être à double interligne avec un maxi-  
mum de 15 pages (8 1/2 x 11 pouces).

Il n'est pas nécessaire d'être un  
spécialiste pour publier dans la revue  
*L'Estuaire*. Le Comité de rédaction peut,  
dans certains cas, assurer un support  
aux auteurs. Les textes sont lus par  
le comité et recommandés, selon le  
cas pour publication. Les auteurs  
demeurent responsables du contenu de  
leurs articles. Une invitation cordiale  
est faite aux intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1484-6969

© Tous droits réservés, *L'Estuaire*, 2011

Photographie de la page couverture :  
Vue aérienne des sondages archéolo-  
giques sur l'île Saint-Barnabé, août 2009.

**Sommaire**

*L'Estuaire*  
Numéro 71, juin 2011

	Page
<b>Éditorial</b> .....	2
<i>Jean-René THUOT</i>	
<b>Histoire du hockey amateur au Bas-Saint-Laurent (1910-1955)</b> .....	4
<i>Mathieu NOËL</i>	
<b>Les chemins de fer de la région du Témiscouata : de la colonisation à la patrimonialisation</b> .....	13
<i>Isabelle MALENFANT</i>	
<b>L'archéologie au Bas-Saint-Laurent : cinquante ans de recherches, de découvertes et de mise en valeur</b> .....	20
<i>Euchariste MORIN</i>	
<b>Un bilan des travaux archéologiques récents sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski)</b> .....	27
<i>Manon SAVARD, Nicolas BEAUDRY et Dominique LALANDE</i>	
<b>Les épaves du Saint-Laurent : les dernières découvertes</b> .....	36
<i>Samuel CÔTÉ</i>	
<b>Les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Une présence religieuse marquante pour l'histoire territoriale de Rimouski</b> ...	39
<i>Ariane LELIÈVRE-MATHIEU</i>	
<b>Les mystérieuses origines de la maison Perron</b> .....	44
<i>Pascal GAGNON</i>	
<b>Robertine Barry (1863-1910) – On l'appelait <i>Monsieur</i></b> .....	49
<i>Sergine DESJARDINS</i>	
<b>Souvenirs de Métis : le journal de Mme Macnider</b> .....	56
<i>Jean-François RIOUX</i>	
<b>Chronique Vieux écrits : La seigneurie de Mitis</b> .....	59
<i>Pierre COLLINS</i>	
<b>Chronique patrimoine : La Société rimouskoise du patrimoine</b> .....	61
<i>Catherine GÉLINAS</i>	
<b>Livres à lire</b> .....	66
<i>Jean-François RIOUX</i>	

**Pour s'abonner à la revue L'Estuaire en 2011**

(un numéro)

Individu	15 \$	Individu (soutien)	20 \$
Institution	20 \$	Institution (soutien)	30 \$

Votre chèque doit être fait au nom de

**La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent :**

L'Estuaire / a/s Jean-René Thuot

Département des lettres et humanités

300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

**P**aul Larocque soulignait dans son éditorial de l'an dernier l'important chapitre tourné par la revue *L'Estuaire* au cours des vingt dernières années. Celui de cette année offre l'occasion d'en inaugurer un nouveau... En effet, à l'invitation de l'équipe de rédaction, j'ai accepté de prendre la relève à la direction de la revue. Deux volets à cette mission : assurer la pérennité et donner un souffle nouveau.



## Éditorial

Assurer la pérennité, voilà une posture qui prend acte du statut d'institution acquis par la revue au fil des ans. *L'Estuaire* s'appuie en effet sur une riche tradition, étant impliquée de manière étroite dans la diffusion des connaissances historiques depuis les années 1970. À cette continuité au niveau de

la diffusion, il faut ajouter celle de partenaire avec le milieu : les différents acteurs et institutions de la région qui portent intérêt à l'histoire ont toujours fait entendre leur voix à *L'Estuaire*. À titre de lieu de rencontre, la revue aura permis à différents chercheurs autodidactes, professeurs de diverses disciplines, étudiants, professionnels ou simplement citoyens passionnés d'histoire de trouver un endroit où échanger. Enfin, et peut-être surtout, en vertu de son approche vulgarisatrice, elle aura su rejoindre un large auditoire. Ce faisant, elle a contribué à sensibiliser la population de la région à l'évolution de son milieu et à l'héritage dont elle bénéficie. Ainsi, au fil des ans, les articles publiés dans la revue ont ratissé large. De l'époque précolombienne à l'époque contemporaine, de la colonisation à l'avènement de l'automobile, en passant par l'histoire familiale et les différentes facettes du patrimoine, *L'Estuaire* a fait connaître le passé du Bas-Saint-Laurent. Au bout du parcours, la revue se retrouve aujourd'hui avec le statut enviable de référence à l'Est de Québec.

Fort de cet héritage, donner un souffle nouveau implique donc de bâtir sur ces acquis. Ce renouveau va particulièrement s'ancrer autour de trois éléments. D'abord, continuer à miser sur le caractère interdisciplinaire de *L'Estuaire*. Cette orientation implique non seulement de faire appel à des contributeurs aux compétences diverses, mais également d'aborder des thématiques susceptibles de regards croisés, notam-

ment celle du patrimoine. Ensuite, la revue souhaite conforter la place de la recherche fondamentale dans ses pages, en offrant aux auteurs qui le désirent un comité de relecture externe. Cette volonté passe par un arrimage plus étroit avec les réseaux de recherche des institutions d'enseignement supérieur de l'Est du Québec, l'UQAR en tête. En vertu de cet arrimage, *L'Estuaire* va non seulement bénéficier d'un spectre élargi de contributeurs, mais elle participera du même coup à faire connaître les travaux de la relève. Enfin, la revue doit s'affranchir des limites du Bas-Saint-Laurent pour embrasser l'ensemble des pays de l'estuaire, donnant ainsi suite à la volonté exprimée il y a quelques années lorsque la revue a été rebaptisée. Faisant en cela fi des frontières administratives contemporaines, en écho à une conception du parcours historique de l'Est mouvante et large, l'équipe de la revue accueillera des contributions portant à la fois sur le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord.

Les prochains numéros de *L'Estuaire* seront teintés par ces changements, qui se mettront progressivement en place. Les mois à venir seront notamment consacrés à la constitution d'une nouvelle équipe et à la mise en route officielle de la nouvelle page web de la revue, que vous pouvez déjà consulter à l'adresse suivante : <http://lestuaire.uqar.qc.ca>

Bonne lecture!

**Jean-René THUOT**

Professeur d'histoire à l'Université du Québec à Rimouski

# Histoire du hockey amateur au Bas-Saint-Laurent (1910-1955)

Mathieu NOËL<sup>1</sup>

Depuis la première partie jouée en 1875 à Montréal, le hockey a sans cesse gagné en popularité au Québec. Bien que la pratique de ce sport ait débuté dans les grands centres urbains, les Bas-laurentiens s'y sont rapidement intéressés. Pourtant, peu de recherches ont été faites sur l'évolution du hockey au Bas-Saint-Laurent. Le prêtre Louis-George Lamontagne dans *Mosaïque rimouskoise*<sup>2</sup> et, plus récemment, Jocelyn Desrosiers dans *L'Estuaire généalogique*<sup>3</sup>, ont présenté des anecdotes reliées au hockey rimouskois, mais l'histoire de ce sport à l'échelle régionale n'a jamais été écrite. Cet article porte sur l'évolution du hockey amateur au Bas-Saint-Laurent et plus particulièrement son organisation régionale entre 1910 et 1955<sup>4</sup>. Pendant cette période, les différentes localités de la région s'organisent conjointement afin d'établir les cadres d'une ligue de hockey bas-laurentienne. C'est lors de ces affrontements intrarégionaux que le hockey connaît le plus de succès et attire les plus grandes foules. Cette étude a été réalisée à l'aide des pages sportives des hebdomadaires de l'époque. Normalement, les journaux catholiques accordent peu d'importance aux faits divers et aux sports<sup>5</sup>, mais *Le Progrès du Golfe* fait exception à cette règle en couvrant le hockey dès ses

débuts dans la région. Cette bonne entente inhabituelle entre la presse catholique et le sport a probablement été initiée par le directeur du journal, Eudore Couture, un amateur de hockey qui agissait en tant qu'arbitre lors des premières parties. Lorsque celui-ci prend la direction du journal en 1910, l'hebdomadaire inaugure ses articles sur le hockey, sources privilégiées pour notre recherche. Pour compléter les sources utilisées dans le cadre de cette recherche,

une entrevue a été réalisée avec l'ancien gardien de but Denis Brodeur<sup>6</sup>.

## Les années 1910 : les débuts du hockey au Bas-Saint-Laurent

Dès janvier 1910, des parties de hockey sont jouées dans certaines villes et certains villages du Bas-Saint-Laurent<sup>7</sup>. Toutefois, ce ne sont que des parties amicales, c'est-à-dire des affrontements tenus en dehors des cadres d'une ligue de hockey.

L'hiver suivant, le *Canada and Gulf Terminal Railway* relie par chemin de fer Rimouski et Matane, ce qui met fin à l'isolement hivernal entre l'est et l'ouest de la région et permet l'organisation de premières parties amicales entre différentes localités du Bas-Saint-Laurent. Constatant l'intérêt de la population pour ces affrontements intrarégionaux, une première ligue de hockey est fondée en 1912 : la *Lower St-Lawrence Amateur Hockey League*<sup>8</sup>. Celle-ci, dont le nom est francisé l'année suivante, comprend les clubs de Rimouski, Métis, Sainte-Flavie et Matane. Les équipes ne sont formées que de sept joueurs (un gardien, deux défenseurs, trois avants et un maraudeur) et ceux-ci demeurent sur la patinoire durant toute la confrontation. Les saisons, qui débutent au début janvier, ne sont que de cinq parties.



« Le club de hockey Rimouski 1913 », photographe inconnu, parue dans *Le Progrès du Golfe*, 23 janvier 1948, p. 8.

Cette première ligue bas-laurentienne connaît un succès instantané. En effet, les parties jouées sur la patinoire extérieure de Rimouski attirent en moyenne 500 personnes<sup>9</sup>, nombre considérable pour une population d'alors environ 3 000 habitants<sup>10</sup>. Les premières vedettes régionales sont le gardien N.F. Blair, les défenseurs A.V. Bonner et Alphonse Couillard, ainsi que l'attaquant Philippe Déry, tous membres du club de Rimouski qui semble d'un calibre supérieur à ses rivaux. Néanmoins, l'équipe de Métis remporte le premier championnat régional<sup>11</sup>. Un événement malheureux marque les débuts du hockey dans la région. Le 7 octobre 1912, Harold Blair, A.V. Bonner et Émile Tessier, trois joueurs du club de Rimouski, meurent dans le naufrage du voilier La Bernadette qui participait à une régates sur le fleuve Saint-Laurent<sup>12</sup>. Dans l'ouest de la région, la pratique du hockey débute sensiblement au même moment, mais son organisation se fait uniquement au niveau local. Ainsi, une première ligue est formée en 1910 à Fraserville (nom officiel de Rivière-du-Loup jusqu'en 1919). La Ligue de Fraserville comprend les clubs Shamrock (champion en 1910 et 1911), le National et les Banquiers<sup>13</sup>. En moyenne, 200 personnes assistent aux parties qui sont jouées le dimanche après-midi à la patinoire Dubé<sup>14</sup>. Le tarif est de 15 ¢ pour les hommes, tandis que les femmes peuvent entrer gratuitement<sup>15</sup>. Malgré le développement indépendant du hockey à Fraserville, les clubs locaux affrontent les organisations de la Ligue des Amateurs de Hockey du Bas St-Laurent lors de parties amicales. Par exemple, le 2 février 1913, une première confrontation oppose le National à Rimouski. Celle-ci, décrite par les journalistes comme étant « très brutale », se termine au pointage de 2 à 2<sup>16</sup>. Une rivalité semble déjà présente entre les clubs des deux plus grandes villes de la région. Bref, dès 1910, le hockey est populaire dans la région et certaines localités

apprennent à s'organiser conjointement pour offrir des affrontements de qualité aux Bas-laurentiens, mais la Première Guerre mondiale ralentit le développement du hockey régional et la Ligue des Amateurs de Hockey du Bas St-Laurent cesse ses activités.

### **Les années 1920 : l'émergence de la Ligue de Hockey du Bas St-Laurent**

Après la guerre, il faut attendre à l'hiver de 1921 pour que le hockey soit de nouveau organisé sur une base régionale. Par l'entremise de l'Association sportive de Rimouski, la Ligue des Amateurs de Gouret du Bas St-Laurent est formée avec les clubs de Rimouski, Mont-Joli, Priceville et Matane<sup>17</sup>. L'année suivante, celle-ci prend l'appellation de Ligue de Hockey du Bas St-Laurent (LHBSL) et demeure en activité sous ce nom jusqu'en 1929. Parfois, des villages tels que Sayabec et Amqui se joignent à la ligue pour quelques saisons, mais signalons que ce sont toujours des localités situées à l'est de Rimouski. Les principaux joueurs de cette décennie sont le gardien Alexandre Leblanc, le défenseur Charles Théberge et le vétéran Alphonse Couillard. Encore une fois, le club de Rimouski semble supérieur à ses adversaires et remporte la coupe Aboussaffy en 1921 et 1922<sup>18</sup>. Ce débalancement des forces mène à l'exclusion des Rimouskois de la LHBSL pour la saison de 1923. Il est expliqué dans la presse :

*Par une entente intervenue entre les clubs, dans le but de rendre les parties plus intéressantes en ne faisant rencontrer que des équipes balancées, le club Rimouski ne prend pas part aux joutes de ligue durant la saison; à la fin de cette saison, des joutes de championnat seront jouées entre le Rimouski, détenteur actuel de la Coupe Aboussaffy, et celui des quatre autres clubs qui aura gagné le plus grand nombre de parties cédulées.<sup>19</sup>*

Il faut mentionner qu'à ce moment, les clubs sont composés de joueurs locaux uniquement. Puisque Rimouski est la plus grande ville qui participe à la LHBSL, le club peut compter sur un plus grand bassin de joueurs que ses rivaux. L'année suivante, la ligue résout le problème en acceptant une deuxième équipe à Rimouski, le Saint-Germain, ce qui ne manque pas de créer une rivalité entre les deux clubs rimouskois<sup>20</sup>. À ce moment, le tarif d'admission aux parties est de 25 ¢ pour les adultes et de 15 ¢ pour les enfants<sup>21</sup>. Les Bas-laurentiens semblent toujours apprécier les parties de hockey. Régulièrement, des excursions en train sont organisées par les clubs afin que leurs partisans puissent les accompagner et les encourager lors de leurs parties jouées à l'extérieur<sup>22</sup>. Pour plusieurs Bas-laurentiens, il s'agit d'occasions pour découvrir les villes et les villages de leur région. Aussi, lors de ces visites, des comités d'accueil sont préparés pour donner une bonne impression des lieux aux invités<sup>23</sup>. En ce qui concerne l'ouest de la région, malgré des parties amicales entre différentes localités, par exemple Rivière-du-Loup, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Pascal et Trois-Pistoles, le hockey n'est toujours pas organisé en ligue régionale. Néanmoins, nous retrouvons différentes ligues locales, comme la Ligue de la Cité à Rivière-du-Loup qui est composée d'équipes représentant les membres de compagnies (Coca-Cola) et d'associations (Chevaliers de Colomb)<sup>24</sup>.

### **Les années 1930 : la préférence pour le hockey local**

La Ligue de Hockey du Bas St-Laurent est inactive en 1930 et en 1931<sup>25</sup>. L'année suivante, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française tente de remettre en activité la LHBSL avec des clubs à Rimouski, Price, Mont-Joli et Sayabec, mais après seulement deux saisons, celle-ci cesse de nouveau ses activités<sup>26</sup>. En ce temps de crise économique, les clubs ne

trouvent pas les fonds nécessaires pour contribuer au bon fonctionnement de la ligue<sup>27</sup>. Faute de rivaux, des Rimouskois fondent en 1934 la Ligue Commerciale de Rimouski. Celle-ci, sous la présidence d'Alphonse Couillard, est composée des équipes de la Price Brothers, de la Compagnie du Pouvoir, des Banquiers et des Marchands<sup>28</sup>. Lors des saisons suivantes, différents clubs, propriétés de compagnies ou de regroupements professionnels, se succèdent dans la ligue<sup>29</sup>. Pour miser sur des équipes compétitives qui feront leur notoriété, les compagnies attirent les meilleurs joueurs de la région en leur offrant des emplois bien rémunérés<sup>30</sup>. Les Rimouskois et la presse semblent apprécier les rivalités entre les différentes équipes locales. En moyenne, 500 personnes assistent aux parties qui ont lieu le mardi soir sur la patinoire de la Société d'Agriculture<sup>31</sup>. Pendant les premières saisons de la Ligue Commerciale, la chronique sportive du *Progrès du Golfe* est en première page du journal. Accompagnant les descriptions détaillées des parties, des caricatures illustrent les moments forts des affrontements. Puis, à l'automne de 1935, le journal hebdomadaire *Le Sportif* est fondé à Rimouski<sup>32</sup>, mais celui-ci à une existence plutôt éphémère. La radio s'intéresse elle aussi aux activités de la ligue et CJBR décrit les parties à partir de 1937. Dans ce contexte de popularité que connaît le hockey rimouskois, un premier aréna couvert est inauguré en janvier 1936. Selon les plans de Jean Carrière, l'aréna, construit au coût de 17 000 \$, peut accueillir 3 000 personnes<sup>33</sup>. Ce premier édifice « moderne » dans la région permet la tenue d'évènements spéciaux, tel qu'un match amical des Canadiens de Montréal le 24 janvier 1938, auquel 2 000 Rimouskois assistent pour observer des joueurs tels que Toe Blake, Aurèle Joliat et « Pit » Lépine<sup>34</sup>. Ainsi, le hockey connaît de belles réussites à Rimouski dans les années 1930, mais ce succès de la Ligue Commerciale



« Le club de hockey Les Marchands », photographe Isidore Blais, parue dans *Le Progrès du Golfe*, 16 février 1934, p. 1.

semble provoquer un désintérêt pour le hockey régional. Les différentes tentatives pour relancer la LHBSL se soldent par des échecs. De plus, des villages tels qu'Amqui ou Sayabec ne sont pas en mesure de former des ligues locales, puisque leurs meilleurs joueurs sont recrutés par les commerces rimouskois. Dans l'ouest du Bas-Saint-Laurent, les ligues locales ont plus de facilité à cohabiter. En plus de la Ligue de la Cité à Rivière-du-Loup, des ligues sont présentes à La Pocatière et

Trois-Pistoles<sup>35</sup>, puis au début des années 1940, à Cabano et Saint-Pascal<sup>36</sup>. Ces différentes ligues forment des « équipes d'étoiles » pour s'affronter entre eux, évènements précurseurs à l'organisation du hockey sur une base régionale dans l'ouest du Bas-Saint-Laurent.

#### La période 1940-1945 : le hockey militaire

Contrairement à la Première Guerre mondiale qui avait interrompu le développement du hockey dans la

région, la guerre de 1939-1945, par la mobilisation de plusieurs hommes dans les camps militaires, stimule davantage les différents sports. Dans l'Est, la Ligue Commerciale de Rimouski devient en 1943 la Ligue militaire de Hockey du Bas St-Laurent<sup>37</sup>. Malgré sa vocation régionale pour remplacer la défunte LHBSL, celle-ci demeure surtout rimouskoise. Elle est composée des clubs du Camp 55 de Rimouski, des Fusiliers du St-Laurent de Rimouski, ainsi que des Aviateurs de Mont-Joli. En moyenne, la ligue attire des foules de plus de 2 000 personnes<sup>38</sup>. L'ouest de la région profite également de la mobilisation de nombreux jeunes hommes en quête de divertissement et une première ligue à caractère régional est formée pour la saison de 1941-1942. La Ligue de hockey Rivière-du-Loup-Kamouraska, composée des Loups de Rivière-du-Loup et de deux équipes de La Pocatière (le club de la ville et celui de l'École d'Agriculture), semble offrir des affrontements de bonne qualité<sup>39</sup>.

### La période 1945-1950 : une difficile réorganisation

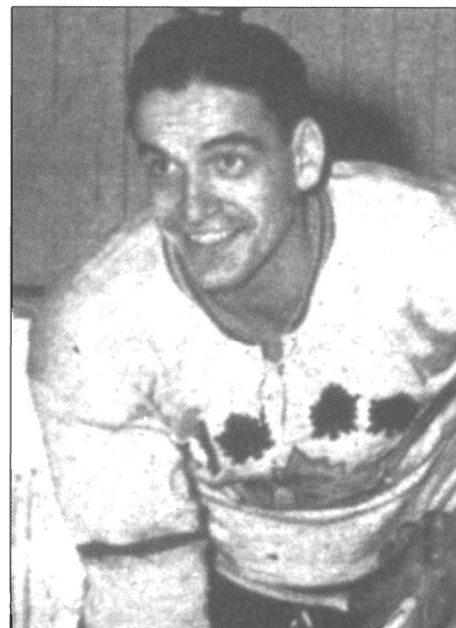
Au terme de la Deuxième Guerre mondiale, la Ligue de Hockey du Bas St-Laurent renaît avec des clubs à Rimouski, Price et Mont-Joli, mais connaît plusieurs difficultés et ne revient pas pour la saison de 1946<sup>40</sup>. De 1947 à 1949, l'équipe des Feuilles d'Érable de Rimouski participe à la Ligue intermédiaire A de Québec<sup>41</sup>, tandis que Matane, Sayabec et Mont-Joli s'affrontent dans la Ligue Matane-Matapédia (LMM)<sup>42</sup>. Puis, un second club est organisé à Rimouski en 1948, les Pirates, qui joignent la LMM<sup>43</sup>. Étonnamment, cette ligue régionale, d'un calibre nettement inférieur à celle de Québec, intéresse davantage les Rimouskois, ce qui mène au départ des Feuilles d'Érable de cette ligue en 1949 et à sa fusion avec les Pirates, pour devenir le club des Alouettes<sup>44</sup>. La LMM reprend alors l'appellation de Ligue de Hockey du Bas St-Laurent et s'affilie à

l'Association de hockey amateur du Québec (AHAQ) qui lui accorde le calibre d'intermédiaire B<sup>45</sup>. Dans l'ouest de la région, la Ligue Rivière-du-Loup-Kamouraska n'est pas en activité pendant les années 1945-1950. Toutefois, en 1949, il y a une tentative pour réorganiser le hockey régionalement avec la Ligue de Trois-Pistoles, qui serait composée par des équipes à Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup, Cabano et La Pocatière, mais celle-ci ne réussit pas à réunir les fonds nécessaires pour amorcer la saison<sup>46</sup>.

### La période 1950-1953 : le retour en force du hockey régional

Au début des années 1950, le hockey régional regagne sa popularité d'autrefois. À Rimouski, l'intérêt pour le hockey est favorisé par la grande couverture médiatique. En effet, *Le Progrès du Golfe* emploie le journaliste Marc Vaillancourt pour couvrir les activités sportives, spécialement le hockey lors des saisons hivernales, puis l'ancien gardien de but de Rimouski, Antonio Martin, anime l'émission *Dans le domaine du sport à la radio*<sup>47</sup>. Également, un nouvel aréna de 4 500 places, équipé d'un système de réfrigération, est construit à Rimouski en 1949, ce qui permet de débiter les saisons de hockey dès le mois d'octobre<sup>48</sup>.

La construction de cet aréna, qui attire en moyenne 2 000 personnes (3 000 pour certaines parties<sup>49</sup>), contribue aux bonnes finances de la LHBSL. Toutefois, ce succès est accompagné de différents problèmes, tels que des soupçons de paris et de parties truquées, ainsi que d'une recrudescence de la violence. Dans le calibre intermédiaire B, les bagarres sont permises et certains clubs n'hésitent pas à engager des « fiers-à-bras ». En février 1950, le club de Matane est banni pour le reste de la saison en raison de leurs excès de violence. Lors d'une partie à Mont-Joli, les Matanais auraient saccagé l'aréna local et tenté de s'en prendre aux partisans<sup>50</sup>. Finalement, Rimouski, mené par son joueur



« Denis Fillion, joueur vedette des Feuilles d'Érable de Rimouski en 1953-1954 », photographe inconnu, parue dans *Le Progrès du Golfe*, 30 octobre 1953, p. 6.

vedette Gervais Rioux, remporte la première saison de la LHBSL dans l'intermédiaire B. Fait intéressant, après le championnat de la LHBSL, Rimouski accepte le défi du club de Trois-Pistoles qui affirme être en mesure de vaincre le « prétendu » champion du Bas-Saint-Laurent. Contre toute attente, Trois-Pistoles l'emporte sur Rimouski<sup>51</sup>. Cette série est probablement à l'origine de l'expansion de la LHBSL vers l'ouest de la région, puisque la ligue constatait alors que les villes de l'ouest étaient en mesure de se doter de clubs assez performants pour affronter ceux de l'est. Lors de la saison 1950-1951, la LHBSL tente pour une première fois de couvrir toute la région en formant deux divisions. La première, de niveau intermédiaire A, aurait été composée de Mont-Joli, Rimouski, Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup, puis la seconde, de niveau intermédiaire B, de Matane, Price, Sayabec et Causapsca<sup>52</sup>. Toutefois, des problèmes internes entre les dirigeants de la ligue font en sorte que celle-ci ne présente aucune partie lors de cette année. Finalement, la LHBSL revient pour la saison de



1951-1952 avec des clubs à Mont-Joli, Rimouski, Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup, mais la ligue et ses clubs n'étaient pas préparés au calibre intermédiaire A où les joueurs sont bien rémunérés, ce qui provoque des problèmes financiers qui mènent à la faillite des Lions de Trois-Pistoles au milieu de la saison<sup>53</sup>. Quant aux autres villes, elles doivent innover pour trouver de nouvelles sources de financement. À Rimouski, Alphonse Couillard, présent dans le domaine du hockey bas-laurentien depuis 1911, organise une levée de fonds de 5 000 \$ pour venir en aide au club local<sup>54</sup>. Finalement, au terme de cette saison difficile, le club de Mont-Joli obtient la coupe Jules-A. Brillant<sup>55</sup>. En tant que champion de la LHBSL, Mont-Joli participe au championnat provincial de hockey intermédiaire où il élimine les Tigres de Victoriaville, champions de la Ligue intermédiaire des Bois-Francs, pour remporter la coupe Brégent<sup>56</sup>. Pendant la saison de 1952-1953, les finances de la ligue sont nettement meilleures. Les équipes trouvent différents commanditaires, par exemple les produits Molson, puis signent des ententes avec des postes de radio pour la diffusion des parties<sup>57</sup>. Également, des produits promotionnels sont mis en marché, notamment des séries de cartes de hockey à collectionner qui sont produites par la compagnie *Bedard and Donaldson (B&D)*<sup>58</sup>.

De plus, le calibre du hockey s'améliore considérablement avec la signature de différentes vedettes, notamment Marcel Filion, Denis Filion et Jacques Monette par Rimouski, ainsi que le gardien de but Denis Brodeur par Rivière-du-Loup<sup>59</sup>. Dans une entrevue réalisée en 2010, Denis Brodeur mentionne que la LHBSL était attrayante pour son calibre offensif, comme en témoigne la



« Denis Brodeur, gardien de but des Loups de Rivière-du-Loup », photographe inconnu, collection Denis Brodeur, crédit au site Internet Martinbrodeur30.com.

trentaine de lancers qu'il recevait en moyenne par partie, mais que certains spectateurs, particulièrement ceux de Matane, semblaient davantage intéressés par l'aspect robuste. Denis Brodeur se rappelle que l'assistance matanaise était assez hostile et lançait parfois des projectiles aux joueurs adverses<sup>60</sup>.

#### **La saison de 1953-1954 : du hockey de calibre senior**

Au début des années 1950, trois ligues de hockey senior sont présentes au Québec., mais deux de celles-ci cessent leurs activités pour la saison de 1953-1954. La Ligue Senior de Hockey du Québec, à laquelle participe les As de Québec et leur joueur vedette Jean Béliveau, passe au calibre semi-professionnel, tandis que la Ligue Senior du Lac-Saint-Jean déclare faillite. Ainsi, il ne reste que la Ligue Provinciale Senior qui ne comporte que quelques équipes situées dans l'ouest de la province. Voyant une conjoncture favorisant l'avènement d'une nouvelle ligue senior, la LHBSL, sous la présidence de J.T. Belley, choisit de passer du calibre intermédiaire A à celui de senior B. Il s'agit du plus fort calibre auquel la LHBSL a participé. La ligue accueille de futurs et d'anciens joueurs de la LNH, la plus forte ligue

de hockey en Amérique du Nord. Dans le calibre senior B, les joueurs sont très bien rémunérés. Le salaire moyen est de 200 \$ par semaine<sup>61</sup>, tandis qu'un joueur-entraîneur peut gagner jusqu'à 6 800 \$ pour la saison<sup>62</sup>. En fait, malgré que le senior soit considéré comme du hockey amateur, il s'agit plutôt d'une ligue comparable au hockey semi-professionnel. En 1953-1954, la LHBSL est constituée de quatre équipes : les Red Rocks de Matane, les Aigles de Mont-Joli, les Feuilles d'Érable de Rimouski et les Loups de Rivière-du-Loup.

Celles-ci, formées de 18 joueurs, engagent d'anciens joueurs du calibre intermédiaire A, mais aussi plusieurs joueurs des défunctes ligues senior québécoises. Ainsi, la plupart des joueurs viennent de l'extérieur du Bas-Saint-Laurent. Denis Brodeur explique que ces joueurs, appelés les « importés », étaient hébergés gratuitement dans les hôtels locaux. Puis, chaque club pouvait aligner trois joueurs provenant de l'extérieur du Québec<sup>63</sup>. Pour attirer de bons joueurs, les équipes offrent de généreux contrats à d'anciens joueurs de la LNH afin qu'ils agissent comme joueurs-entraîneurs. Matane engage Gerry Plamondon, un ancien joueur des Canadiens de Montréal, tandis que Marcel Filion et Guy Labrie sont respectivement employés par Rimouski et Rivière-du-Loup<sup>64</sup>. De plus, les clubs de la LHBSL s'affilient à des équipes de calibre supérieur afin d'agir comme clubs-écoles, ce qui leur permet de bénéficier de la location de certains jeunes joueurs. Rimouski est le club-école des Saguenéens de Chicoutimi et Mont-Joli celui des As de Québec, deux équipes de la Ligue de hockey semi-professionnel du Québec, tandis que Matane est l'un des clubs-écoles des Canadiens de Montréal<sup>65</sup>. Cette alliance permet aux Red Rocks de



« Photo d'équipe des Loups de Rivière-du-Loup, saison 1953-1954 », photographe inconnu, collection Denis Brodeur, crédit au site Internet Martinbrodeur30.com.

Matane d'aligner Jim Bartlett, le futur pugiliste des Canadiens. Également, l'équipe matanaise bénéficie des services du gardien de but Marcel Paillé qui connaîtra une brillante carrière dans la LNH avec les Rangers de New York. Bref, pour la saison de 1953-1954, la LHBSL possède plusieurs joueurs de talents, mais les salaires de ceux-ci forcent les organisations à augmenter le prix des billets, ce qui entraîne une baisse des assistances lors des parties. Dépendamment des villes, entre 1 500 et 3 000 personnes prennent part aux parties, ce qui est insuffisant pour que la ligue réalise des bénéfices<sup>66</sup>. En janvier, la LHBSL décide de diminuer le salaire des joueurs, provoquant le départ de certains pour d'autres ligues<sup>67</sup>. En dépit de cette mesure, les Aigles de Mont-Joli font faillite à la mi-janvier et la ligue doit terminer la saison avec seulement trois clubs<sup>68</sup>. Déçu par ces échecs, le journaliste Marc Vaillancourt se montre très critique envers les autorités de la LHBSL : « Non satisfait par l'expérience du « gros baseball » présenté dans notre

*région il y a peu d'années, on a obtenu les mêmes résultats avec le hockey. Une région comme la nôtre ne peut supporter des clubs de calibre senior où on est rendu à payer près de et même plus de 200 \$ par semaine pour les services d'un seul joueur. [...] On a présenté du hockey purement local, mais à l'instar de la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf, le hockey a envisagé une ascension très rapide et hors de son domaine pour en arriver aux résultats que l'on récolte présentement.*<sup>69</sup> »

#### Des joueurs de couleurs dans la LHBSL

Dans les années 1940, trois joueurs de hockey noirs font les manchettes en Amérique du Nord. Les frères Herb Carnegie (1919- ) et Ossie Carnegie (1915-1991), des Torontois d'origine jamaïcaine, ainsi que le Frédérictonnais Manny McIntyre (1918-), forment la première « ligue de couleur » au hockey. La presse les désigne sous différents noms : les « Brown Bombers », les « Black Aces » ou encore les « Black Destroyers ». Entre 1941 et 1948,

ils jouent successivement pour les villes de Timmins, Shawinigan et Sherbrooke. En 1948, Herb Carnegie participe au camp d'entraînement des Rangers de New York (LNH), mais il est retransché dû à ses origines ethniques<sup>70</sup>. Il joint par la suite les As de Québec où il forme un trio avec Jean Béliveau. Pendant ce temps, Ossie Carnegie et Manny McIntyre exercent leur profession en France, où ils semblent mieux acceptés qu'en Amérique du Nord. Puis, lors des saisons de 1952-1953 et 1953-1954, ils sont recrutés par des clubs de la LHBSL; Ossie Carnegie joue pour les Loups de Rivière-du-Loup, tandis que Manny McIntyre défend les couleurs des Feuilles d'Érable de Rimouski. Selon Denis Brodeur, Carnegie et McIntyre étaient deux des meilleurs joueurs de la ligue<sup>71</sup>. Leur adaptation dans une région essentiellement blanche se serait bien déroulée. Ils ont habité deux ans au Bas-Saint-Laurent avec leurs familles avant de partir pour Saint-Hyacinthe.

#### Le Red Rock de Matane au championnat canadien de hockey senior

Malgré les échecs hors glace, la LHBSL prouve lors du printemps de 1954 qu'elle est l'une des plus puissantes ligues seniors au Canada. En finale de la ligue, le Red Rock de Matane triomphe des Loups de Rivière-du-Loup cinq victoires contre quatre dans une série « 5 de 9 ». Ces confrontations suscitent l'attention des Bas-laurentiens et attirent plus de 4 000 personnes par partie<sup>72</sup>. En tant que champion de la LHBSL, Matane est invité à participer au championnat canadien de hockey senior pour l'obtention de la prestigieuse coupe Allan, remise chaque année, depuis 1908, à la meilleure équipe de hockey amateur senior au Canada. En finale provinciale, Matane affronte les Colts de Cornwall, les champions de la Ligue Provinciale Senior, et l'emporte facilement en quatre rencontres<sup>73</sup>. Puis, le Red Rock affronte en quart de finale nationale les Capitals de Frédéricton qui ont



« Jacques Monette, gardien de but des Feuilles d'Érable de Rimouski en 1953-1954 », photographe inconnu, parue dans *Le Progrès du Golfe*, 30 octobre 1953, p. 6.

préalablement gagné le championnat des Maritimes. Encore une fois, Matane gagne facilement cette série « 4 de 7 » en seulement quatre parties<sup>74</sup>. Conséquemment, le Red Rock se rend en demi-finale canadienne où il se mesure aux champions de l'Ontario. Toutefois, ils s'inclinent en six parties contre les Wolves de Sudbury, une équipe qui alignait plusieurs anciens joueurs de la LNH<sup>75</sup>. Malgré tout, le fait que Matane se soit classé parmi les quatre équipes finalistes pour l'obtention de la coupe Allan de 1953-1954 est un bon indice du calibre de la LHBSL.

### Les conséquences du Senior B

La saison de 1953-1954 a offert aux Bas-Laurentiens du hockey d'un calibre élevé, mais les échecs financiers font en sorte que la LHBSL quitte le senior B après seulement une saison, puis ne sera pas en mesure de se réorganiser en ligue de calibre intermédiaire pour la saison de 1954-1955. La plupart des joueurs bas-laurentiens sont recrutés par des équipes du Nouveau-Brunswick, particulièrement par la *North Shore League*, qui tente à son tour d'améliorer son calibre<sup>76</sup>. Ce départ des meilleurs joueurs force les villes à repenser la pratique du hockey. Par exemple, Rivière-du-Loup, en adhérant à la Ligue Couture de Québec, choisit de se réorienter vers le hockey junior et tourne le dos au hockey régional<sup>77</sup>. Aussi, mentionnons que la destruction de l'aréna local par un incendie en 1955 ralentit considérablement le développement du hockey loupériquois. Dans les autres villes, à l'aide de banquets de souscriptions, la LHBSL se réorganise en calibre intermédiaire B à partir de la saison de 1955-1956. Ce calibre, nettement inférieur au senior B, attire néanmoins des assistances régulières de 3 000 personnes<sup>78</sup>. Graduellement, la LHBSL modifie sa vocation régionale en acceptant des clubs du Nouveau-Brunswick, tels que Campbellton et Dalhousie. La ligue change alors d'appellation à la saison de 1962-1963 pour la Ligue Québec-Nouveau-Brunswick<sup>79</sup>. Celle-ci mène indirectement au succès de la Ligue Républicaine de Hockey dans les années 1970 et 1980, composée

de clubs du Bas-Saint-Laurent, du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie<sup>80</sup>. Puis, dans les années 1990 et 2000, le hockey amateur est toujours présent dans la région avec la Ligue de hockey senior « AA » Bas Saint-Laurent-Gaspésie (1994-2005) et la Ligue de Hockey Senior de l'Est du Québec (2005- ). Toutefois, le hockey senior est moins populaire que dans les années 1950. La multiplication des ligues seniors au Québec et la montée du hockey junior diluent la puissance qu'un tel calibre pouvait avoir en 1953-1954 lorsqu'il n'y avait que deux ligues seniors pour la grandeur de la province. Ainsi, les clubs de la LHSEQ ont de la difficulté à attirer plus de 500 spectateurs lors de leurs parties, ce qui est dommage, puisqu'il s'agit d'un calibre intéressant qui a le mérite d'être abordable et d'offrir des clubs à de plus petites municipalités de la région. En terminant, j'exprime le souhait que cet article ne soit qu'une première étape dans la mise en valeur de l'histoire du hockey, « sport régional » des Bas-laurentiens. Il pourrait être intéressant qu'une organisation telle que Hockey Bas St-Laurent souligne le travail des ambassadeurs du hockey dans la région, notamment Alphonse Couillard, qui a joué différents rôles dans le développement de ce sport entre 1910 et 1955. Un trophée ou un prix au nom de cet ambassadeur pourrait être une belle initiative!

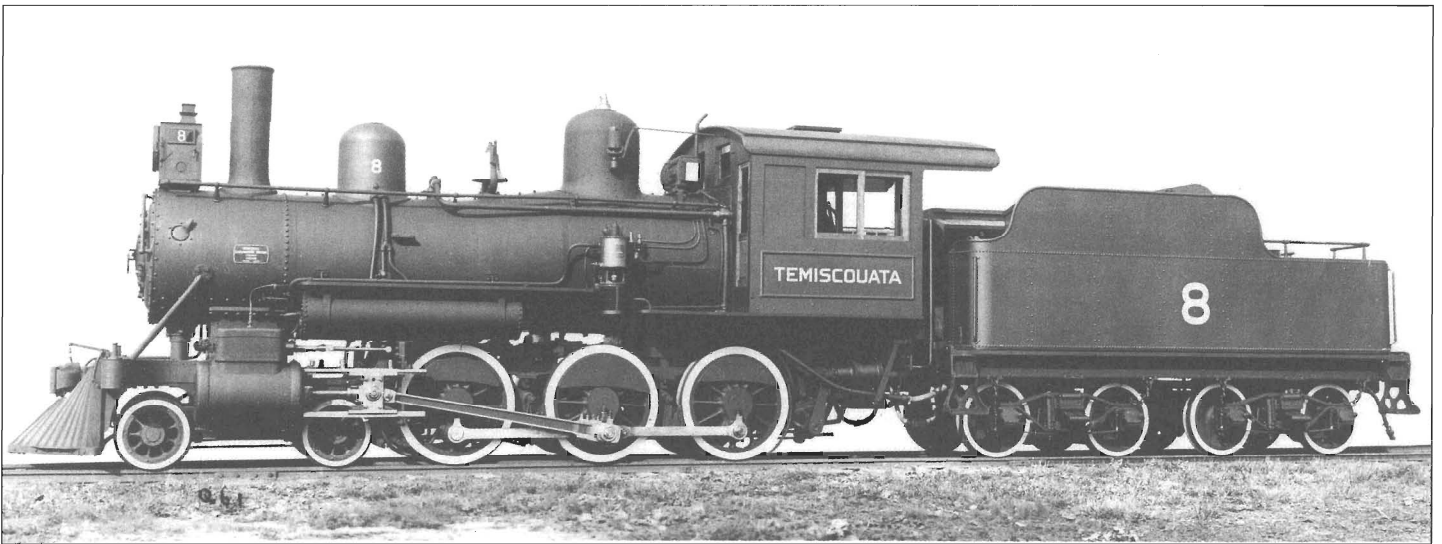
## Notes

- 1 Mathieu Noël est doctorant en histoire à l'Université du Québec à Montréal. Il se spécialise en histoire des idées politiques et en histoire de la presse au Québec.
- 2 Louis-George Lamontagne, « Les sports et les loisirs d'antan » dans Marie-Ange Caron, dir. *Mosaïque rimouskoise*, une histoire de Rimouski, Rimouski, Le comité des fêtes du cent cinquantième anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, p. 518-539.
- 3 Jocelyn Desrosiers, « L'histoire du hockey rimouskois d'hier à aujourd'hui », *L'Estuaire généalogique*, n° 110, p. 42-58.
- 4 L'analyse prend fin en 1955, année où l'organisation du hockey au Bas-Saint-Laurent cesse de se faire à l'échelle régionale pour englober des clubs de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick.
- 5 Dominique Marquis, *Un quotidien pour l'Église : l'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Leméac, 2004, p. 114.
- 6 Je tiens à remercier Monsieur Denis Brodeur pour son témoignage. Denis Brodeur était gardien de but pour les Loups de Rivière-du-Loup de 1952 à 1954. Il a par la suite connu une brillante carrière en tant que photographe sportif. Mentionnons qu'il est le père de Martin Brodeur, gardien de but des *Devils* du New Jersey dans la Ligue nationale de hockey.
- 7 « Un ancêtre de notre Club de Hockey », *Le Progrès du Golfe*, 23 janvier 1948, p. 8.
- 8 « Magnifique joute de hockey à Matane », *Le Progrès du Golfe*, 12 janvier 1912, p. 4.
- 9 « En route pour le championnat », *Le Progrès du Golfe*, 2 février 1912, p. 4.
- 10 Recensement Canada de 1911.
- 11 Flossy, « Nouvelles sportives du district », *Le Progrès du Golfe*, 1<sup>er</sup> mars 1912, p. 4.
- 12 « Engloutis dans les flots », *Le Progrès du Golfe*, 11 octobre 1912, p. 1.
- 13 « Hockey », *Le Saint-Laurent*, 13 janvier 1911, p. 4.
- 14 *Ibid.*
- 15 « Hockey », *Le Saint-Laurent*, 27 janvier 1911, p. 1.
- 16 Flossy, « Notes sportives », *Le Progrès du Golfe*, 7 février 1913, p. 4.
- 17 « Le sport à Rimouski », *Le Progrès du Golfe*, 14 janvier 1921, p. 1.
- 18 La coupe Aboussaffy est nommée en l'honneur du président de la LHBSL de l'époque, soit M. G. Aboussaffy de Price : « Le sport à Rimouski », *Le Progrès du Golfe*, 14 janvier 1921, p. 1.
- 19 « Hockey », *Le Progrès du Golfe*, 12 janvier 1923, p. 4.
- 20 « Hockey », *Le Progrès du Golfe*, 11 janvier 1924, p. 4.
- 21 « Nouvelles sportives », *Le Progrès du Golfe*, 23 janvier 1925, p. 4.
- 22 « Le sport à Rimouski », *Le Progrès du Golfe*, 14 janvier 1921, p. 1.
- 23 *Ibid.*
- 24 « Sport », *Le Saint-Laurent*, 12 janvier 1922, p. 2.
- 25 « Hockey », *Le Progrès du Golfe*, 9 janvier 1931, p. 2-3.
- 26 « Hockey », *Le Progrès du Golfe*, 8 janvier 1932, p. 3.
- 27 « La Ligue de Hockey du Bas St-Laurent », *Le Progrès du Golfe*, 13 janvier 1933, p. 3.
- 28 « Une ligue commerciale du hockey », *Le Progrès du Golfe*, 1<sup>er</sup> décembre 1934, p. 6.
- 29 Parmi les différents clubs, nous pouvons nommer le Saint-François Xavier, la banque Victoria, le Royal, les Employés civils, les Annonceurs, les Fusiliers du St-Laurent et le club du Séminaire.
- 30 « Une ligue commerciale du hockey », *Le Progrès du Golfe*, 1<sup>er</sup> décembre 1934, p. 6.
- 31 *Ibid.*
- 32 « Le Sportif », *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 15 novembre 1935, p. 6.
- 33 « Rimouski aura son aréna », *Le Progrès du Golfe*, 25 octobre 1935, p. 1.
- 34 « Le Canadien de Montréal jouera à Rimouski lundi », *Le Progrès du Golfe*, 21 janvier 1938, p. 1.
- 35 « Hockey à Trois-Pistoles », *Le Saint-Laurent*, 11 janvier 1934, p. 5.
- 36 « St-Pascal sportif », *Le Saint-Laurent*, 20 décembre 1945, p. 2.
- 37 « La réserve et le 55 annulent au compte de 2 à 2 », *Le Progrès du Golfe*, 22 janvier 1943, p. 3.
- 38 *Ibid.*
- 39 « La ligue de hockey Rivière-du-Loup-Kamouraska connaît des succès toujours grandissants », *Le Saint-Laurent*, 29 janvier 1942, p. 3.
- 40 « Ligue du Bas St-Laurent », *Le Progrès du Golfe*, 7 décembre 1945, p. 6.
- 41 « Les Sénateurs défaits par le Rimouski », *Le Progrès du Golfe*, 26 décembre 1947, p. 6.
- 42 « Ligues de hockey », *Le Progrès du Golfe*, 6 décembre 1946, p. 8.
- 43 « La saison de hockey débutera à l'Aréna le 18 décembre », *Le Progrès du Golfe*, 10 décembre 1948, p. 10.
- 44 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 9 décembre 1949, p. 5.
- 45 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 11 novembre 1949, p. 5.
- 46 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 18 novembre 1949, p. 5.
- 47 « Quatre clubs formeront la ligue de hockey du Bas St-Laurent », *Le Progrès du Golfe*, 25 novembre 1949, p. 5.
- 48 « Ouverture du Colisée lundi le 26 », *Le Progrès du Golfe*, 23 décembre 1949, p. 13.
- 49 « 3 000 spectateurs assistent à l'ouverture du Colisée de Rimouski », *Le Progrès du Golfe*, 30 décembre 1949, p. 4.
- 50 « Matane exclu de la Ligue du Bas St-Laurent », *Le Progrès du Golfe*, 10 février 1950, p. 5.
- 51 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 1<sup>er</sup> avril 1950, p. 4.
- 52 « La ligue du Bas St-Laurent », *Le Progrès du Golfe*, 20 octobre 1950, p. 11.
- 53 « Trois-Pistoles se retire de la Ligue du Bas St-Laurent », *Le Progrès du Golfe*, 15 février 1952, p. 6.
- 54 « Les amateurs de hockey se réunissent à l'hôtel de ville et souscrivent généreusement », *Le Progrès du Golfe*, 1<sup>er</sup> février 1952, p. 1.
- 55 La coupe Brillant, nommée en l'honneur de l'homme d'affaires rimouskois Jules-A. Brillant, est remise à l'équipe championne de la LHBSL de 1952 : « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 21 mars 1952, p. 6.
- 56 La coupe Brégent est remise à l'équipe gagnante du championnat Intermédiaire A provincial de 1952 : « Mont-Joli remporte le championnat Intermédiaire A provincial », *Le Progrès du Golfe*, 28 mars 1952, p. 6.
- 57 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 31 octobre 1952, p. 6.

- 58 Hockey Data Base, ([http://www.hockeydb.com/ihdb/cards/setdetail.php?set\\_id=3725](http://www.hockeydb.com/ihdb/cards/setdetail.php?set_id=3725)), consulté le 7 janvier 2010.
- 59 Marc Vaillancourt, « Marcel Fillion à Rimouski », *Le Progrès du Golfe*, 12 septembre 1952, p.6.; Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 31 octobre 1952, p. 6.
- 60 Entrevue réalisée avec Denis Brodeur, 17 février 2010.
- 61 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 15 janvier 1954, p. 6.
- 62 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 28 août 1953, p. 6.
- 63 Entrevue réalisée avec Denis Brodeur, 17 février 2010.
- 64 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 16 octobre 1953, p. 6.
- 65 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 9 octobre 1953, p. 6.
- 66 Marc Vaillancourt, « Rimouski défait Rivière-du-Loup mais perd à Matane », *Le Progrès du Golfe*, 5 février 1954, p. 6.
- 67 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 8 janvier 1954, p.6.
- 68 Marc Vaillancourt, « Le Mont-Joli se retire de la Ligue du Bas St-Laurent », *Le Progrès du Golfe*, 15 janvier 1954, p. 6.
- 69 Marc Vaillancourt, « En marge des sports », *Le Progrès du Golfe*, 15 janvier 1954, p. 6.
- 70 C'est ce que Herb Carnegie soutient dans son autobiographie : Herb Carnegie, *A Fly in a Pail of Milk. The Herb Carnegie Story*, Oakville, Mosaic Press, c1997, 201 p.
- 71 Entrevue réalisée avec Denis Brodeur, 17 février 2010.
- 72 Marc Vaillancourt, « Matane remporte le championnat de la ligue senior du Bas St-Laurent », *Le Progrès du Golfe*, 19 mars 1954, p. 6.
- 73 Jean Berger, « Le Red-Rock remporte le trophée H. Stewart », *La Voix de Matane*, 25 mars 1954, p. 1.
- 74 Jean Berger, « À la conquête de la coupe Allan », *La Voix de Matane*, 8 avril 1954, p. 6.
- 75 « Sudbury élimine Matane contre l'Ouest », *Le Progrès du Golfe*, 30 avril 1954, p. 10.
- 76 « Causapscal contre un club tout étoile », *Le Progrès du Golfe*, 12 novembre 1954, p. 8.
- 77 « Sports », *Le Saint-Laurent*, 8 novembre 1954, p. 4.
- 78 Marc Vaillancourt, « Formation de la ligue de hockey du Bas St-Laurent », *Le Progrès du Golfe*, 9 novembre 1956, p. 6.
- 79 « Un 3<sup>e</sup> gain du Mont-Joli », *Le Progrès du Golfe*, 11 janvier 1963, p. 9.
- 80 La Ligue Républicaine de Hockey est formée en 1962-1963 au Nouveau-Brunswick, mais les villes du Bas-Saint-Laurent y adhèrent seulement à partir des années 1970. C'est le cas des 3L de Rivière-du-Loup en 1975, des Explos de Mont-Joli et des Faucons de Rimouski en 1980, puis des Lions de Trois-Pistoles en 1981; André Morin, « Les Lions en demi-finale contre Mont-Joli », *Le Courrier de Trois-Pistoles*, 17 mars 1982, p.

# Les chemins de fer de la région du Témiscouata : de la colonisation à la patrimonialisation

*Isabelle MALENFANT<sup>1</sup>*



Locomotive 8 du Témiscouata Railway, non datée.

(Source : Collection de photographies du Centre de documentation et d'études madawaskayennes relié à l'Université de Moncton Campus d'Edmundston : [www.umce.ca/biblio/cdem/photos/Train.htm](http://www.umce.ca/biblio/cdem/photos/Train.htm))

Le 29 mars 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique signe simultanément la naissance de la Confédération canadienne et le projet de relier ses provinces par chemin de fer, incitant ainsi différentes régions à s'y associer. Cependant, des démarches à cet effet avaient été amorcées dès les années 1850, avec la construction du Grand Tronc reliant la ville ontarienne de Sarnia à Fraserville (aujourd'hui Rivière-du-Loup), municipalité agricole du Bas-Saint-Laurent. Ces efforts se poursuivront dans les années 1860 et 1870, alors que des tronçons de voie ferrée seront ajoutés pour relier les provinces maritimes au centre du Canada. Le train constituait à cette époque un moyen de communication régulier,

particulièrement constant en hiver, et permettait l'intégration des productions régionales aux marchés canadiens et états-unis, d'où les requêtes des provinces maritimes pour favoriser la mise en place des lignes ferroviaires qui allaient parsemer l'Est du Québec : l'Intercolonial (1876), le Saint Lawrence and Temiscouata Railway (1889), le Canada and Gulf Terminal Railway (1910), le chemin de fer de la Baie des Chaleurs (1911) et le Transcontinental Railway (1914). Les voyageurs délaissèrent alors la route régionale témiscouataine, construite en 1861, pour emprunter l'Intercolonial, qui traversait la vallée de la Matapédia. Le Témiscouata, région de passage depuis l'occupation amérindienne, était de moins en

moins fréquenté; la mise en place d'un chemin de fer allait permettre d'y maintenir le peuplement de même que les activités forestières. L'implantation du Saint Lawrence and Temiscouata Railway et du Transcontinental Railway contribua ainsi à deux grandes vagues de colonisation et de développement. Une présentation de ces réseaux ferroviaires permettra de retracer leur histoire, leur apport au développement de la région et leur patrimonialisation<sup>2</sup>.

## **Le Saint Lawrence and Temiscouata Railway**

L'implantation de voies ferroviaires était souhaitée par les gouvernements néo-brunswickois et néo-écossais afin de relier les points

d'arrêt du Grand Tronc et de la New Brunswick Railway Company, situés respectivement à Fraserville et à Edmundston. En 1870, la Quebec and New Brunswick Railway Company se dotait d'une charte afin d'entreprendre la construction d'une ligne de chemin de fer dans la région, mais la compagnie ne réalisa jamais son projet. Quinze ans plus tard, la Saint Lawrence and Temiscouata Railway était légalement fondée, avec pour objectif la liaison ferroviaire des deux villes. La compagnie, fondée en 1883 avait alors pour actionnaires plusieurs hommes d'affaires bas-laurentiens, canadiens et britanniques : le surintendant de l'Intercolonial Division de Québec; Alexander Roderick MacDonald; les médecins de Fraserville Damase Rossignol et Paul-Étienne Grandbois (également parlementaire canadien); le député québécois Georges-Honoré Deschênes de Saint-Épiphanie; de L'Isle-Verte, le marchand Adolphe Hamel et le journaliste Israël Tarte; enfin, d'Ottawa, John James MacDonald. Les différents paliers de gouvernements concernés par la construction du chemin de fer appuyèrent financièrement le projet, dont les gouvernements anglais et néo-brunswickois, de même que la ville de Fraserville. Plusieurs compagnies travaillant à l'implantation de chemins de fer secondaires eurent de ce fait accès à des subventions et à des garanties d'emprunts de l'État, qui s'engageait de cette manière à favoriser le désenclavement et la colonisation de nouvelles régions<sup>3</sup>.

Le gouvernement du Canada entérina également le futur tracé présenté par la Saint Lawrence and Temiscouata Railway le 30 septembre 1886, alors que les travaux de défrichement avaient commencé au printemps de l'année précédente. Le tracé du chemin de fer devait longer la route construite en 1861 dans la vallée de Témiscouata. Les travaux d'aménagement de la voie ferrée s'amorcèrent donc le 1<sup>er</sup> octobre 1889

avec, pour échéance, le 1<sup>er</sup> août de l'année suivante. La construction fut donnée à quatre sous-contractants (dont MacDonald, Riordon, Baswell et James) dirigés par J.B. Chamberland et favorisant la venue de plusieurs travailleurs italiens dans la région. Finalement, les 180 kilomètres de chemin de fer furent mis en place et l'autorisation fédérale d'exploitation fut délivrée le 22 novembre 1888<sup>4</sup>.

Une série de gares furent construites à Saint-Honoré, Vauban (village dont le territoire est aujourd'hui intégré à la municipalité de Saint-Louis-du Ha! Ha!), Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Cabano, Cloutier, Notre-Dame-du-Lac et deux à Sainte-Rose-du-Dégelé (aujourd'hui Dégelis, l'une sur la 6<sup>e</sup> Rue, l'autre à la ferme Hickson). Le rez-de-chaussée de la plupart des stations comprenait deux salles d'attente – l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes –, ainsi qu'un bureau pour le chef de gare, l'étage supérieur lui servant de résidence. Le service de télégraphie y était fréquemment offert<sup>5</sup>.

La date d'entrée en fonction du Temiscouata Railway se situe au début de l'hiver – le 6 novembre 1888 ou le 1<sup>er</sup> janvier 1889, selon les sources consultées<sup>6</sup>. Quoi qu'il en soit, plusieurs accidents et déraillements occasionnèrent la fermeture de la ligne de chemin de fer cet hiver-là, jusqu'à la reprise des activités en mars suivant. Outre le transport de passagers et de matériaux pour l'industrie, cette ligne assura l'acheminement de la poste par train dans la région à partir de juillet 1891, ainsi que le développement économique de Fraserville dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Non seulement y retrouvait-on davantage de travailleurs en transport que dans les autres villes du Bas-Saint-Laurent, mais encore plusieurs scieries furent installées à proximité du tracé et de nombreux emplois reliés au secteur ferroviaire furent créés. Le moyen de transport marquait de plus en plus la vie en région :

*Très utilisé au début du [XX<sup>e</sup>] siècle pour le transport de voyageurs, le chemin de fer avait aussi son importance pour le transport de denrées alimentaires, de produits nécessaires à l'agriculture et à l'élevage du bétail. De plus, plusieurs compagnies forestières, installées le long de son parcours, utilisaient ce moyen de transport afin d'acheminer à l'extérieur de la région leurs produits<sup>7</sup>.*

Malgré l'utilisation courante du train et les importants revenus des dix premières années d'exploitation de la Saint Lawrence and Temiscouata Railway, la lourde dette contractée par la compagnie (112 906 \$ par an) occasionna, en décembre 1900, certains changements au sein de sa direction. Frank Grundy devint ainsi président de la compagnie, qui comptait désormais plusieurs administrateurs d'Angleterre. La décision fut prise d'émettre des obligations hypothécaires remboursables cinquante ans plus tard. Entre 1909 et 1929, la compagnie connut la prospérité, malgré l'incendie qui fit rage entre Saint-Modeste et Saint-Honoré en 1923 et qui lui valut certaines complications : la destruction de deux ponts et de plusieurs kilomètres de dormants et la fermeture de la ligne pendant plus d'un mois. Les passagers utilisaient en bonne part les services de la Temiscouata Railway, si bien qu'en 1924, elle possédait cinq locomotives de Portland Locomotive Works, quatre-vingts wagons destinés aux marchandises, dix aux passagers et onze autres (charrues, fourgons de queue, chasse-neige, etc.). Au recensement de 1931, la compagnie employait directement vingt-neuf Témiscouatins, particulièrement dans les centres de Cabano et de Sainte-Rose-de-Dégelé<sup>8</sup>.

Dans les années qui suivirent, les gens se déplacèrent de moins en moins par train, cette situation

n'étant pas étrangère à l'arrivée du transport automobile. La crise économique des années 1930 ainsi que la concurrence d'autres tracés ferroviaires allaient marquer sérieusement le déclin de la Temiscouata Railway. En outre, la production forestière ralentit, le transport de marchandises déclina et devint plus coûteux. La quantité de produits transportés diminua considérablement, ce qui occasionna des déficits consécutifs entre 1931 et 1939. La concurrence d'autres tracés ferroviaires était également présente. La Saint Lawrence and Temiscouata Railway décréta finalement l'abandon du transport de voyageurs et de postes en mars 1949. La compagnie se voyant incapable de rembourser ses obligations hypothécaires échues au 1<sup>er</sup> juillet 1950, le conseil d'administration vota en octobre 1949 la vente de la compagnie au gouvernement canadien. Le contrat sanctionnant l'achat et l'ajout de ce tronçon de chemin de fer comme composante du Canadien National (CN) fut adopté le 10 décembre 1949. L'acquisition officielle entra quant à elle en vigueur le 16 novembre 1950. Le service quotidien, à l'exception du dimanche, continua à être offert aux passagers jusqu'en 1955. Le transport des marchandises, particulièrement du bois, demeura en fonction pour une vingtaine d'années encore. Cependant, la concurrence importante menée par le transport de réseau routier obligea le CN à offrir un service et une voie ferroviaire de moins bonne qualité par la suite; les gares de Vauban et de Saint-Louis-du-Ha! Ha! furent démolies en 1961 par le Canadien National. Inoccupée à partir de 1973, la gare de Saint-Honoré subit le même sort en 1986, malgré les demandes répétées de la municipalité pour la conserver. Celle de Cabano cessa quant à elle d'être utilisée en 1977. Les circonstances entourant la destruction des gares de Notre-Dame-du-Lac, de Cloutier et de la ferme Hickson restent nébuleuses<sup>9</sup>.

En mai 1979, le Canadien National s'adresse à la Commission canadienne des Transports pour demander la cessation de ses activités entre Rivière-du-Loup (anciennement Fraserville) et Edmundston. Malgré des audiences tenues à Notre-Dame-du-Lac pour maintenir le service de transport ferroviaire, la Commission en accepta tout de même l'arrêt entre Rivière-du-Loup et Cabano, exigeant en retour la consolidation du service de Cabano à Edmundston avant de réévaluer la situation en octobre 1984. Le jugement de la Commission canadienne des Transports fut remis en avril 1986, et le CN dû assurer le transport ferroviaire jusqu'en 1988. L'intérêt des communautés de la région, miné par les efforts soutenus, mais infructueux des deux dernières décennies, et les différentes décisions concernant son maintien, vinrent à bout de ce service. Le 20 mars 1989, le CN annonça la fermeture imminente de la voie ferrée entre Cabano et Edmundston<sup>10</sup>.

Dans la première moitié des années 1990, la Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata inaugura une piste cyclable, le Petit-Témis, empruntant l'ancien tracé désaffecté de la voie ferrée du Temiscouata Railway et reliant toujours Rivière-du-Loup à Edmundston<sup>11</sup>. Le 2 janvier 1995, grâce aux efforts soutenus de la Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, la gare de Cabano fut reconnue monument historique par l'administration municipale. Deux ans plus tard, elle était transformée pour accueillir une auberge et un bureau d'information touristique, tout en conservant une bonne partie de ses caractéristiques d'origine : toit à croupes, revêtement de clins, auvents, impostes des portes et ornements divers<sup>12</sup>. La gare de la 6<sup>e</sup> Rue à Dégelis, comportant plusieurs éléments du style néo-Reine Anne, a également été restaurée. Elle a été baptisée Gare de l'Héritage et elle

sert notamment de salle d'exposition et de bureau d'information touristique en saison estivale<sup>13</sup>.

### **Le Transcontinental Railway**

Dans la foulée des efforts entrepris pour favoriser la construction de voies ferrées, la compagnie Transcontinental Railway souhaite relier Québec et les provinces maritimes. Afin de mieux situer historiquement ce projet, il convient de rappeler que sept cantons étaient ouverts à la colonisation depuis les années 1860 : Botsford, Escourt, Packington, Pohénégamook, Robinson, Parke et Chabot, les trois derniers ayant vu leur population augmenter suite à l'implantation de cette ligne de chemin de fer. Un décret en autorisant la construction fut signé le 24 octobre 1903; comme ce fut le cas lors de la construction de la Saint Lawrence and Temiscouata Railway, l'État participa au financement de ce projet. Le tracé fut quant à lui accepté en 1908 et les travaux, réalisés par plusieurs sous-traitants dont les compagnies M.P. & J.T. Davis dans le Kamouraska et Cavicchi & Pagano au Témiscouata, débutèrent en juin 1908. Cette dernière entreprise amena dans ses chantiers environ 300 travailleurs italiens et polonais. Une industrie particulière se développa également pendant quelques temps à Saint-Marc-du-Lac-Long : une mine d'ardoise y fut opérée par des Européens, possiblement les employés de la Transcontinental Railway, dont la plupart repartirent une fois le réseau achevé. Des Néo-Brunswickois vinrent également s'installer dans la région parce qu'ils y avaient trouvé du travail. La population progressait rapidement grâce à des industries et commerces qui s'installèrent à proximité du chemin de fer<sup>14</sup>.

Des dignitaires furent les premiers invités à emprunter un tronçon achevé du Transcontinental, le 14 juillet 1911. Il s'agissait d'A. Stein avocat; L.A. Dupuis; Pius Michaud avocat du Nouveau-Brunswick;



Napoléon Dion et Ernest Lapointe, respectivement députés provincial et fédéral du Témiscouata. Ils quittèrent la gare de Saint-Hilaire au Nouveau-Brunswick pour arriver à celle de Saint-Éleuthère quatre heures trente plus tard. Les gares suivantes furent ultérieurement érigées : Picard (maintenant à Saint-Athanase); Pelletier Station; Escourt (qui possédait un élévateur à charbon et une locomotive supplémentaire pour appuyer le train principal afin de gravir une colline près de Pelletier Station); Saint-Éleuthère; Aubut et Sully (actuellement localisées à Pohénégamook); Glendyne; Les Étroits et Courchesne (aujourd'hui à Saint-Marc-du-Lac-Long). La gare de Tarte, construite en 1913, fut agrandie en 1914, puis déménagée au centre du village de Rivière-Bleue l'année suivante<sup>15</sup>. Le premier train de passagers officiel fit le trajet du Transcontinental Railway le 4 janvier 1914. Dans les années qui suivirent, des familles s'installèrent à proximité de ces stations, des emplois et des services se créant peu à peu grâce au passage du train. Néanmoins, la fin des années 1910 fut particulièrement difficile pour la compagnie. À l'instar du Saint Lawrence and Temiscouata Railway, le Transcontinental Railway accumulait également les déficits – déficits que le gouvernement canadien entreprit d'effacer par une fusion avec le Canadien National. Les Marcois et Marcoises rappellent également le déraillement d'un train dans le secteur de Les Étroits, où environ dix soldats de retour de la Première Guerre mondiale perdirent la vie. La présence du chemin de fer Transcontinental alimenta ensuite une certaine concurrence avec le Témiscouata Railway dans le secteur du transport de marchandises vers les Maritimes. Peu à peu, on préféra le Transcontinental dont la rentabilité semblait dès lors assurée, pour ses moindres dénivellations, sa plus grande fiabilité, ses installations plus récentes et ses transits moins coûteux.

*À une certaine époque, il y eut beaucoup de va-et-vient à la gare, puisque le chemin de fer était la façon commode et rapide pour monter en ville; les commerces de la région allaient y cueillir les marchandises expédiées à partir des grands centres et même les cultivateurs profitèrent [...] d'un enclos servant d'embarcadère pour les animaux envoyés vers les grands marchés à l'extérieur<sup>16</sup>.*

Selon le recensement de 1931, le Transcontinental Railway comptait au Témiscouata vingt-sept employés travaillant particulièrement à Saint-Éleuthère, Rivière-Bleue et Escourt. A.-J. Morin, installé aux Étroits, possédait trois fours à charbon et vendait alors sa production à la compagnie de chemin de fer. Les locomotives à vapeur furent employées jusqu'en 1952, date à laquelle une locomotive diesel fut mise en fonction<sup>17</sup>.

Le chemin de fer s'avéra particulièrement utile pendant la Seconde Guerre mondiale, mais le déclin de ce moyen de transport commençait, ici aussi, à se faire sentir. La gare de Glendyne fut-elle fermée relativement tôt, en octobre 1948, puis fut démolie en 1959. Au cours des années 1950 et 1960, l'utilisation du train pour les transports divers déclina au profit du transport routier et la diminution des voyageurs provoqua, à retardement, la fermeture de ce service. En outre, les habitants du Transcontinental relatent deux autres déraillements, le premier à Saint-Éleuthère en 1949, le second à Escourt en février 1952. Plusieurs gares furent démolies quelques années plus tard, comme ce fut le cas à Les Étroits et à Saint-Éleuthère, malgré les pressions exercées par cette dernière municipalité. De même, bien que le Canadien National ait pris la décision de relier la gare de Pelletier Station à celle de Saint-André-de-Kamouraska dans les

années 1970, le service de transport de passagers fut peu à peu abandonné. La station Picard fut fermée en 1977 et la dernière famille des environs quitta l'endroit. Cette gare fut démolie la même année : « Après avoir joué un rôle aussi important dans nos vies quotidiennes, le train n'en fait plus partie. Sa vocation est maintenant le transport de gros volumes de marchandises sur de grandes distances. Il passe toujours à nos portes mais ne s'arrête plus<sup>18</sup>. » Depuis, seuls une croix de chemin et l'odonyme Picard, donné depuis 1987 à la route qui traverse ce lieu, indiquent qu'il a déjà été habité. La gare de Rivière-Bleue ferma également ses portes en octobre 1979, mais elle fut par contre achetée par la municipalité deux ans plus tard, suite aux représentations faites auprès du CN et de la Commission canadienne des Transports par les autorités municipales et le Club d'artisanat Riverain mené par Bibiane Landry. Les circonstances entourant la disparition des autres gares du Transcontinental Railway demeurent peu connues à ce jour<sup>19</sup>.

En 1983, le ministère des Affaires culturelles du Québec octroyait certaines sommes à la municipalité de Rivière-Bleue afin de lui permettre de réparer et d'aménager la gare pour le Club d'artisanat Riverain et le Musée du Pionnier, en activité jusqu'en 2004. En 2005, en raison des besoins et de l'état alarmant de la gare, La Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue fut fondée afin de restaurer le bâtiment, reconnu monument historique en mars 2007 par la municipalité et de le réaménager en complexe culturel. Le 20 septembre 2010, la gare est inaugurée et le complexe, présenté au public. Cette nouvelle vocation donnée au bâtiment permet de mettre en valeur ses traits architecturaux distinctifs : plan en « L », toit à croupe, avant-toits et lucarnes, portes à imposte, revêtement de clins et diverses autres ornementsations. L'architecture de la gare s'apparente



Gare restaurée de Rivière-Bleue - Transcontinental Railway  
(Droits de la photo : Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue)

à celle d'autres petites gares construites par le Transcontinental Railway dans l'est du Canada à cette époque. Toujours en service, le train qui emprunte la voie ferrée du Transcontinental ne s'arrête plus dans les villages où il faisait halte autrefois. Néanmoins, la station de Rivière-Bleue y rappelle ce moyen de transport tant utilisé dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Quoiqu'il s'agisse de la plus récente des restaurations du patrimoine ferroviaire témiscouatain, c'est possi-

blement l'une de celles qui a pris le plus d'ampleur grâce à l'implication de la population en faveur de ce lieu de mémoire. Afin de souligner ses efforts, la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue a d'ailleurs été décorée en 2010 du Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent (catégorie « Sauvegarde, restauration et conservation »)<sup>20</sup>.

Plusieurs autres bâtiments, ponts et tracés patrimoniaux témoignent de la présence du Saint

Lawrence and Temiscouata Railway et du Transcontinental Railway et conservent à ce titre un aspect essentiel de leur raison d'être première : le transport ou le voyage. Ce sont encore aujourd'hui des lieux où les gens se déplacent, des lieux où les gens se rencontrent. Il ne reste qu'à découvrir ceux qui demeurent toujours méconnus...<sup>21</sup>

## Notes

- 1 Isabelle Malenfant poursuit des études à la maîtrise en Développement régional à l'Université du Québec à Rimouski.
- 2 Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC (Coll. « Les régions du Québec » t. 5), 1993, p. 256 et 297-302. Pierrette O'Leary et François Pelletier, « Une région, un chemin de fer : deux réalités, un seul nom : Témiscouata », *Le Témiscouata*, 3, 1 (mai 1982), p. 27. Jean-Louis Ouellet, *Cabano. 100 ans d'histoire*, s.l., s.n., s.d.), p. 23. Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata (SHAT), *Témiscouata. Synthèse historique*, Trois-Pistoles, Communications Faucon, 2001, p. 49 et 117.
- 3 André Beaulieu et al., *Un portage : le détour Notre-Dame-du-Lac*, Montmagny, Éditions Marquis, 1969, p. 122. Marguerite Lavoie, *Saint-Louis-du-Ha! Ha! se souvient. 1873-1998. Mon clocher m'a raconté*, Rimouski, ImprImArt Bas-Saint-Laurent, 1997, p. 63. J.-C. Fortin et A. Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, op. cit., p. 300-302. A.-Cléophas Morin, *Histoire de Saint-Honoré. Comté de Témiscouata. 1873-1973*, s.l., s.n., 1973, p. 129. P. O'Leary et F. Pelletier, « Une région, un chemin de fer », art. cit., p. 27. SHAT, *Témiscouata*, op. cit., p. 117-118.
- 4 A.-C. Morin, *Histoire de Saint-Honoré*, op. cit., p. 129. P. O'Leary et F. Pelletier, « Une région, un chemin de fer », art. cit., p. 27-29. J.-L. Ouellet, *Cabano*, op. cit., p. 23. SHAT, *Témiscouata*, op. cit., p. 117-118.
- 5 Claudine Boucher, *Découvrez Cabano... par ses souvenirs. Guide du circuit historique de Cabano*, Cabano, Imprimerie Passion Impression, s.d., p. 6. M. Lavoie, *Saint-Louis-du-Ha! Ha! se souvient*, op. cit., p. 160. Fondation du Centenaire de Ville Dégelis, *Du Dégelé à Dégelis. 1885-1985*, Rimouski, Presses de l'Est du Québec, 1984, p. 177. Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata, *Saint-Honoré-de-Témiscouata. 150<sup>e</sup> de la première messe. 1853-2003. Au fil de nos souvenirs*, Saint-Éloi, Imprimerie Publicom, 2003, p. 125. SHAT, *Témiscouata*, op. cit., p. 71, 85 et 118.
- 6 SHAT, *Témiscouata*, op. cit., p. 118 mentionne le 6 novembre 1888 et J.-L. Ouellet, *Cabano*, op. cit., p. 23, le 1<sup>er</sup> janvier 1889.
- 7 SHAT, *Témiscouata*, op. cit., p. 339.
- 8 Jean-Pierre Boucher, *Cabano. 75 ans d'histoire*, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Imprimerie Julien Morin, 1982, p. 19. A.-C. Morin, *Histoire de Saint-Honoré*, op. cit., p. 113. P. O'Leary et F. Pelletier, « Une région, un chemin de fer », art. cit., p. 29. J.-L. Ouellet, *Cabano*, op. cit., p. 23. J.-C. Fortin et A. Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, op. cit., p. 264-265. SHAT, *Témiscouata*, op. cit., p. 65, 73, 82, 93, 95, 106 et 118-120.
- 9 C. Boucher, *Découvrez Cabano*, op. cit., p. 6. A. Beaulieu et al, *Un portage*, op. cit., p. 123-124. J.-P. Boucher, *Cabano*, op. cit., p. 19. M. Lavoie, *Saint-Louis-du-Ha! Ha! se souvient*, p. 160. Fondation du Centenaire de Ville Dégelis, *Du Dégelé à Dégelis*, op. cit., p. 178. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), « Gare de Cabano », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/detailBien.do?methode=consulter&bienId=93105> (document consulté le 20 février 2011). Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata, *Saint-Honoré-de-Témiscouata*, op. cit., p. 130-132. P. O'Leary et F. Pelletier, « Une région, un chemin de fer », art. cit., p. 29-30. J.-L. Ouellet, *Cabano*, op. cit., p. 23. SHAT, *Témiscouata*, op. cit., p. 120-122 et 339.
- 10 J.-P. Boucher, *Cabano*, op. cit., p. 20. Fondation du Centenaire de Ville Dégelis, *Du Dégelé à Dégelis*, op. cit., p. 178. SHAT, *Témiscouata*, op. cit., p. 340.
- 11 Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata (SARMLT), *Le parc linéaire le Petit Témis*, [http://www.umce.ca/sarmlt/petit\\_temis/index.html](http://www.umce.ca/sarmlt/petit_temis/index.html) (document consulté le 23 février 2011).
- 12 Auberge de la gare, *Bienvenue*, <http://www.aubergedelagare.net> (document consulté le 24 février 2011). MCCCF, « Gare de Cabano », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/detailBien.do?methode=consulter&bienId=93105> (document consulté le 20 février 2011).
- 13 Ville de Dégelis, « Le poste d'accueil de la gare de l'Héritage », *Information touristique*, <http://ville.degelis.qc.ca/tourisme/information-touristique>, (document consulté le 23 février 2011).
- 14 Comité du 75<sup>e</sup> anniversaire B, *Rivière-Bleue. 75 ans d'histoire. 1914-1989*, Montmagny, Éditions Marquis ltée, 1989, p. 19. Gilles Deschênes, *Saint-Athanase. 1922-1997. Histoire d'un pays de colonisation*, Saint-Athanase, Corporation municipale de Saint-Athanase, 1997, p. H138. Paul-Émile Lafrance, *Paroisse Marie-Médiatrice d'Escourt. 75<sup>e</sup>. 1929-2004*, Saint-Éloi, Imprimerie Publicom, 2004, p. 219 et 221. SHAT, *Témiscouata*, op. cit., p. 122-124, 126, 177 et 186.
- 15 Comité du livre, *Rivière-Bleue*, op. cit., p. 33. Corporation des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire, *Sully. 1917-1992*, Montmagny, Éditions Marquis ltée, 1992, p. 110 et 147-148. Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue, *Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue*, <http://www.garederivierebleue.com> (Document consulté le 20 février 2011). MCCCF, « Gare de Rivière-Bleue », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/detailBien.do?methode=consulter&bienId=110670> (document consulté le 20 février 2011). G. Deschênes, *Saint-Athanase*, op. cit., p. H139. Les albums souvenirs québécois, *Saint-Marc-du-Lac-Long. 1938-1988*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & fils ltée, 1988, p. 17, 19 et 36. P.-É. Lafrance, *Paroisse Marie-Médiatrice d'Escourt*, op. cit., p. 215, 224 et 226. Guy Théberge, *Saint-Éleuthère de Pohénégamook. 1874-1974*, Montmagny, Éditions du Marquis, ltée, 1974, p. 125. SHAT, *Témiscouata*, op. cit., p. 122-124, 126, 149 et 188.

- 16 G. Théberge, *Saint-Éleuthère de Pohénégamook*, *op. cit.*, p. 125.
- 17 Comité du livre, *Rivière-Bleue*, p. 19. Corporation des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire, *Sully*, *op. cit.*, p. 148. Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue, *Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue*, <http://www.garederivierebleue.com> (Document consulté le 20 février 2011). J.-C. Fortin et A. Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, *op. cit.*, p. 363 et 484. Ludger Harvey, *Album souvenir du cinquantenaire de la paroisse de Saint-Marc-du-Lac-Long. 1914-1964*, s.l., s.d., 1964, p. 33. G. Deschênes, *Saint-Athanase*, *op. cit.*, p. H139. Les albums souvenirs québécois, *Saint-Marc-du-Lac-Long*, *op. cit.*, p. 67. P.-É. Lafrance, *Paroisse Marie-Médiatrice-d'Escourt*, *op. cit.*, p. 215-216 et 232. SHAT, *Témiscouata*, *op. cit.*, p. 188. G. Théberge, *Saint-Éleuthère de Pohénégamook*, *op. cit.*, p. 125-126.
- 18 Corporation des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire, *Sully*, *op. cit.*, p. 149.
- 19 Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue, *Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue*, <http://www.garederivierebleue.com> (Document consulté le 20 février 2011). G. Deschênes, *Saint-Athanase*, *op. cit.*, p. H139. Les albums souvenirs québécois, *Saint-Marc-du-Lac-Long*, *op. cit.*, p. 67. P.-É. Lafrance, *Paroisse Marie-Médiatrice-d'Escourt*, *op. cit.*, p. 215-216 et 232. SHAT, *Témiscouata*, *op. cit.*, p. 188. G. Théberge, *Saint-Éleuthère de Pohénégamook*, *op. cit.*, p. 125-126.
- 20 Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue, *Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue*, <http://www.garederivierebleue.com> (Document consulté le 20 février 2011). G. Deschênes, *Saint-Athanase*, *op. cit.*, p. H139. Les albums souvenirs québécois, *Saint-Marc-du-Lac-Long*, *op. cit.*, p. 67. P.-É. Lafrance, *Paroisse Marie-Médiatrice-d'Escourt*, *op. cit.*, p. 215-216 et 232. MCCCFC, « Gare de Rivière-Bleue », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/detailBien.do?methode=consulter&bienId=110670> (document consulté le 20 février 2011). SHAT, *Témiscouata*, *op. cit.*, p. 188. G. Théberge, *Saint-Éleuthère de Pohénégamook*, *op. cit.*, p. 125-126.
- 21 Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, « Les prix du patrimoine. Lauréats 2010 » *Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent*, [http://www.crcbsl.org/prix/?id=laureats2010\\_patrimoine&a=2010](http://www.crcbsl.org/prix/?id=laureats2010_patrimoine&a=2010) (Document consulté le 15 février 2011).

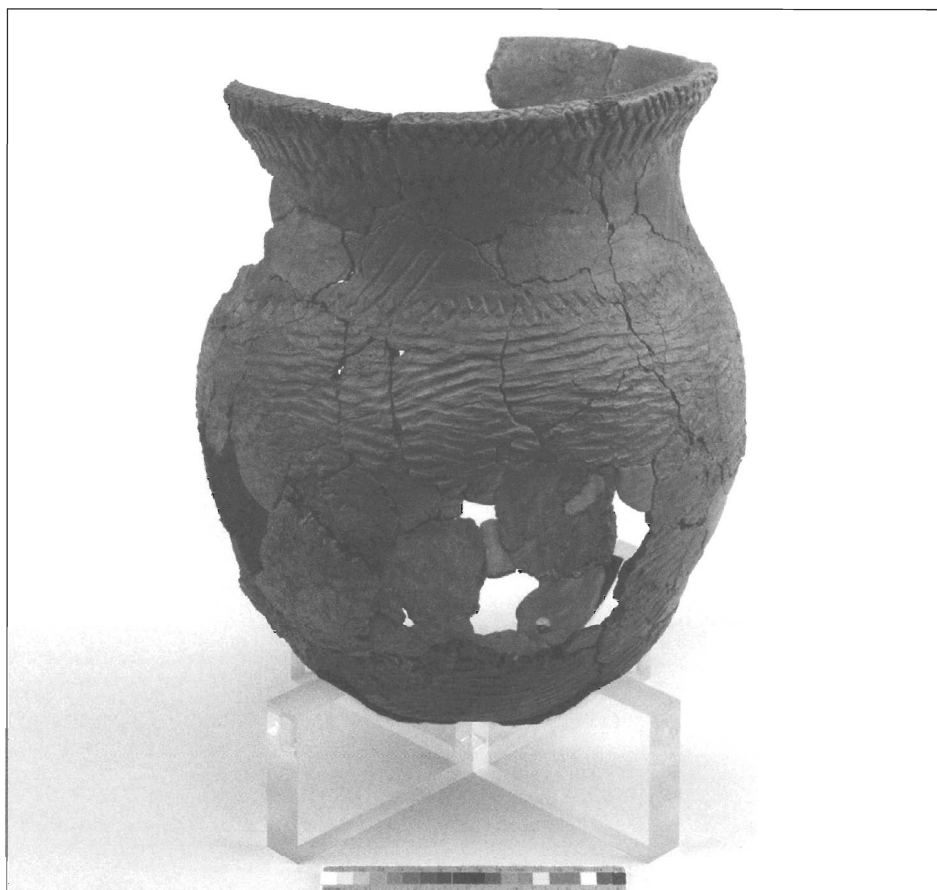
# L'archéologie au Bas-Saint-Laurent : cinquante ans de recherches, de découvertes et de mise en valeur

*Euchariste MORIN<sup>1</sup>*

## Un patrimoine riche mais fragile

Les ressources archéologiques font partie du patrimoine culturel au même titre que les bâtiments historiques, les paysages, les œuvres d'art ou les savoirs et savoir-faire. Elles révèlent les traces de l'occupation humaine d'un territoire et l'évolution des modes de vie de ses habitants au cours des âges. Les vestiges archéologiques sont parfois apparents à la surface du sol, souvent enfouis dans la terre ou sous l'eau, ou même sur des parois, comme les peintures et les gravures rupestres. Beaucoup moins visibles que les autres formes de patrimoine, les ressources archéologiques sont d'autant plus fragiles et menacées. Leur destruction peut être le fait de travaux d'aménagement, de l'érosion naturelle ou encore de fouilles illicites. Il s'agit de ressources non renouvelables qu'il convient de protéger puisque leur disparition constitue une perte irrémédiable pour la société.

L'archéologie est la science qui étudie les vestiges du passé et qui tente de le reconstituer, en faisant notamment appel à d'autres disciplines telles que l'histoire, la géographie, l'anthropologie et les sciences naturelles. Le patrimoine archéologique du Québec documente près de 12 000 ans d'occupation humaine. Aujourd'hui, plus de 9 000 sites archéologiques<sup>2</sup> sont inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et témoignent des grandes périodes de l'occupation du



Vase amérindien en argile découvert à l'île Verte, datant de la période du Sylvicole.  
(Photo : Centre de conservation du Québec, Michel Élie)

Ce vase, ainsi qu'un autre trouvé à proximité, ont fait l'objet d'une restauration par le Centre de conservation du Québec (CCQ) et sont décrits dans l'une de ses publications : *La restauration des céramiques archéologiques : quelques exemples du cheminement d'une pratique*, 2007, p. 54-60. Le CCQ est un intervenant important dans la conservation et la mise en valeur de l'archéologie. (Référence : Bergeron, André, et France Rémillard, *L'archéologue et la conservation. Vade-mecum québécois*, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Les Publications du Québec, 2000.)

Québec qu'on divise en deux phases principales, soit l'histoire autochtone<sup>3</sup> qui précède l'arrivée des Européens, communément appelée période préhistorique, et l'histoire

plus récente pendant laquelle les Européens ont aussi occupé le territoire, appelée période euroquébécoise ou période historique.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) est responsable de la protection des ressources archéologiques en vertu de la *Loi sur les biens culturels* et a mis en place des outils de gestion pour rendre accessibles les données acquises sur le patrimoine archéologique du Québec. Un de ces outils est l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) qui regroupe l'ensemble des données sur chaque site répertorié jusqu'à présent.

La *Loi sur les biens culturels* régit aussi la pratique de l'archéologie. Un permis de recherche archéologique est obligatoire pour tous ceux et celles qui ont l'intention d'effectuer une recherche archéologique sur le terrain, quelle que soit la nature de celle-ci. La Loi demande également que toute découverte d'objet ou de site archéologique soit signalée au MCCCF. Ceci peut être fait en communiquant avec la direction régionale du Ministère, ce qui lui permettra d'intervenir s'il y a lieu pour protéger le bien.

La *Loi sur les biens culturels* permet également d'accorder un statut de protection aux sites archéologiques. À ce jour, 30 sites sont protégés à l'échelle du Québec. Pour plus de renseignements sur l'archéologie québécoise, consultez le site Internet du MCCCF : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=851>.

#### Au Bas-Saint-Laurent

Le Bas-Saint-Laurent, comme toutes les régions du Québec, possède un riche potentiel archéologique. Ses 320 kilomètres de côtes le long du fleuve Saint-Laurent, ses îles, ses forêts giboyeuses et ses sols arables, sans compter les nombreux lacs et rivières sillonnant le territoire, ont favorisé son occupation depuis au moins 9 000 ans.

En témoignent les 222 sites archéologiques découverts jusqu'à ce jour, dont 166 (**sont**) appartiennent

à la période préhistorique et 56 à la période euroquébécoise. Ils se répartissent presque également entre les terres publiques et les terres privées mais de façon très variable entre les MRC. Il est important de préciser que les sites archéologiques connus n'illustrent qu'une infime partie du potentiel régional, leurs découvertes étant le fruit du hasard ou de recherches menées par les archéologues sur le terrain. L'absence de site archéologique dans la MRC de La Matapédia, par exemple, ne peut s'expliquer

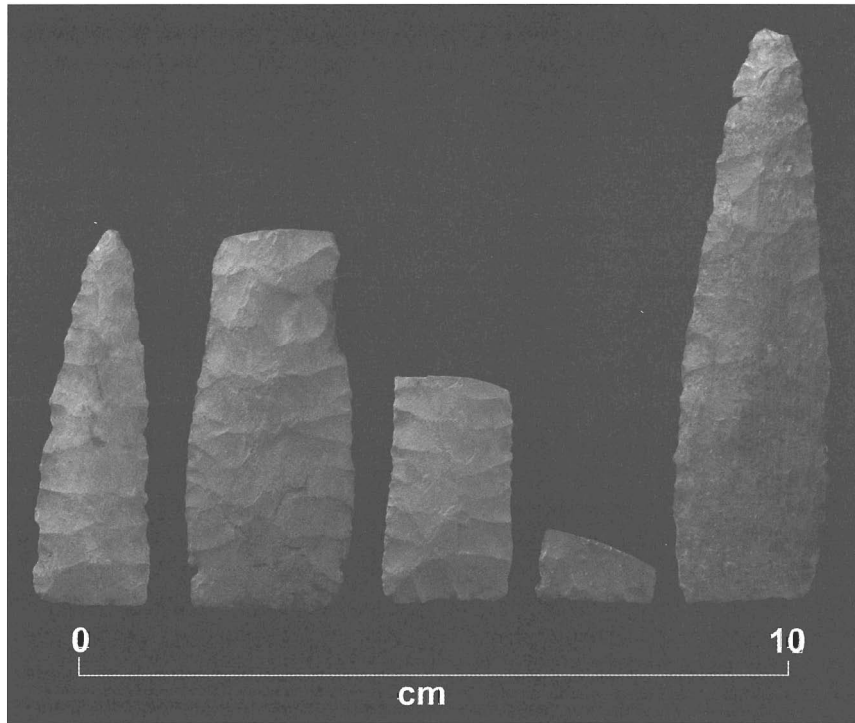
autrement que par l'absence de recherches, compte tenu du fort potentiel de ce territoire, véritable axe de passage entre le fleuve Saint-Laurent et la baie des Chaleurs. À l'échelle du Bas-Saint-Laurent, deux sites archéologiques sont protégés en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, soit le site du Fort Ingall et celui de l'épave de l'*Empress of Ireland*.

#### NOMBRE DE SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS

MRC	Terres privées	Terres publiques	Total
Témiscouata	21	62	83
La Mitis	6	4	10
Kamouraska	21	2	23
Rivière-du-Loup	39	10	49
Les Basques	9	0	9
Rimouski-Neigette	9	29	38
Matane	8	2	10
La Matapédia	0	0	0
Total	113	109	222

## Au temps des Amérindiens

Les connaissances archéologiques de la région proviennent de plusieurs sources : découvertes fortuites, programmes de recherches universitaires, travaux d'aménagement (routes, assainissement des eaux, éoliennes, enfouissement de fils, etc.). Les premières recherches scientifiques dans le domaine de l'archéologie ont porté sur le territoire du Témiscouata. Dès les années 1960, Charles Martijn s'intéressa à ce secteur en raison de sa situation géographique stratégique, au carrefour de plusieurs grands axes de communication. Une quarantaine de sites préhistoriques furent alors découverts, principalement le long des rivières Touladi et Squatec. À la même période, un important chantier de fouilles archéologiques s'est tenu de 1967 à 1978 sur le site du Fort Ingall à Cabano, ancien poste militaire construit en 1839. Cette effervescence dans le domaine de l'archéologie régionale, soutenue par des pionniers de cette discipline tels que Gérard Michaud, Gilles Rousseau, André Proulx et Paul-Louis Martin, n'est sans doute pas étrangère à la création en 1967 de la Société d'histoire de Cabano<sup>4</sup> et de la Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, ainsi qu'à la fondation en 1975 du Musée d'archéologie de l'Est du Québec, aujourd'hui le Musée du Bas-Saint-Laurent. Une exposition



Pointes de projectiles provenant du site de Rimouski (DcEd-1), datant de la période paléoindienne. (Photo : Claude Chapdelaine)

### ***L'histoire amérindienne préeuropéenne peut être découpée en trois grandes périodes :***

Le Paléoindien (11 000 à 8 000 ans avant aujourd'hui)

L'Archaïque (8 000 à 3 000 ans avant aujourd'hui)

Le Sylvicole (3 000 à 500 ans avant aujourd'hui)

présentée à l'automne 2010, intitulée *Digues de roches-conteneur à reflets*, par les artistes Nicolas Paquet et Youri Blanchet, explorait le sens de l'objet en mettant en relation ses rapports à l'histoire et à l'archéologie, un beau clin d'œil aux origines de cette institution à travers une installation contemporaine.

À la fin des années 1970, la création du Parc national du Bic fut l'occasion d'approfondir les connaissances de ce secteur tout en fournissant de nouvelles clefs de lecture sur la préhistoire bas-laurentienne<sup>5</sup>. Une trentaine de sites ont alors été découverts par Pierre Dumais, dont quelques-uns de la période paléoindienne.

Après un ralentissement d'une quinzaine d'années des activités archéologiques, de nouvelles recherches furent entreprises au Témiscouata au début des années 1990 qui enrichissent les connaissances sur le territoire bas-laurentien<sup>6</sup>. Claude Chapdelaine, professeur à l'Université de Montréal, mena quatre saisons de fouilles, de 1990 à 1993, qui permirent la découverte d'une dizaine de nouveaux sites dont une deuxième carrière de pierre nécessaire à la fabrication d'outils durant la préhistoire. Ces recherches ont fait l'objet de mémoires de maîtrise à l'Université de Montréal, qui venaient s'ajouter au mémoire de Pierre Dumais réalisé en 1976-1979 sur la préhistoire du Bas-Saint-Laurent.

Parallèlement, trois chercheurs indépendants, Pierre Dumais, Gilles Rousseau et Jean Poirier, amorçaient en 1990 un projet de recherche visant à élaborer un cadre théorique original pour comprendre la préhistoire du Témiscouata<sup>7</sup>. La méthode qu'ils ont élaborée pour localiser de nouveaux sites préhistoriques a permis d'en découvrir une douzaine, dont le site de Squatec (CIEe-9) qui figure parmi les plus anciens sites du Québec (9 700 à 9 000 ans avant aujourd'hui). « Ce site venait confirmer l'importance de la région du Bas-Saint-Laurent à l'échelle de tout l'Est-du-Québec sur le plan de l'archéologie préhistorique

en raison de sa situation géographique et de ses caractéristiques géomorphologiques »<sup>8</sup>.

Durant cette même période, soit de 1990 à 1994, un jeune chercheur de l'Université de Montréal, Roland Tremblay, participait à un projet d'étude pour mieux documenter les occupations amérindiennes de la préhistoire récente sur les îles du Bas-Saint-Laurent<sup>9</sup>. Ce projet a, entre autres, permis de réaliser des fouilles archéologiques sur des sites importants de l'île Verte et de l'île aux Corneilles de Kamouraska, dévoilant un pan du mode de vie des Amérindiens intimement lié aux ressources maritimes de l'estuaire du Saint-Laurent.

Au cours des vingt dernières années, les grands travaux d'infrastructures, soumis aux études d'impact dans le cadre de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, ont entraîné la réalisation de plusieurs études de potentiel et d'inventaires archéologiques afin d'assurer la préservation des ressources patrimoniales. Des découvertes importantes

en termes d'ancienneté ont conduit à la réalisation de fouilles de sauvetage comme celles menées en 1991 à Rimouski<sup>10</sup> lors des travaux de construction de l'autoroute 20 ou celles de Price<sup>11</sup>, en 2005, lors de travaux liés à l'assainissement des eaux usées. Plusieurs outils en pierre datant de 10 000 à 8 000 ans avant aujourd'hui sont ainsi venus enrichir la collection archéologique du Bas-Saint-Laurent.

### La période euroquébécoise

Deux programmes de recherche ont été initiés en archéologie historique par l'Université Laval au début des années 1990. Les recherches, dirigées par le professeur Laurier Turgeon, ont dévoilé une partie des secrets de l'île aux Basques concernant la présence à partir de 1584 des Basques français qui venaient y faire fondre la graisse des baleines<sup>12</sup>. Les fouilles ont également confirmé les échanges entre les Européens et les Amérindiens qui occupaient déjà l'île depuis au moins le huitième siècle de notre ère. L'île aux Basques a été déclarée Lieu historique national par le

gouvernement du Canada en 2000. D'autre part, Philippe de Varennes a réalisé des études en 1993 et 1994 pour documenter la vie rurale dans les premières seigneuries du Kamouraska.

Le vaste chantier de l'autoroute 185 entre Rivière-du-Loup et Edmundston contribua à la réalisation, par le ministère des Transports du Québec, de plusieurs études de potentiel archéologique. Elles permirent d'approfondir certaines connaissances historiques sur des particularités régionales comme le chemin du Portage, un axe stratégique entre la vallée du Saint-Laurent et les Maritimes qui a servi tant à la période préhistorique qu'à la période historique, et un lieu d'importance nationale<sup>13</sup>.

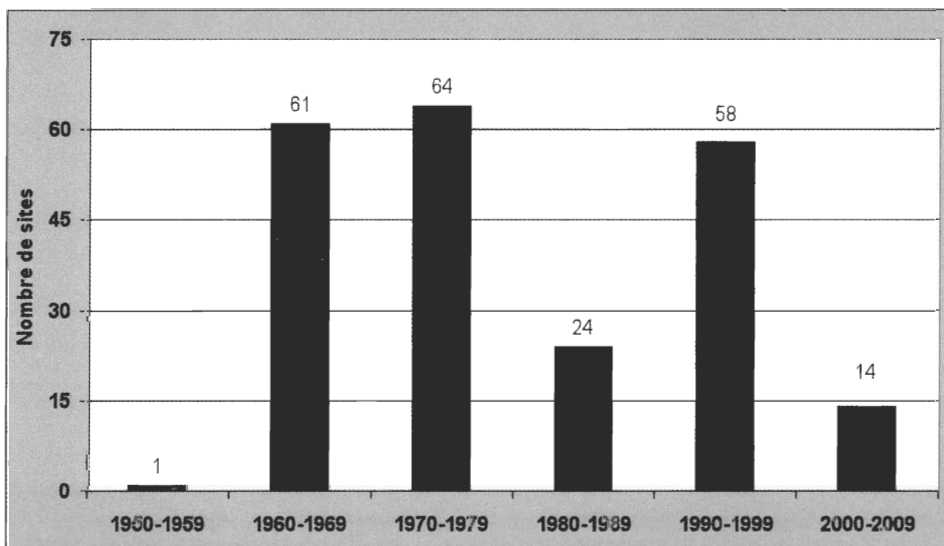
En 2002-2003, la construction de la salle de spectacles de Rimouski fut l'occasion de fouiller le site de sa première église, sous la direction de l'archéologue Gilles Rousseau, et d'en apprendre davantage sur la vie des premiers citoyens de la ville et sur leurs rites funéraires, grâce à l'analyse par le paléanthropologue Robert Larocque d'une quarantaine de squelettes retirés de l'ancien cimetière.

Plus récemment, en 2006-2007, l'inventaire archéologique réalisé par Patrimoine Experts et Ruralys dans le cadre des travaux liés à l'assainissement des eaux et à la réfection de la route 132 à Rivière-Ouelle, a permis de documenter l'évolution du noyau religieux de cette paroisse, l'une des plus anciennes de la région (1672).

### Le patrimoine archéologique maritime

Le fleuve Saint-Laurent a marqué profondément le développement de la région. En tant que principale voie navigable et immense réservoir de matières premières (poissons, anguilles, phoques, mousse de mer, graisse de baleines, etc.), il a toujours

### Nombre de sites archéologiques découverts par décennie au Bas-Saint-Laurent\*



\* Le total pour 2000-2009 est partiel, car les sites découverts n'ont pas encore été tous enregistrés à l'ISAQ.





Tout comme à Rimouski, plusieurs sépultures ont été trouvées lors de la fouille archéologique du noyau religieux de Rivière-Ouelle.  
(Photo : Ruralys)

s'intéressent à ce patrimoine maritime encore méconnu, ce qui devrait permettre d'en augmenter l'inventaire et d'améliorer les connaissances.

#### La mise en valeur

Les ressources archéologiques offrent de multiples possibilités de mise en valeur et constituent un potentiel de développement pour les collectivités territoriales. Elles doivent être perçues avant tout comme un actif pour la société et non comme une contrainte au développement. Les ressources archéologiques peuvent être un puissant ferment d'identité et de fierté pour les populations en leur permettant de mieux comprendre et de s'approprier l'environnement dans lequel elles vivent.

À l'échelle du Québec, le réseau Archéo-Québec organise annuellement le Mois de l'archéologie qui fait la promotion de nombreuses initiatives de valorisation de l'archéologie.

Plusieurs projets d'interprétation du patrimoine s'appuient sur les ressources archéologiques du Bas-Saint-Laurent et couvrent différents thèmes de l'histoire régionale. Le premier projet à voir le jour dans la région, et peut-être le plus spectaculaire, est le Fort Ingall à Cabano dont la reconstruction et l'interprétation reposent sur les fouilles et la collection archéologiques<sup>15</sup>. Ce type de reconstitution, à l'instar de Place-Royale à Québec ou de la forteresse de Louisbourg, est caractéristique de la muséologie des années 1960.

La restauration en 1980 de la maison Lamontagne, monument historique classé, a été accompagnée de fouilles archéologiques dont les résultats ont été intégrés au concept d'interprétation qui relate la vie des premiers habitants de la Nouvelle-

été au centre de la vie économique et sociale des habitants. Aujourd'hui, plusieurs vestiges peuvent encore témoigner du lien étroit entre les résidents du Bas-Saint-Laurent et le fleuve.

Le patrimoine archéologique maritime concerne à la fois les épaves et les quais et autres installations portuaires abandonnées<sup>14</sup>. Il n'existe pas d'inventaire exhaustif des épaves dans nos eaux. Toutefois, les données recueillies auprès de différents organismes publics (Service hydrographique du Canada, Receveur d'épaves, Parcs Canada, MCCCCF) permettent de répertorier une quarantaine de sites d'épaves dont sept ont été officiellement enregistrées à l'ISAQ, la plus connue étant celle de l'*Empress of Ireland* classée en 1999. Depuis quelques années, de plus en plus de personnes



Le Fort Ingall à Cabano.

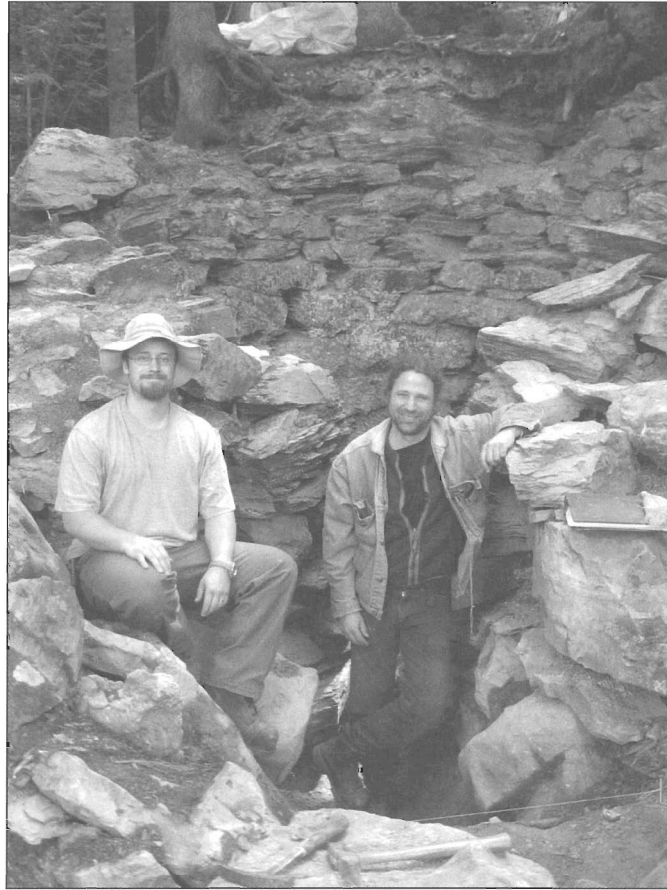
France<sup>16</sup>. La vie des Amérindiens est quant à elle soulignée au Parc national du Bic, où a été aménagé un sentier archéologique, alors que le Parc national du Témiscouata, créé en 2009, fera de l'archéologie préhistorique un de ses axes majeurs de développement.

Une place relativement importante est accordée à la mise en valeur du patrimoine insulaire et maritime. Le riche passé de l'île aux Basques et de ses vestiges archéologiques a amené les intervenants du milieu à créer le Parc de l'aventure basque en Amérique (PABA) à Trois-Pistoles et à implanter un circuit d'interprétation sur l'île. Sur l'île Verte, le centre d'interprétation de l'École Michaud présente le résultat des fouilles archéologiques. Depuis 2009, des travaux archéologiques sont menés sur l'île Saint-Barnabé par Manon Savard, professeure à l'Université du Québec à Rimouski, dans la perspective d'une mise en valeur par Tourisme Rimouski (voir article dans le présent numéro). Dans le domaine maritime, le site historique maritime de la Pointe-au-Père fait une grande place à la mise en valeur de l'épave de l'*Empress of Ireland*.

Finalement, une fouille archéologique réalisée au four à chaux de Saint-Anaclet-de-Lessard, à l'été 2010, permettra à la Corporation du patrimoine de Saint-Anaclet de valoriser ce vestige par l'installation d'un panneau d'interprétation qui s'intégrera au Sentier national.

### Des actions de plus en plus ancrées au territoire régional

Les connaissances acquises en archéologie au cours des 50 dernières années dessinent à grand trait



Fouille archéologique au four à chaux de Saint-Anaclet-de-Lessard. Apparaissent sur la photo Marc Desrosiers, étudiant à l'UQAR et technicien de fouille, et Paul Girard, archéologue chargé de projet pour Ethnoscop. (Photo : Lucien Roy)

l'évolution du Bas-Saint-Laurent, de la préhistoire à aujourd'hui, et identifient les principales zones de potentiel archéologique. L'arrivée récente de nouveaux acteurs dans la région devrait permettre d'approfondir ces connaissances et de développer certains champs de recherche en fonction des particularités régionales.

Ainsi, la présence depuis 2002 de Ruralys, un centre d'expertise en patrimoine rural dirigé par l'archéologue Dominique Lalande, et la création, tout récemment, du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine de l'Université du Québec à Rimouski, créé par Manon Savard et Nicolas Beaudry, offrent des ressources professionnelles et

scientifiques et de nouvelles opportunités pour poursuivre le travail avec un plus grand arrimage au milieu régional.

Une étude réalisée en 2007 par Ruralys<sup>17</sup>, pour le compte du MCCCCF, visait justement à élaborer un concept de conservation intégrée du patrimoine archéologique pour une gestion de cette ressource dans les municipalités locales et régionales. Ces dernières constituent de plus en plus des acteurs majeurs de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine. Bien que la plupart des MRC aient identifié les sites archéologiques dans leur schéma d'aménagement, peu de mesures concrètes ont été mises de l'avant pour assurer leur protection et leur valorisation. À cet égard, un guide en archéologie pour les municipalités est actuellement en préparation au MCCCCF, en collaboration avec le réseau Archéo-Québec, alors que le

projet de loi 82 sur le patrimoine culturel propose d'accorder de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans le domaine de l'archéologie.

Au-delà de l'amélioration des connaissances et des outils de gestion, c'est sans doute du côté de la sensibilisation de la population et des intervenants du milieu que devront porter les efforts pour faire en sorte que le patrimoine archéologique, aujourd'hui encore trop méconnu, puisse être entièrement intégré parmi les enjeux du développement régional.

## Notes

- 1 Euchariste Morin est agent de développement culturel à la Direction du Bas-Saint-Laurent du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- 2 Le lieu où se retrouvent des vestiges archéologiques est appelé site archéologique. Au Québec, la Loi considère qu'un lieu qui témoigne d'une activité humaine doit avoir été abandonné depuis plus de 50 ans pour être considéré comme un site archéologique.
- 3 Les autochtones comprennent les Amérindiens et les Inuits.
- 4 La Société historique de Cabano se nomme aujourd'hui la Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata. Ses principaux objectifs sont la recherche et la diffusion de l'histoire régionale ainsi que la conservation et la mise en valeur des sites archéologiques du territoire. En tant que propriétaire du Fort Ingall, elle assure les activités d'animation de ce lieu d'interprétation du patrimoine reconnu par le MCCCFC.
- 5 Dumais, Pierre. *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*, Dossiers 64, Ministère des Affaires culturelles, 1988.
- 6 Chalifoux, Éric, Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. *La préhistoire du Témiscouata, occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk*, Collection Paléo-Québec n° 26, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1998.
- 7 Dumais, Pierre, Jean Poirier et Gilles Rousseau. « Recherches récentes sur la préhistoire du Témiscouata », texte présenté au colloque annuel de l'Association canadienne d'archéologie, mai 1993, Montréal.
- 8 Dumais, Pierre. « L'archéologie de la période pré-contact dans le Bas-Saint-Laurent. Une science en développement », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XIV, n° 2, juin 1991, p. 4-8. Cet article présente un résumé de la séquence culturelle de l'histoire amérindienne préeuropéenne pour la région du Bas-Saint-Laurent.
- 9 Tremblay, Roland. *Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993*, Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, avril 1994.
- 10 Chapdelaine, Claude, et Steve Bourget. « Premier regard sur un site paléo-indien récent à Rimouski (DcEd 1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXII, n° 1, 1992, p. 17-32.
- 11 Pintal, Jean-Yves. *Projet d'assainissement des eaux usées. Inventaire archéologique du site de traitement, de l'émissaire et du chemin d'accès. Fouille archéologique au site de traitement*, Municipalité de Price, 2006.
- 12 Turgeon, Laurier. « L'île aux Basques : microcosme de notre histoire », dans La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, *L'île aux Basques*, 1997, p. 141-175. Les archéologues responsables des différents chantiers de fouilles ont été successivement Dominique Lalande (1990), Réginald Auger (1991-1992) et William Fitzgerald (1993).
- 13 Histoire plurielle. *Les chemins anciens du Témiscouata : évaluation historique et patrimoniale. Impact du réaménagement du tronçon de la route 185 Saint-Louis-du-Ha! Ha! à Cabano*, Ministère des Transports, 2002.
- 14 Simard, Frédéric. *Patrimoine archéologique maritime. Les épaves et anciens quais*, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2009; Simard, Frédéric. *Patrimoine archéologique maritime Volet 2. Caractérisation des épaves et naufrages*, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2011. Disponibles sur Internet : <http://www.mcccfc.gouv.qc.ca/index.php?id=4222>.
- 15 Belzile, Richard, et Lorraine Paradis. *Fort Ingall, Cabano, Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata*, Les Publications du Québec, 1992.
- 16 Site historique de la Maison Lamontagne. *La Maison Lamontagne. Une architecture, un héritage*, 2010.
- 17 Ruralys. *La conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébécois dans le développement régional : le territoire du Bas-Saint-Laurent*, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2008. Disponible sur Internet : <http://www.mcccfc.gouv.qc.ca/index.php?id=4216>.

# Un bilan des travaux archéologiques récents sur l'île Saint-Barnabé (Rimouski)

*Manon SAVARD (UQAR), Nicolas BEAUDRY (UQAR) et Dominique LALANDE (Ruralys)<sup>1</sup>*

À l'invitation de Tourisme Rimouski, le Laboratoire d'archéologie et de patrimoine (LAP) de l'UQAR a mené des travaux archéologiques sur l'île Saint-Barnabé, au large de Rimouski, au cours des étés 2009 et 2010<sup>2</sup>. Pour Tourisme Rimouski, ces interventions étaient une étape préalable à une mise en valeur éclairée de l'île et de son histoire; pour le LAP, qui travaillait en collaboration avec Ruralys, elles s'inscrivaient dans une volonté de développer l'enseignement et la recherche en archéologie à Rimouski. Les travaux ont consisté en une étude de potentiel et un inventaire archéologique, deux étapes préalables à une éventuelle fouille archéologique. Le secteur sur lequel se sont concentrés les travaux est l'emplacement où aurait vécu Toussaint Cartier, dit « l'ermite » de l'île Saint-Barnabé, son seul habitant connu de 1728 à 1767. Les résultats obtenus, la couverture médiatique locale et l'intérêt de la population ont dépassé les attentes, l'intervention archéologique devenant elle-même un objet de mise en valeur. Cet article présente les résultats préliminaires de ces travaux et leurs retombées à ce jour.

## L'étude de potentiel

L'étude de potentiel archéologique est une étape préparatoire essentielle au travail de terrain des archéologues. Elle consiste en une compilation et une synthèse de l'ensemble des données disponibles (données géographiques et paléoenvironnementales, données historiques, traditions orales, etc.), y compris les études et travaux archéologiques déjà réalisés, dans le but d'identifier les zones les plus susceptibles de livrer des vestiges d'activités ou d'occu-

pations anciennes. On cherche en outre des indices sur la nature, la localisation, l'étendue et l'état de conservation d'éventuels vestiges.

## L'île Saint-Barnabé avant Toussaint Cartier

L'île Saint-Barnabé est une longue et étroite bande de terre qui ferme en partie la baie de Rimouski. Sa topographie présente peu de variations, à l'exception d'une crête rocheuse dont l'altitude dépasse à peine 10 mètres; son sommet, appelé la *Petite Montagne*, atteint 17 mètres.

Lors de la dernière déglaciation, à partir d'environ 14 000 ans avant aujourd'hui (AA), le retrait des glaciers a donné lieu à la formation de la mer de Goldthwait dans ce qui est aujourd'hui l'estuaire du Saint-Laurent. Le niveau marin a connu des fluctuations importantes durant l'Holocène<sup>3</sup>, atteignant 135 à 140 mètres au-dessus du niveau marin actuel sur le territoire de Rimouski<sup>4</sup>. Ces fluctuations ont laissé sur les côtes de l'île Saint-Barnabé des traces comparables à celles qu'on observe sur le littoral du Bas-Saint-Laurent. Si l'île a pu émerger et être habitée très tôt durant la préhistoire, elle a été affectée par plusieurs transgressions marines qui auront perturbé d'éventuelles traces d'activités humaines. On ne peut donc guère espérer y trouver des traces d'occupation antérieures aux dernières transgressions, entre 2 500 et 1 000 AA, sauf peut-être sur les sommets.

L'île a pu être fréquentée ensuite par des Amérindiens puis, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, par des explorateurs et des pêcheurs européens.

Dans son carnet de voyage de 1535, Jacques Cartier mentionne une île qu'il rencontre peu avant d'arriver à la hauteur du havre du Bic. Il s'agit vraisemblablement de l'île à laquelle Samuel de Champlain donne en 1603 le nom de Saint-Barnabé, probablement le 16 juin, jour de la fête du saint<sup>5</sup>; elle apparaît sous ce nom sur une carte de 1612. Le jésuite Henri Nouvel, qui séjourne dans l'estuaire en 1663-1664 avec un groupe de Montagnais, mentionne que ce dernier serait arrivé près de l'île Saint-Barnabé le 7 décembre, quelques jours après avoir quitté l'île Verte<sup>6</sup>. Aucun séjour sur l'île elle-même n'est mentionné, bien qu'une présence amérindienne préhistorique et historique soit bien attestée sur plusieurs autres îles du Saint-Laurent<sup>7</sup>.

## L'ermite de l'île

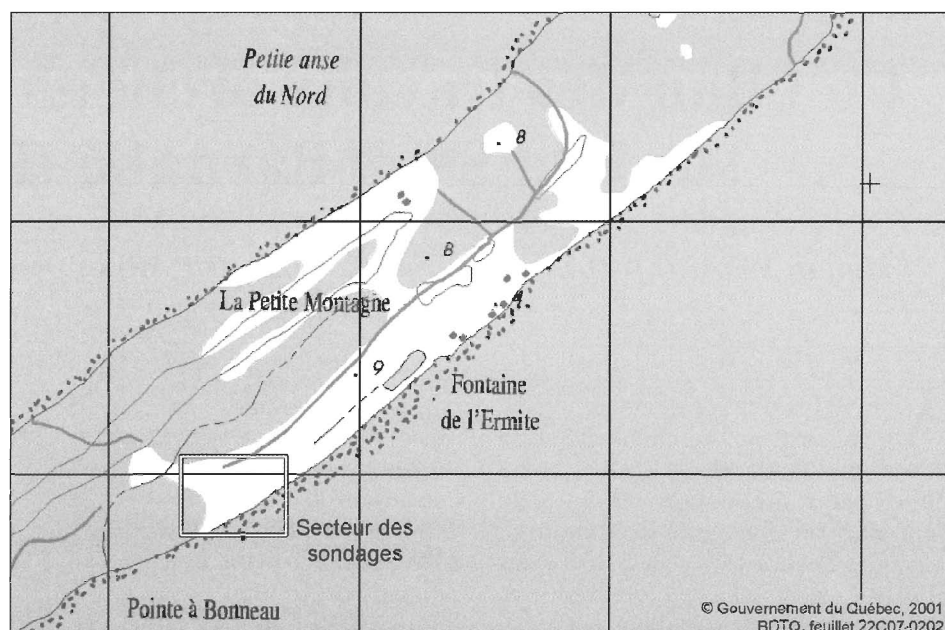
Toussaint Cartier demeure donc le premier habitant connu de l'île. La légende s'est rapidement emparée de ce personnage solitaire pour en faire l'« ermite de l'île », tantôt un exemple de piété et tantôt un héros romantique, aujourd'hui un personnage mythique complexe auquel les Rimouskois sont très attachés<sup>8</sup>. Quelques documents d'archives témoignent de son existence : l'acte de donation de 1728 du seigneur Pierre Lepage qui permet à Toussaint Cartier de s'installer seul sur l'île « afin de faire son salut »; un acte de mariage de 1729 qui mentionne sa présence; le renouvellement de l'entente avec l'héritier du seigneur, Pierre Lepage de Saint-Barnabé II, en 1764; l'acte de sépulture de Toussaint Cartier de 1767<sup>9</sup>; deux documents, datés de 1772 et de 1790, qui concernent des terres défrichées et exploitées par Toussaint Cartier<sup>10</sup>.

Seul l'acte de 1764 offre quelques détails susceptibles de nous renseigner quelque peu sur les aspects matériels de son existence : on y mentionne notamment que le seigneur « s'oblige de fournir une vache à lait tous les printemps et à la prendre tous les automnes pour l'hiverner »<sup>11</sup>. Les données disponibles sur d'éventuelles traces matérielles laissées par Toussaint Cartier sont donc essentiellement des témoignages posthumes, souvent rapportés.

Sa demeure était visible du village puisque selon le témoignage de Charles Lepage, petit-fils du seigneur Pierre Lepage, c'est l'absence de fumée provenant de la cheminée de l'ermite qui aurait alerté les Rimouskois en janvier 1767 et mené à sa découverte, inconscient, sur le plancher de sa maison<sup>12</sup>. En 1880, l'avocat François-Magloire Derome situe la demeure près du milieu de l'île, du côté sud<sup>13</sup>. Joseph-Charles Taché abonde dans le même sens : « [l']habitation et le champ cultivé par l'ermite étaient situés vers le milieu de l'île Saint-Barnabé, du côté sud faisant face au village de Rimouski »<sup>14</sup>. On précise par ailleurs que cette maison était « vis-à-vis de l'église »<sup>15</sup>.

Selon Joseph Signay, archevêque de Québec, Toussaint Cartier vivait dans « une maison d'une trentaine de pieds divisée en trois chambres »<sup>16</sup>. Charles Guay rapporte le témoignage de Charles Lepage, selon lequel Toussaint Cartier vivait dans « une maison en colombage, de 35 pieds sur 20, avec solage et cheminée en pierre »<sup>17</sup> alors que Taché parle plutôt d'une « maisonnette » d'une seule pièce et d'une petite étable qui logeait une vache et quelques poules<sup>18</sup>. Une gravure, parue à la une de *La Presse* du 29 septembre 1906, propose une reconstitution d'une cabane en bois rond inspirée de la description de Taché, lui-même cité dans l'article<sup>19</sup>.

En 1867, Elzéard D. Gauvreau évoque des « pèlerinages aux ruines de l'ermite », ce qui suggère que des



**Figure 1.**  
La partie habitée de l'île Saint-Barnabé

vestiges étaient visibles en surface, probablement les restes de fondations mentionnés par Guay en 1873 dans sa *Chronique de Rimouski*<sup>20</sup>. En 1880, Derome rapporte que « [l']emplacement et le jardinet de l'ermite se reconnaissent naguère à d'anciennes excavations et à de légères dépressions de terrain encore parfaitement visibles »<sup>21</sup>.

Toussaint Cartier aurait défriché une terre sur laquelle il cultivait du blé et des pois; il aurait aussi planté des gadelliers et des groseilliers. En 1873, « des bouleaux d'un pied de diamètre couvr[ai]ent le terrain sillonné par sa charrue »<sup>22</sup>. Il aurait aussi aménagé un jardin « d'assez grande dimension »<sup>23</sup>; Taché rapporte qu'« il n'y a pas encore bien des années, on trouvait encore quelques arbustes de jardin dont les premiers plants avaient été mis en terre par le pieux reclus. »<sup>24</sup> Derome parle de « l'enclos d'un petit jardin », ainsi que du froment et des légumes du potager<sup>25</sup>.

Guay mentionne enfin une « fontaine [que l'ermite] creusa de sa main [...] à quelques arpents de sa maison », dont les parois empierrées étaient toujours visibles en 1873. La distance entre l'emplacement pré-

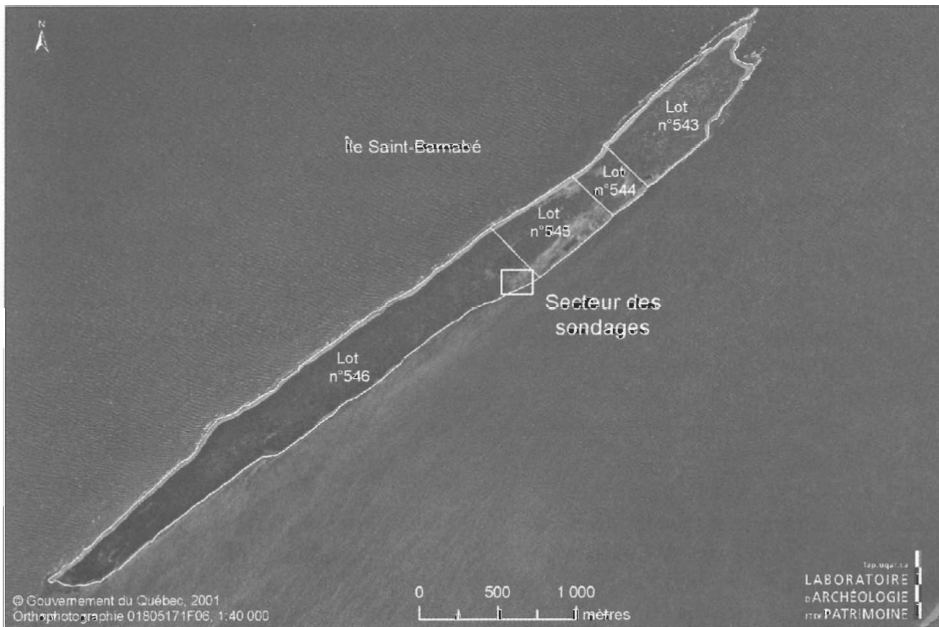
sumé de la demeure de Toussaint Cartier et cette « fontaine » peut sembler étonnante. Une « Fontaine de l'ermite » apparaît sur la carte topographique provinciale (figure 1), mais ce toponyme désigne un lac artificiel creusé entre 1952 et 1954<sup>26</sup> et qui n'apparaît pas sur les plus anciennes photographies aériennes disponibles (1927, figure 2). En revanche, un petit cours d'eau représenté sur les cartes topographiques, l'une des rares sources d'eau douce en surface sur l'île, se déverse à proximité du secteur des sondages de 2009 et 2010. Selon des informateurs<sup>27</sup>, le ruisseau se serait envasé mais l'eau y était autrefois claire et l'on pouvait y voir un endroit surcreusé. C'est cet emplacement qui est désigné sur la jaquette d'une publication de M.-A. Massicotte<sup>28</sup> et Chassé mentionne que « la fontaine de l'ermite » se trouve sur le lot 546<sup>29</sup>, où se trouve l'embouchure du ruisseau.

### Après Toussaint Cartier Exploitation agricole

On sait qu'un certain Louis Trudel a habité l'île car un acte notarié daté de 1782 le désigne comme « habitant de l'île Saint-Barnabé »<sup>30</sup>; il est possible qu'il ait exploité les



**Figure 2.**  
Photographie aérienne de la partie habitée de l'île Saint-Barnabé (1927)



**Figure 3.**  
Cadastré de l'île Saint-Barnabé (M.-A. Roy, 2011)

terres défrichées par l'ermite. Vendue à Joseph Drapeau avec la seigneurie de Rimouski, l'île a été divisée en 1790 : 10 arpents de front par 6 arpents, soit toute la profondeur de l'île, sont demeurés la propriété de la famille Lepage, ce qui correspond aux lots 544 et 545 (figure 3). Ce territoire comprendrait 3 arpents de front défrichés par l'ermite et, à l'est,

7 arpents contigus en bois debout<sup>31</sup>. Ainsi, la terre de l'ermite serait vraisemblablement située sur le lot 545, attenante à son lieu de résidence présumé, situé dans l'angle sud-est du lot 546 (figure 3).

On ne connaît aucun document concernant l'occupation de l'île entre 1790 et les années 1850, quand

Louis-Jacques Lepage, agriculteur, pêcheur et marinier, s'y est établi avec sa famille<sup>32</sup>, pour y vivre jusqu'à sa mort, le 20 décembre 1903. En 1881, il habitait le lot 544 et l'un des descendants Lepage avait un locataire sur le lot 545<sup>33</sup>. Peu de temps après la mort de Louis-Jacques, la maison familiale a été laissée à l'abandon, servant de refuge aux chasseurs et aux excursionnistes, jusqu'à sa destruction par un incendie accidentel le 6 juin 1942<sup>34</sup>; un panneau marque aujourd'hui son emplacement. Théodore Lepage venait d'acheter les lots Lepage (544 et 545); il construisit alors un chalet. Il cultiva les terres de son grand-père jusqu'en 1973, quant il mit fin à ses activités sur l'île pour s'établir à Rimouski<sup>35</sup>. Il continua cependant à fréquenter son chalet sur l'île.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les lots 543 et 546 sont devenus la propriété du juge Ulric Joseph Tessier. La famille Tessier et ses invités fréquentaient l'île pour y pratiquer la randonnée, la cueillette et la chasse. Elle employait des fermiers et louait aussi des terres pour l'agriculture, avec des droits de pêche et de chasse. On sait qu'en 1890, un fermier à l'emploi des Tessier cultivait le lot 546 et que ce lot était loué en 1893. On y trouvait une maison rudimentaire, « longue et noire », dont la partie ouest était réservée aux Tessier, ainsi que des bâtiments de ferme<sup>36</sup>. Dans les années 1920, la principale production de l'île était la pomme de terre : on engraisait le sol au varech et on emmagasinait les récoltes dans des « caves de dehors », des abris souterrains d'environ 25 par 40 pieds et 6 pieds de hauteur<sup>37</sup>. On sait que les lots 543 et 546 ont été cultivés, mais on ignore l'emplacement exact des caves et leur nombre. Un caveau à patates aurait été construit par Théodore Lepage et Henri Slater près de l'emplacement de la maison de Louis-Jacques Lepage; il correspond probablement à une anomalie topographique visible aujourd'hui à proximité de l'emplacement du site de la maison Lepage. Un autre caveau, qui n'a pas été localisé, aurait été

aménagé plus à l'ouest par Joseph Parent qui louait des terres aux Tessier<sup>38</sup>.

### Monuments religieux

La construction d'une chapelle dédiée à Saint Barnabé a été envisagée en 1885, mais le projet a été abandonné en faveur de l'érection d'une croix de bois, bénite par M<sup>gr</sup> Langevin le 11 juin 1887<sup>39</sup>. M. Saint-Laurent a érigé une seconde croix en 1975 aux côtés de la première; toutes deux sont toujours visibles sur l'île. M. Saint-Laurent a remplacé le bras horizontal de la première, mais son bras vertical serait d'origine<sup>40</sup>.

### Exploitation forestière

La forêt de l'île a été exploitée par la *Compagnie industrielle de Rimouski*, qui a obtenu des droits de coupe de la succession Tessier en 1914 et 1915; en 1914 seulement, 600 000 pieds de bois d'épinette ont été coupés<sup>41</sup>. *Pineau et frères* de Saint-Anaclet exploitèrent à leur tour les ressources forestières de l'île entre 1942 et 1945. La compagnie forestière *Price Brothers* a acheté les lots 543 et 546 vers la fin des années 1950 et les a vendus à la ville de Rimouski en 1987.

### Chasse et villégiature

Comme en témoignent les chroniques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'île Saint-Barnabé est depuis longtemps un lieu de repos, de promenade et de pique-nique pour les Rimouskois. Le général Eugène Fiset, qui y chassait la sauvagine dès les années 1920, se construisit un camp de chasse dans le secteur du Lac à Canards, à l'extrémité ouest de l'île. Son camp de chasse a été laissé à l'abandon après sa mort et détruit à la demande de la *Price Brothers*<sup>42</sup>. C'est aussi à la demande de la compagnie que le dernier bâtiment de la succession Tessier, laissé à l'abandon, a été détruit à la fin des années 1960. Selon les descriptions données par P.-É. Saint-Laurent, qui s'est lui-même chargé de cette opération, il s'agit vraisemblablement des restes de la maison longue.

Théodore Lepage a vendu des parcelles à des résidents de Rimouski qui y ont construit des chalets, toujours visibles de nos jours. Le reste de ses terres ont été vendues à Ville de Rimouski en 2000; d'autres lots l'ont été depuis. La Ville est aujourd'hui propriétaire de la presque totalité de l'île.

### Étude archéogéographique

Une étude archéogéographique<sup>43</sup>, réalisée à partir de photographies aériennes de 1927, 1973, 1980, 1992 et 2001, ainsi que d'une image satellitaire Google Earth de 2009, permet de constater que les limites du cadastre de 1875, qui tire ses origines du partage des terres entre les Lepage et le seigneur Drapeau en 1790<sup>44</sup>, sont toujours matérialisées par des sentiers et par des variations dans la végétation. Le plus ancien cliché (figure 2) montre l'importance de l'agriculture sur l'île en 1927. Un réseau de sentiers (qui demeurent aujourd'hui les principaux sentiers de l'île) relie six bâtiments répartis dans deux secteurs du centre-est de l'île. Deux de ces bâtiments correspondent à la maison et à la grange de Louis-Jacques Lepage, dont les emplacements sont connus; les autres pourraient correspondre à la maison longue des Tessier et à ses dépendances. Il n'est pas rare que l'on construise à l'emplacement de structures anciennes pour profiter d'un emplacement favorable, de matériaux récupérables, de fondations existantes ou de terres déjà défrichées<sup>45</sup>. Les deux secteurs bâtis en 1927 pourraient donc posséder un potentiel archéologique remontant à des périodes antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle; or, le secteur ouest correspond, selon la tradition<sup>46</sup>, au site de la demeure de Toussaint Cartier. Le cliché de 1927 montre dans ce secteur, près du groupe de bâtiments, une forme ovale qui pourrait être la trace d'un enclos ou d'un grand potager (figure 2).

### Travaux archéologiques antérieurs

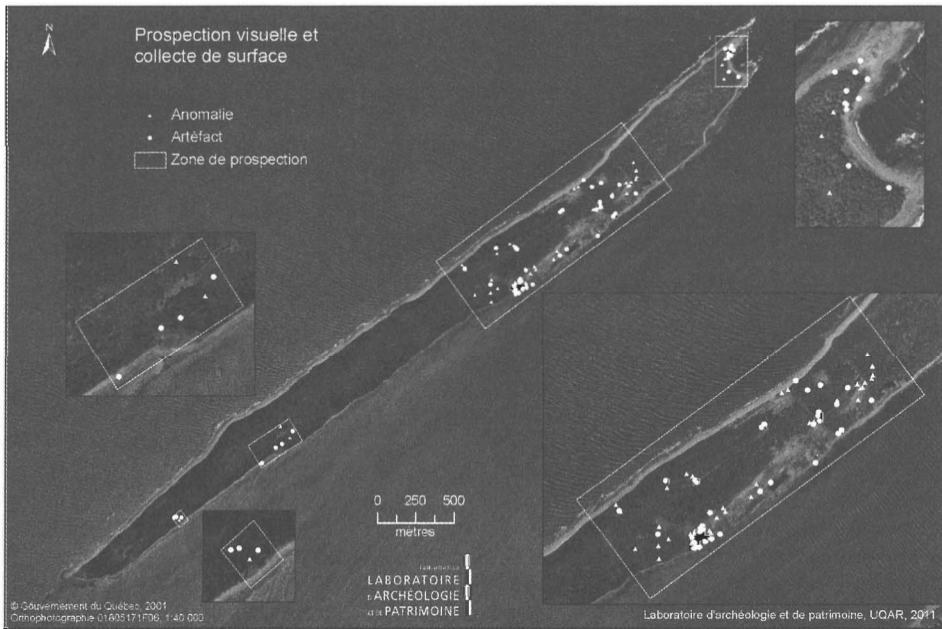
L'île Saint-Barnabé a fait l'objet de travaux archéologiques en 1993, sous la direction de Roland Tremblay, dans le cadre d'un inventaire plus vaste qui s'intéressait à la présence

amérindienne sur les îles du Saint-Laurent, notamment au Sylvicole<sup>47</sup>. Seule l'arrière-plage de la Fourche-du-Bout-d'en-Bas, une anse située à l'extrémité nord-est de l'île, a fait l'objet de sondages, tous négatifs. Des dépressions situées dans le même secteur ont été relevées par l'équipe de R. Tremblay; il s'agirait, selon P.-É. Saint-Laurent et selon la tradition orale, d'anciennes caches de contrebandiers<sup>48</sup>. L'une de ces fosses a été sondée, mais les archéologues n'ont trouvé aucun indice permettant de confirmer ou d'infirmer cette interprétation.

### Bilan de l'étude de potentiel

Le personnage de Toussaint Cartier tient une place particulière dans l'histoire de l'île Saint-Barnabé et de Rimouski. Les textes et la tradition orale s'accordent pour situer sa demeure sur la côte sud et vers le milieu de l'île. Des témoins rapportent que des vestiges et des anomalies topographiques indiquaient encore l'emplacement de sa maison et de son jardin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais les sources se contredisent en ce qui a trait à la forme et aux dimensions de sa maison. Les terres cultivées et défrichées par Toussaint Cartier se trouvent vraisemblablement dans la partie sud-ouest du lot 545 et sa fontaine correspond probablement à l'aménagement du ruisseau dont l'embouchure se trouve sur le lot 546. L'étude archéogéographique permet d'identifier deux secteurs particulièrement prometteurs : le premier correspond à celui où la tradition situe la demeure de Toussaint Cartier; le second, au centre-est, est l'emplacement de la maison et de la ferme de Louis-Jacques Lepage.

L'intérêt de l'île dépasse cependant la seule personne de Toussaint Cartier. L'île a été un front pionnier, un terroir agricole, une base de pêche, un terrain de chasse, une forêt exploitée, un cimetière marin, un lieu de villégiature et de tourisme. La côte sud de l'île est particulièrement favorable à l'occupation humaine, plus, sans doute, que la



**Figure 4.**  
Secteurs prospectés et résultats de la campagne de prospection 2009-2010  
(M.-A. Roy, 2011)

pointe nord-est sondée en 1993. Elle est bien exposée au soleil, bien protégée des vents du nord, visible de Rimouski et facilement accessible depuis la terre ferme; la proximité d'un ruisseau est également favorable à l'occupation, historique comme pré-historique. Les occupations et les activités successives ont cependant pu perturber les vestiges : des matériaux de construction ont pu être réemployés; des terrassements, des caveaux et les labours ont pu détruire des vestiges et perturber leur stratigraphie. L'exploitation forestière a aussi pu affecter les vestiges à la grandeur de l'île, ainsi que les nombreux chablis favorisés par un sol mince et de grands vents.

### L'inventaire archéologique Objectifs et méthodologie

L'inventaire archéologique consiste à valider les résultats de l'étude de potentiel et à préciser la nature, l'étendue et l'état de conservation des vestiges. L'inventaire archéologique peut faire appel à des méthodes non intrusives, comme la prospection visuelle et la collecte de surface, ou à des sondages archéologiques.

Les objectifs de l'inventaire mené sur l'île Saint-Barnabé en 2009 et 2010 étaient d'identifier et de localiser d'éventuels sites d'occupation sur l'île, particulièrement une éventuelle occupation du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement présumé de la demeure de Toussaint Cartier. Une partie de l'île a fait l'objet d'une prospection visuelle intensive accompagnée d'une collecte de surface; seul le site présumé de la demeure de Toussaint Cartier a fait l'objet de sondages (figure 3).

### Prospection visuelle et collecte de surface

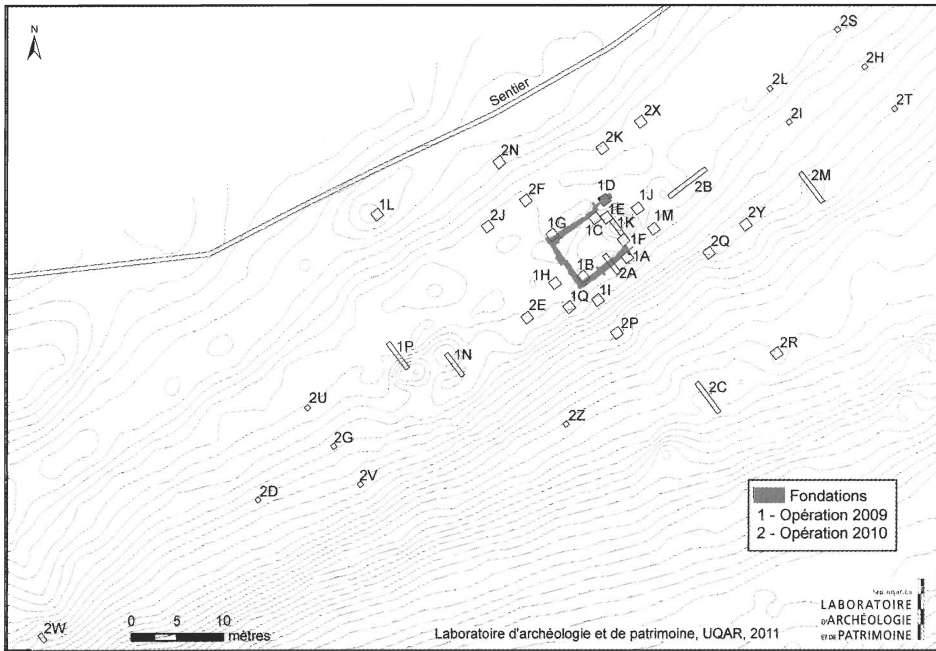
Les secteurs prospectés (figure 4) ont été parcourus par des équipes d'étudiants chargés de relever au GPS la position des artefacts visibles en surface et d'anomalies topographiques qui pourraient être d'origine anthropique : dépressions (qui peuvent correspondre à des fosses, à des latrines, etc.), reliefs (qui peuvent indiquer des structures enfouies), terrassements, etc. Pour éviter de perturber d'éventuels niveaux d'occupation, seuls les objets émergeant totalement du sol ont été prélevés.

Les objectifs initiaux de la campagne de 2009 étaient de couvrir toute la superficie de l'île, mais la densité des artefacts en surface et des anomalies topographiques était telle qu'à peine le quart de l'île a pu être prospecté en 2009. La campagne de prospection s'est poursuivie quelques jours en 2010 dans des secteurs ciblés. La prospection se poursuivra au cours des prochaines saisons et certains secteurs pourront faire l'objet d'études plus poussées.

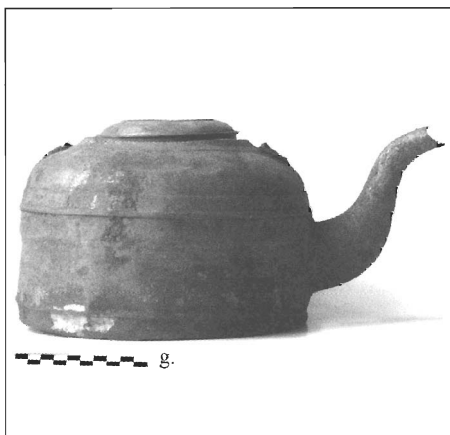
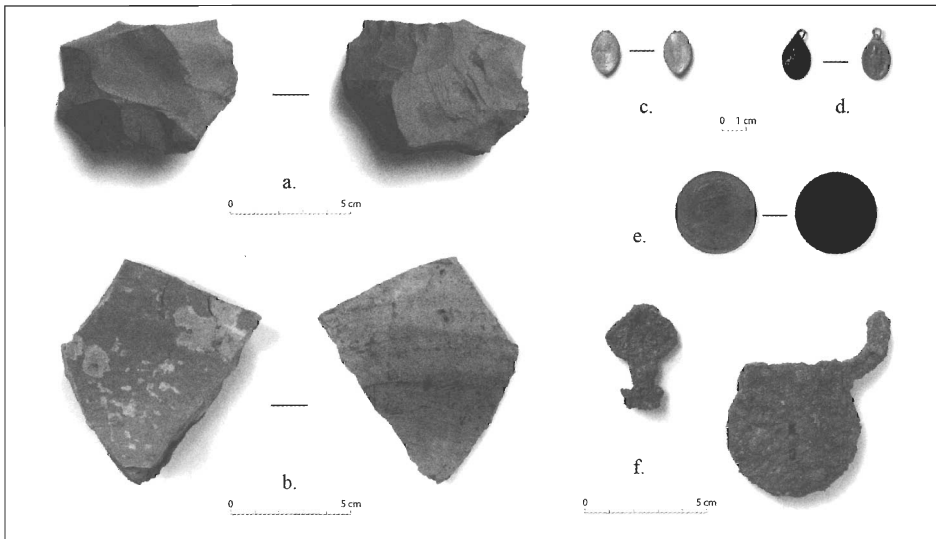
### Sondages

L'emplacement présumé de la maison de Toussaint Cartier, localisé sommairement à partir des sources disponibles, se présentait en 2009 comme quelques centaines de mètres carrés de friches d'herbes hautes. Une prospection visuelle et une collecte de surface préliminaires de ce secteur (figure 3) ont livré deux dépressions dont l'une était bordée d'un alignement de pierres. C'est autour de cette structure que s'est concentrée l'intervention de 2009, menée du 20 juillet au 15 août. Treize sondages de 1 m × 1 m ont été ouverts, implantés en fonction d'une grille déterminée par les structures visibles en surface, ainsi que trois tranchées de 0,50 m × 2,1 à 3,5 m (figure 5). Chaque sondage et chaque tranchée a été fouillée manuellement, par couches stratigraphiques. Une fondation de pierre qui affleurerait a en outre été exposée pour permettre d'en relever le plan (figure 5). Les sondages ont rapidement livré les premiers tessons de céramique commune à glaçure verte française. Outre ces artefacts diagnostiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, le site a livré un nucléus de chert de facture amérindienne ainsi que des vestiges et un très riche assemblage de mobilier des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Une dépression associée à la fondation de pierre et structurée de parois de bois est probablement un caveau à légumes du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle. Comme tous les sondages ont été positifs, il n'a pas été possible délimiter ce nouveau site archéologique (DcEd 9)<sup>49</sup>. La détermination de ses limites est devenue le principal objectif de l'intervention de 2010, qui s'est déroulée du 20 juillet au 13 août. Après





**Figure 5.** Plan des sondages réalisés en 2009-2010 (relevé U. Neumeier 2009-2010, dessin M.-A. Roy, 2011).



- Sélection d'artefacts du site DcEd-9
- a) Nucléus, inv. DcEd-9-1H4.27.
  - b) Tesson de céramique commune à glaçure verte, inv. DcEd-9-1B2.2.
  - c) Médaille de sainte Anne, inv. DcEd-9-1Q1.28.
  - d) Médaille du Sacré-Cœur, inv. DcEd-9-1A2.5.
  - e) Médaille commémorative du couronnement d'Elizabeth II, 1953, inv. DcEd-9-1C1.1.
  - f) Clef et cadenas, inv. resp. DcEd-9-1H4.34 et DcEd-9-1H4.33.
  - g) Grande bouilloire en aluminium, inv. DcEd-9-1N2.54 (clichés N. Beaudry, 2009).

un débroussaillage de l'ensemble du secteur d'étude, qui a révélé l'existence de nouvelles anomalies topographiques, 10 sondages de 0,5 m × 0,5 m et 10 sondages de 1 m × 1 m ont été ouverts, ainsi que 5 tranchées de 0,5 m × 1 à 5 m (figure 5). Les sondages ont permis de délimiter le site à l'ouest, et, par la densité du matériel, de circonscrire l'occupation associée au Régime français.

La campagne de 2010 a livré du matériel lithique (éclats de taille) et un tesson de céramique amérindienne qui confirme une présence amérindienne sur l'île, datant du Sylvicole ou de la période de Contact. Cependant, comme le nucléus en pierre de 2009, ce matériel a été trouvé dans les mêmes niveaux que des artefacts historiques plus récents; il n'est donc pas encore possible de localiser un éventuel site amérindien.

En revanche, l'inventaire a livré des structures (fondations, fosses et possiblement un puits) et une collection considérable d'artefacts des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, comprenant des outils et des pièces de machinerie, des éléments d'architecture et de mobilier, des récipients et des ustensiles, des éléments de vêtement et des objets personnels, etc. (figure 6). Cette collection rend compte avec éloquence des utilisations successives de l'île : exploitation agricole, exploitation forestière, chasse et villégiature, etc. Il témoigne d'une vie domestique tantôt familiale, des jouets attestant de la présence d'enfants, tantôt collective et essentiellement masculine comme l'aurait été celle d'un camp de bûcherons ou d'un camp de chasse. Une tranchée a livré un impressionnant dépôt de bouteilles de bière (figure 7), alors que deux médailles témoignent de la piété des occupants de l'île. L'inventaire n'a livré qu'un échantillon des occupations successives du site DcEd 9, mais il laisse déjà entrevoir le potentiel et la richesse archéologique de l'île Saint-Barnabé.

### Volet public du projet

Les médias locaux ont démontré un vif intérêt pour le projet et lui ont consacré une belle couverture. Les travaux de 2009 ont fait l'objet d'une douzaine d'articles, de sept entrevues radiophoniques et d'un reportage télévisé, diffusé à l'échelle provinciale et sur un canal de nouvelles par Internet. La couverture médiatique a été comparable en 2010, la visibilité du projet ayant bénéficié en outre de la tenue à Rimouski du *XXIX<sup>e</sup> Colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec* en avril-mai 2010, d'une visite sur le chantier du maire de Rimouski, M. Éric Forest, et de l'inscription de l'activité au *Mois de l'archéologie* coordonné par le réseau Archéo-Québec. Pour répondre à l'intérêt des visiteurs, les travaux de terrain ont été accompagnés d'une animation et d'une mise en valeur de l'intervention archéologique elle-même, un des membres de l'équipe allant au-devant des visiteurs pour leur présenter le projet, ses objectifs, le potentiel du site et le travail de l'archéologue.

Une enquête après des visiteurs, entreprise en 2009 de façon informelle, a été poursuivie en 2010 et structurée à l'aide d'un questionnaire. Un compte des visiteurs sur le site a été tenu, alors que Tourisme Rimouski tenait le compte des visiteurs de l'île. Entre 2009 et celui de 2010, le nombre des personnes qui ont visité l'île pendant les travaux archéologiques a doublé, passant de 857 à 1738; de ce nombre, environ le tiers ont visité le site (respectivement 274 et 576). Des visiteurs du site qui ont été sondés, 77 % étaient au courant de l'intervention; 65 % en avaient été informés par les médias locaux et 35 %, par Tourisme Rimouski. 77 % ont déclaré que l'intervention archéologique comptait parmi les motifs pour lesquels ils visitaient l'île. 74 % la visitaient pour la première fois, dont plus de la moitié (52 %) provenaient de la MRC de Rimouski-Neigette et 38 % d'autres régions du Québec, dont 13 % de la grande région de Montréal. L'expérience de ces deux saisons démontre qu'il existe un intérêt réel pour l'archéologie au



**Figure 7.** Sabrina Longchamps, étudiante à l'UQAR, devant une tranchée qui a livré un important dépôt de bouteilles de bière (cliché M. Savard, 2009).

Bas-Saint-Laurent et que l'activité archéologique peut contribuer de façon significative à la mise en valeur d'une ressource touristique et culturelle comme l'île Saint-Barnabé.

### Conclusion

Le potentiel archéologique de l'île Saint-Barnabé a été largement confirmé. Une présence amérindienne est attestée; le site où aurait vécu Toussaint Cartier a livré des vestiges qui témoignent d'une occupation dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. La collection témoigne des occupations et des fonctions successives de l'île au cours de cette période : une île habitée; une île exploitée, notamment par l'agriculture, la coupe forestière et la chasse; une île de pèlerinage, d'excursion et de villégiature. Si le personnage de l'ermite est au cœur du projet de mise en valeur à l'origine de l'intervention archéologique, il est aujourd'hui

acquis que le potentiel archéologique et scientifique de l'île et son potentiel de mise en valeur dépassent largement le seul Toussaint Cartier.

La poursuite des travaux est souhaitable. Leurs objectifs devraient être, en premier lieu, la fouille du site DcEd 9, particulièrement celle de l'aire d'occupation associée au Régime français; la poursuite de l'inventaire du site DcEd-9 et de ses environs, notamment pour identifier et délimiter une éventuelle occupation amérindienne ainsi que les occupations et activités postérieures au Régime français (ferme du XIX<sup>e</sup> siècle, possible camp de bûcherons, etc.); la poursuite de la prospection extensive de l'île et, selon les résultats, d'autres inventaires ciblés. Le potentiel de l'île Saint-Barnabé est tel qu'elle pourra faire l'objet d'activités archéologiques pendant encore plusieurs années.

La recherche, l'enseignement, le développement culturel et le développement économique se fondent dans ce projet. La mise en valeur pédagogique des activités de recherche permettra de poursuivre le développement à l'UQAR d'un enseignement qui intègre les ressources archéologiques et patrimoniales. Or, ces ressources culturelles jouent un rôle important dans la mémoire collective, dans la formation d'une identité régionale et dans l'attachement des gens pour leur région, donc à sa vitalité. Elles constituent aussi des ressources importantes pour l'économie des régions-ressources qui comptent sur le tourisme pour diversifier leurs activités. L'archéologie permet de matérialiser l'histoire; elle contribue à imprégner de vie les lieux et les paysages. Les ressources archéologiques, comme les autres ressources patrimoniales, ont la capacité de contribuer à une offre culturelle et touristique originale. Le potentiel archéologique de l'île Saint-Barnabé est donc une richesse régionale qu'il importe de connaître, d'apprécier et de mettre en valeur.

## Notes

- 1 Manon Savard est professeure en géographie humaine de l'environnement à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et archéologue; Nicolas Beaudry est professeur d'histoire et d'archéologie à l'UQAR et archéologue; Dominique Lalande est directrice de Ruralys et archéologue.
- 2 L'équipe de terrain a compté en 2009 et 2010 Stéphane Babin, Nicolas Beaudry, Jérôme Bossé, Marc Desrosiers, Juliana Fonseca Fiallo, Chantal Gagné, Mélanie Gagné, Pierre-Olivier Gagnon, Mariane Gaudreau, Jessica Laguë, Dominique Lalande, Sabrina Longchamps, Urs Neumeier, Renaud Pagniez et Manon Savard; Véronique Babin-Roussel, Jean-Loup Castonguay et Gabrielle Goulet ont également pris part aux travaux en laboratoire. Les auteurs tiennent à remercier de leur aimable collaboration Jacques Desrosiers et Armand Dubé (Tourisme Rimouski), Claude La Charité (UQAR), Marie-Andrée Roy (UQAR), l'équipe des excursions à l'île Saint-Barnabé et l'équipage du *Rimouskois*. Nous tenons aussi à remercier nos informateurs Paul-Émile Saint-Laurent, propriétaire d'un chalet sur l'île puis gardien de l'île pour la compagnie *Price Brothers* et pour la Ville de Rimouski, Mme Proulx et M. Palin, propriétaires d'un chalet sur l'île, ainsi que Serge Labrecque (Commission de toponymie du Québec). Les travaux ont été financés par des contributions du Fonds institutionnel de recherche de l'UQAR, du Fonds de développement de l'offre touristique du Bas-Saint-Laurent, de Tourisme Rimouski, de la Ville de Rimouski et du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture.
- 3 Jean-Claude Dionne, « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle, dir., *Deglacial history and relative sea-level changes, northern New England and adjacent Canada*, Boulder (Colorado), Geological Society of America, 2001, p. 271-284; *Id.*, « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 56 n° 1, 2002, p. 33-44.
- 4 Bernard Hétu, « Déglaciation, émer-sion des terres et pergélisol tardi-glaciaire dans la région de Rimouski, Québec », dans Claude Chapdelaine, dir., *Il y a 8000 ans à Rimouski. Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano* (Paléo-Québec, 22), Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1994, p. 11.
- 5 Marie-Andrée Massicotte et Antonio Lechasseur, *De verdure et de rêves. L'île Saint-Barnabé*, Rimouski, Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, 1988, p. 2.
- 6 Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 91.
- 7 Roland Tremblay, « Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent : été 1993 », rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1994, 94 pages.
- 8 Béatrice Chassé, *Rimouski et son île*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et IGRIDEQ, 2003, 101 pages; Marie-Andrée Massicotte, *op. cit.*, p. 6-7; Yvon Migneault, « Que devons-nous à France Brooke, 1724-1789, au sujet de Toussaint Cartier, l'ermite de l'île St-Barnabé, 1707-1767? », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XIII.1 (n° 35), 1988, p. 3-11; Mario Mimeault, « La légende Toussaint Cartier : critique des sources », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XIV.1 (n° 38), 1990, p. 23-30. Voir aussi les chroniques de C. La Charité dans le *Le Mouton Noir* depuis le vol. 15 n° 1, septembre-octobre 2009.
- 9 Claude La Charité, « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (IX) : Que nous apprennent les archives? ». *Champ libre* (encart dans *Le Mouton Noir* vol. 16 n° 5), mai-juin 2011, p. 4.
- 10 Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Rimouski, Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Kamouraska, greffes de notaires (CN104), notaire Michel Saindon (S50), 28 mars 1772, « Compte de tutelle »; Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Rimouski, notaire Joseph Valentin Gagnon, acte notarié n° 1871, 20 juillet 1885, « Donation par Louis-Jacques Lepage à la Corporation épiscopale catholique romaine de Saint-Germain de Rimouski ». Transcriptions fournies par C. La Charité.
- 11 Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Québec, Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Québec, greffes de notaire (CN301), Jean-Claude Panet (S207), 13 août 1764, « Donation à la charge d'une pension par Toussaint Cartier au sieur Lepage de Saint-Barnabé ». Transcription fournie par C. La Charité.
- 12 Ce témoignage du petit-fils du seigneur Pierre Lepage et du grand-père de Françoise Lepage, épouse de Joseph-Charles Taché, sera repris par plusieurs auteurs : François-Magloire Derome, « Un écho des rivages du Saint-Laurent – Saint-Germain de Rimouski », *Album des familles*, Ottawa, vol. 5 n° 7, juillet 1880, p. 320-323; Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G. Delisle imprimeur, 1873, p. 64-67; Joseph-Charles Taché, 1846. « Communiqué à l'Institut canadien par le docteur Taché. Un mot sur le comté de Rimouski – constitution médicale », *Mélanges religieux, scientifiques, politiques et littéraires*, Montréal, 8 juin 1846, p. 256; *Id.*, *Les Sablons (l'île de Sable) et l'île Saint-Barnabé*, Librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome, 1885, p. 138-153. Transcriptions fournies par C. La Charité.
- 13 François Magloire Derome, *op. cit.*
- 14 Joseph-Charles Taché, 1885, *op. cit.*
- 15 Charles Guay, *op. cit.*, p. 65.
- 16 Joseph Signay, « Notice sur le nommé Toussaint Cartier surnommé l'ermite de Saint-Barnabé, mort et enterré à Rimouski en 1767 », *L'Abeille*, Québec, vol. X n° 22, 31 mai 1862, s.p. Transcription fournie par C. La Charité.
- 17 Charles Guay, *op. cit.*, p. 65. Dans la même chronique, il qualifie cette demeure de « petite maisonnette », alors que ses dimensions semblent considérables pour un homme seul. Ces dimensions seront reprises dans Pierre-George Roy, « L'ermite de Saint-Barnabé », *Le Glaneur*, Lévis vol. 1, 1890, p. 263-268. Transcriptions fournies par C. La Charité. Ce dernier consacre une chronique à cette contradiction : « Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé (I) : La maison du solitaire, petite cabane en bois rond ou grand ermitage? », *Le Mouton Noir* vol. 15 n° 1 septembre-octobre 2009.

- 18 Joseph-Charles Taché, 1885. *op.cit.*
- 19 [Anonyme], « Toussaint Cartier l'ermite de l'île Saint-Barnabé », *La Presse*, 29 septembre 1906.
- 20 Elzéard D. Gauvreau, « Correspondance » *La Voix du Golfe*, Rimouski, 30 août 1867; Charles Guay, *op. cit.*, p. 67 : « On voit encore aujourd'hui les restes des fondations de sa demeure ». Transcriptions fournies par C. La Charité.
- 21 François-Magloire Derome, *op. cit.*
- 22 Charles Guay, *op. cit.*, p. 64-67.
- 23 Charles Guay, *op. cit.*, p. 65-66.
- 24 Joseph-Charles Taché, 1885. *op. cit.*
- 25 François-Magloire Derome, *op. cit.*
- 26 Ce nom lui aurait été donné par Théodore Lepage, alors propriétaire du lot (Serge Labrecque, Commission de toponymie du Québec, comm. pers.). Paul-Émile Saint-Laurent aurait participé à son creusement (comm. pers.).
- 27 Mme Proulx et M. Palin, comm. pers.
- 28 Jaquette du livre de Marie-Andrée Massicotte, *op. cit.*
- 29 Béatrice Chassé, *op. cit.*, p. 55.
- 30 Béatrice Chassé, *op. cit.*, p. 52.
- 31 *Ibid.*
- 32 Selon Marie-Andrée Massicotte (*op. cit.*, p. 9), c'est plutôt en 1870 que Louis-Jacques Lepage s'est établi sur l'île.
- 33 Béatrice Chassé, *op. cit.*, p. 52-53.
- 34 Béatrice Chassé, *op. cit.*, p. 53.
- 35 *Ibid.*
- 36 Béatrice Chassé, *op. cit.*, p. 54 et 56.
- 37 Béatrice Chassé, *op. cit.*, p. 55.
- 38 Paul-Émile Saint-Laurent, comm. pers.
- 39 Marie-Andrée Massicotte, *op. cit.*, p. 4; Béatrice Chassé, *op. cit.*, p. 55.
- 40 Paul-Émile Saint-Laurent, comm. pers.
- 41 Béatrice Chassé, *op. cit.*, p. 55.
- 42 Armand Dubé et Paul-Émile Saint-Laurent, comm. pers.
- 43 L'archéogéographie est une discipline à la frontière entre la géographie et l'archéologie qui s'intéresse aux dynamiques spatiotemporelles des territoires du passé, à leur évolution et à leur mode de conservation dans le temps.
- 44 Béatrice Chassé, *op. cit.*, p. 52.
- 45 L'historien et urbaniste Pierre Lavedan, un pionnier de l'archéogéographie, parlait en 1926 d'une « loi de la persistance des plans » (cité dans Sandrine Robert, « Comment les formes du passé se transmettent-elles? », *Études rurales* n° 167-8, juillet-décembre 2003, p. 115-131).
- 46 Relayée en premier lieu par Paul-Émile Saint-Laurent, qui tiendrait ces informations de Théodore Lepage.
- 47 Roland Tremblay, *op. cit.*
- 48 Roland Tremblay, *op. cit.* p. 84; M. Saint-Laurent tient cette information de son père (comm. pers.).
- 49 Ce code a été attribué au site par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, duquel dépend la gestion des ressources archéologiques au Québec.

# Les épaves du Saint-Laurent : les dernières découvertes<sup>1</sup>

Samuel CÔTÉ<sup>2</sup>

Qu'elles soient navires de guerre, goélettes, bateaux de pêche ou avions, les épaves suscitent l'intérêt des Québécois. Les multiples découvertes des dix dernières années témoignent de l'engouement grandissant pour ces témoins d'une autre époque. Bien que peu nombreux, les organismes voués à la protection des vestiges sous-marins comptent sur des passionnés de l'histoire du fleuve Saint-Laurent pour préserver ce patrimoine maritime.

## Les découvertes du Service hydrographique du Canada

Depuis le début des années 2000, une vingtaine d'épaves ont été répertoriées en divers cours d'eau de la province. Le Service hydrographique du Canada (SHC), qui relève de Pêches et Océans Canada, contribue amplement à cette démarche historique bien malgré lui en effectuant des levés hydrographiques dans le but de cartographier en détail les eaux du Saint-Laurent. Durant ces opérations, les scientifiques du SHC, équipés d'échosondeurs multifaisceaux ultramodernes, enregistrent la présence d'indices potentiellement féconds pour ceux qui cherchent à dévoiler les secrets patrimoniaux que dissimule le fleuve.

En 2002, le SHC repère l'épave du *Brier Mist* au large du Bic. Ce petit bateau de pêche a coulé le 27 novembre 1998 lors d'une tempête, emportant les cinq passagers. Deux corps seront repêchés le lendemain de la tragédie, dans le secteur de l'île Saint-Barnabé. En 2004, l'équipe de chercheurs fait une trouvaille au large de Rimouski. Avec la collaboration du

capitaine à la retraite Donald Tremblay, l'épave est identifiée : il s'agit du *Vulcano*. D'une longueur de 394 pieds, le navire italien avait coulé le 18 octobre 1927, suite à une collision avec le *Union* au large de Pointe-au-Père. En 2005, le SHC est à nouveau à l'origine d'une découverte, cette fois-ci en Gaspésie. L'épave du *Nicoya* reposait au large de Cloridorme. Premier navire marchand coulé par les Allemands, il est torpillé le 11 mai 1942 pendant la Bataille du Saint-Laurent par le sous-marin *U-553*; le coup fera six victimes.

L'année 2006 est la plus fructueuse en découvertes pour le SHC. Lors d'une première exploration, le Service repère une épave au nord de l'île Blanche. Selon les informations recueillies par l'équipe d'hydrographes, il s'agit du *J. J. Buckler*, qui avait coulé le 13 juin

1960. Par la suite, l'épave du *Donnacona n° 1* est identifiée dans la traverse Saint-Roch, en face de Saint-Jean-Port-Joli. Ce bateau avait sombré le 27 octobre 1942 lors d'une tempête et les six occupants y ont perdu la vie. Dans les jours suivant la découverte de cette épave, celle du *Carolus* est localisée au large de Grand-Métis. Ce navire marchand avait été torpillé par le sous-marin allemand *U-69* le 9 octobre 1942. Onze des trente marins à bord avaient alors été tués par la détonation. L'exploration suivante dans ce secteur permet au SHC ainsi qu'à deux collaborateurs, l'ancien capitaine Donald Tremblay et l'historien Louis Blanchette, d'identifier le navire *B. F. (Bernier et Frères)* au large de Baie-des-Sables. Dans des circonstances mystérieuses, ses dix occupants, dont les trois frères Bernier, propriétaires du navire,



Le navire *B.F.* (Collection de Donald Tremblay)

avaient perdu la vie dans les eaux sombres du Saint-Laurent dans la nuit du 13 au 14 mai 1952. Richard Sanfaçon, hydrographe de Pêches et Océans, participe activement à plusieurs des identifications mentionnées ci-dessus.

Au début du mois de novembre 2010, le Service hydrographique du Canada fait la découverte de l'épave du *Montmagny* dans le chenal Beaujeu, près de l'île aux Grues. Les recherches effectuées par Alain Vézina, qui prépare alors un film sur la carrière de ce navire, permettent au SHC de se rendre au-dessus de l'épave afin de valider les renseignements fournis par le réalisateur. Richard Sanfaçon et Alain Franck, ethnologue spécialisé en histoire maritime collaborent à cette identification. Le 18 septembre 1914, suite à une collision fatale avec le *Lingan*, le *Montmagny* avait coulé en cinq minutes, faisant quatorze victimes.

#### Les découvertes des autres organismes

En octobre 2008, l'équipe du Cimetière du Saint-Laurent identifie l'épave du chaland *Atlas Scow n° 1* au large de Pointe-au-Père. Le bateau avait sombré le 29 juillet 1962, alors qu'il était toué par le remorqueur *Capitaine Simard*. Basée dans La Mitis, cette équipe, qui a documenté plusieurs naufrages entre Rimouski et Matane, est l'un des rares organismes québécois à se dédier à la recherche d'épaves.

Sur la Côte-Nord, les recherches sont pour la plupart accomplies par le Groupe de préservation des vestiges subaquatiques de Manicouagan. Ce groupe, qui a pour objectif de préserver des sites culturels submergés de Tadoussac, de la Basse-Côte-Nord et des territoires situés à l'est de Sept-Îles, a collaboré aux fouilles effectuées par Parcs Canada sur l'épave de l'*Elizabeth and Mary* de 1995 à 1997, dans l'anse aux Bouleaux (Baie-Trinité). Il a également documenté de

nombreux sites d'épaves, dont ceux du *Cimba* et du *Blanche-Alma*. En ce qui a trait spécifiquement à Parcs Canada, ses archéologues subaquatiques effectuent des recherches sur la Côte-Nord depuis quelques années. En mai 2009, ils ont découvert l'épave d'un avion de l'armée américaine disparu le 2 novembre 1942 – pendant la Seconde Guerre mondiale – dans le Saint-Laurent, au large de Longue-Pointe-de-Mingan. L'appareil, secoué par des vagues dès le décollage, avait cinq soldats à son bord; ils ont tous trouvé la mort lors de cet accident.

Soulignons enfin le sabordage du *NCSM Nipigon* au large de Sainte-Luce, le 26 juillet 2003. Cette action est l'initiative de la Société des récifs artificiels de l'Estuaire du Québec, présidée par Jean-Pierre Bouillon. Son but est d'offrir un site plus sécuritaire et plus accessible que celui de l'*Empress of Ireland*, proposant ainsi une alternative aux plongeurs moins expérimentés.

\* \* \*

Les découvertes des dernières années permettent de dresser un portrait plus étoffé des fonds marins, contribuant à la

conservation et à la diffusion de notre patrimoine maritime. De plus, elles concourent à mieux nous faire comprendre les procédés de fabrication des goélettes, bâtiments dont, mis à part quelques exemplaires présents au Québec, les épaves sont les seuls témoins. Les découvertes apportent en outre de nombreuses réponses aux archéologues subaquatiques en ce qui a trait à l'évolution de la construction navale et aux itinéraires des navires, à l'époque où ils cabotaient de port en port. Les gardiens de phares, les pêcheurs et les marins ont tous contribué à façonner notre histoire maritime. Malheureusement, bon nombre de ces derniers ont péri lors de tempêtes ou de collisions, la plupart attribuables au brouillard; un hommage leur est en quelque sorte rendu par la documentation des épaves. Certes, les découvertes récentes sont attribuables à l'évolution de la technologie, mais également à l'acharnement de passionnés de l'histoire du fleuve. Souhaitons que les générations futures de plongeurs dévoilent d'autres secrets du Saint-Laurent tout en respectant les fonds marins : à la dérive, l'héritage des ouvriers maritimes se doit d'être transmis par la lecture des vestiges qui y gisent encore.



Le *NCSM Nipigon* disparaît dans le fleuve Saint-Laurent. (Collection de la Société des récifs artificiels de l'Estuaire du Québec)

## Bibliographie

BLANCHETTE, Louis, *La tradition maritime de Matane*, Rimouski, Histo-Graff, 1992, 198 pages.

BOUDREAU, Henri-Paul, *Cette mer cruelle*, Sainte-Julie, Éditions Nord-Côtières, 2000, 308 pages.

CÔTÉ, Samuel, *Le Mépris maritime, ancré au passé... de 1800 à aujourd'hui*, Rimouski, Les Publications L'Avantage, 2009, 82 pages.

FRANCK, Alain, *Naviguer sur le fleuve au temps passé, 1860-1960*, Québec, Publications du Québec, 2000, 208 pages.

LANDRY, Frédéric, *Dernière course : aventures maritimes dans le Golfe Saint-Laurent*, Havre-Aubert, Éditions La Boussole, 1989, 253 pages.

---

## Notes

- 1 L'auteur tient à remercier Richard Sanfaçon du Service hydrographique du Canada pour sa précieuse collaboration.
- 2 Samuel Côté est, depuis son adolescence, un passionné de l'histoire du fleuve Saint-Laurent. Chasseur d'épaves à temps plein, il poursuit sans relâche l'objectif de les identifier et de documenter le plus grand nombre d'entre elles.

# Les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Une présence religieuse marquante pour l'histoire territoriale de Rimouski

Ariane LELIÈVRE-MATHIEU<sup>1</sup>

## Introduction

Les mots *Église, communautés religieuses, agriculture et colonisation* s'enchevêtrent dans la mémoire de la fondation et de l'évolution de la plupart des villages du Québec, et les réalités qu'ils désignent marquent encore aujourd'hui la culture, l'histoire et le paysage de plusieurs localités, comme en témoigne par exemple l'implantation de communautés religieuses comme les Ursulines et les Frères du Sacré-Cœur à Rimouski. Cet article retrace l'histoire et l'évolution de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski pas le biais d'une approche et d'une méthodologie archéogéographiques<sup>2</sup>; cartes et plans seront convoqués pour retracer l'évolution du territoire, passée et actuelle.

## Origine de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

La congrégation [...] fut fondée [...] pour remédier à l'ignorance religieuse qui sévissait dans le diocèse et pour assurer l'éducation des enfants pauvres des campagnes [...]<sup>3</sup>.

À la création de l'évêché de Rimouski en 1867, le premier évêque nommé est Jean Langevin, qui occupera la fonction jusqu'en 1891. À l'époque, l'offre de formation scolaire est peu répandue, ce qui amène Monseigneur Langevin à

vouloir recruter des institutrices laïques et diplômées<sup>4</sup>. Une institutrice de Beaumont, Élisabeth Turgeon, est invitée à prendre part au projet. L'évêque de Rimouski est toutefois confronté aux refus répétés d'Élisabeth Turgeon, pour des raisons de santé<sup>5</sup>, de diriger une école-modèle à Rimouski.

Face à ces difficultés, M<sup>gr</sup> Langevin accepte l'offre de Louise Turgeon, d'Élisabeth Turgeon, qui souhaite fonder une congrégation religieuse à Rimouski. En 1879, Louise est remplacée dans ses fonctions de supérieure de la communauté des Sœurs des Petites-Écoles par sa sœur Élisabeth qui s'était jointe au regroupement en 1875.

L'année 1879 est une année charnière pour la jeune communauté. Autrefois laïque, elle est désormais reconnue comme religieuse<sup>6</sup>. Élisabeth Turgeon, ou mère Marie Élisabeth, est « [...] la première supérieure de la congrégation des Sœurs des Petites-Écoles »<sup>7</sup>. Cependant, de ses débuts jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la jeune communauté souffre de pauvretés matérielle et financière persistantes. Les épreuves traversées au cours de ces années ont tôt fait d'amener ses membres à vouloir acquérir une indépendance alimentaire et financière. À l'époque, la possession d'une ferme paraît la solution idéale pour l'atteinte d'un tel objectif<sup>8</sup>.

## Historique de l'occupation du territoire à Rimouski *Prémices et expansion de la présence territoriale des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*

En 1897, les Sœurs s'ancrent définitivement dans le paysage de Rimouski par l'achat du lot 204 (terre Saint-Antoine), situé entre la ligne de chemin de fer<sup>9</sup> et le 2<sup>e</sup> rang<sup>10</sup>. C'est sous la direction d'Elmyre Roy, entrée en fonction en 1889 sous le nom de Mère Marie-de-la-Victoire, que les projets d'acquisition de terres et de construction se voient concrétisés et que l'expansion de la congrégation devient possible. C'est aussi sous sa direction, en 1891, que la congrégation canonise son nouveau nom : Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire<sup>11</sup>.

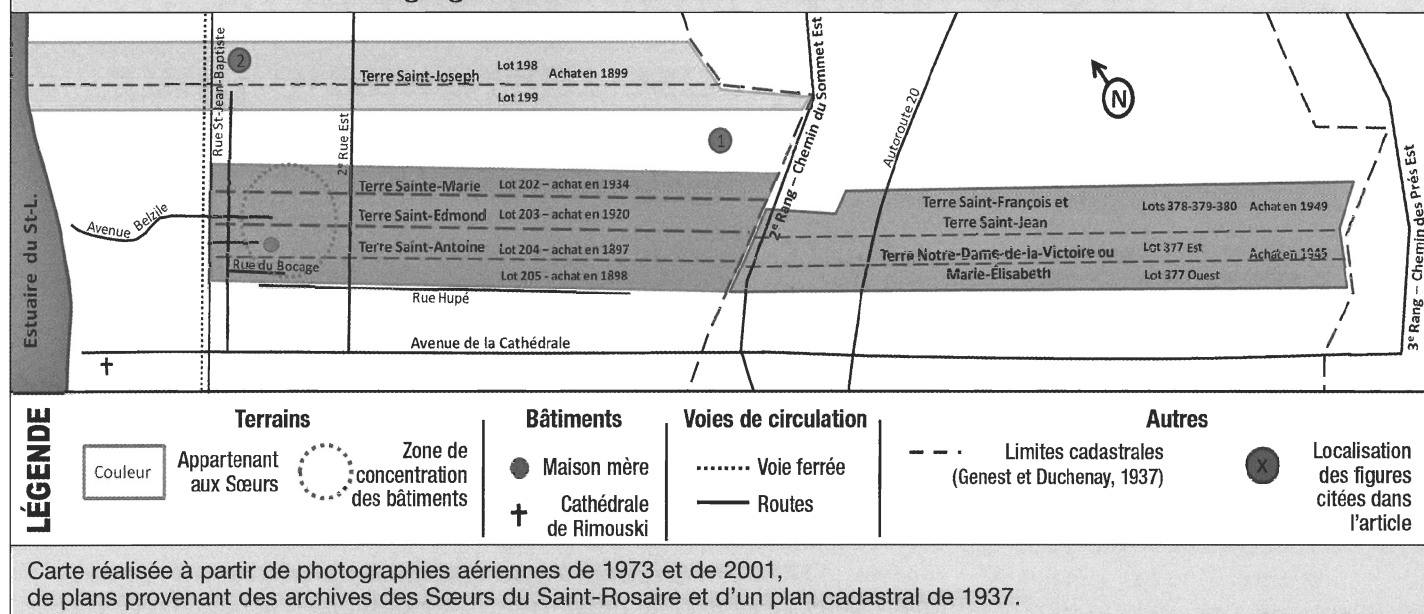
Le lot 205 aurait aussi été acheté en 1898. Toutefois, les limites et l'historique d'acquisition de ce lot ne sont pas clairement établis. Les lots 198 et 199, achetés en 1899 et regroupés en une terre nommée Saint-Joseph, s'étendent jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent<sup>12</sup>.

## *Entre acquisition et vente*

La construction de la maison-mère, de la ferme Saint-Antoine et du cimetière conventuel commence en 1904<sup>13</sup>. Les Sœurs intègrent le couvent en 1907<sup>14</sup>. En 1912, de chaque côté de l'avenue du Couvent, l'actuelle allée du Rosaire menant à la maison-mère, des pommiers sont plantés pour constituer deux vergers. Ceux-ci sont clôturés l'année suivante



### Carte récapitulative des terres acquises entre 1897 et 1949 par la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire



pour tenter de réduire les vols<sup>15</sup>. En 1907, une partie du lot 199 située sur la terre Saint-Joseph avait été vendue aux Ursulines de Québec, venues fonder à Rimouski une école normale. En 1911, l'espace entre le chemin de fer et le fleuve de la terre Saint-Joseph est vendu<sup>16</sup>. C'est aussi cette année-là que la rue Saint-Jean-Baptiste est construite. Deux ans plus tard, la rue Notre-Dame est aussi ajoutée<sup>17</sup>. Quant à la propriété des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, elle s'agrandit entre 1920 et 1921 par l'acquisition du lot 203 (terre Saint-Edmond). Celui-ci est voisin de la terre Saint-Antoine et accueille, dès 1925, une grange. L'acquisition d'une nouvelle terre, nommée Sainte-Marie et instituée sur le lot 202, s'effectue en 1934<sup>18</sup>.

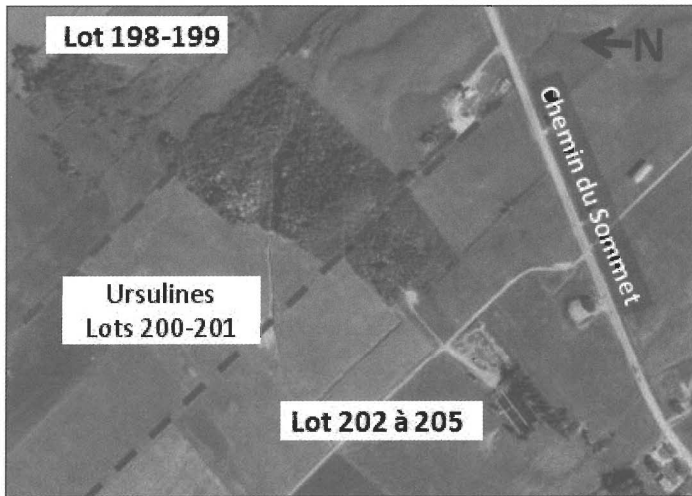
La maison-mère s'agrandit en 1940 par la construction de l'aile est<sup>19</sup>. Les limites deviennent plus marquées au nord de la propriété à la suite de la construction en 1945 d'une clôture munie d'une base en pierre<sup>20</sup>. La grange construite sur la terre Saint-Edmond est agrandie au cours de l'année 1944<sup>21</sup>. Au sud du 2<sup>e</sup> rang, trois terrains sont acquis. Le premier

terrain, acheté en 1945, porte le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire ou Marie-Élisabeth, en l'honneur de la fondatrice<sup>22</sup>. Les autres terres achetées en 1949 sont les terres Saint-Jean et Saint-François, correspondant aux lots 378, 379 et 380<sup>23</sup>. En 1946, la terre Saint-Joseph est une seconde fois tronquée d'un espace au sud de la rue Saint-Jean-Baptiste. En effet, les Sœurs acceptent d'en vendre une partie au diocèse pour la création d'un cimetière paroissial. À la vente, une garantie permettant d'agrandir si nécessaire est aussi fournie<sup>24</sup>. Fait intéressant : la même année, l'une des Sœurs relate la venue d'un arpenteur municipal sur leur propriété en s'exprimant dans ces mots : « [P]uisqu'il s'agit d'agrandir la ville [ , s]erait-ce à même nos vergers? [...] Conjurons notre bonne Mère Marie, la vierge puissante, de nous conserver hors de la ville, [...] en détournant quelque peu les rues projetées »<sup>25</sup>. La dynamique territoriale de ces années n'est pas marquée de façon univoque par l'agrandissement, car certaines terres de la congrégation se sont soustraites de l'ensemble de la propriété avant même que celui-ci ait atteint son extension maximale.

### Une période marquée par la vente de terres

Entre 1956 et 1960, l'aile ouest de la maison-mère se construit<sup>26</sup>. La garantie des Sœurs de Notre-Dame de permettre un futur agrandissement du cimetière est utilisée en 1957. Le reste de la terre Saint-Joseph, situé entre la 2<sup>e</sup> Rue actuelle et la rue Saint-Jean-Baptiste, est vendue à la corporation épiscopale. En 1961, l'élevage des moutons est abandonné; il en ira de même de l'élevage porcin en 1979<sup>27</sup>. Malgré les problèmes financiers éprouvés par la congrégation, la construction d'une grange-étable est effectuée en 1974 afin d'abriter un troupeau de bovins de race limousine<sup>28</sup>. Des bandes de terre sont vendues en 1974 et 1979, respectivement pour le prolongement de la 2<sup>e</sup> Rue et de l'autoroute 20<sup>29</sup>. En 1986, la congrégation connaît toujours des difficultés financières; elles se traduiront en 1988 par la vente de son troupeau de vaches laitières Ayrshire, malgré sa qualité reconnue<sup>30</sup>.

L'année 1991 est marquée par l'achat des terres sises entre la 2<sup>e</sup> Rue et le chemin Saint-Anaclet (probablement le 2<sup>e</sup> rang) par la Ville de



**Figure 1.** Lisière forestière plus mince sur les terres des Sœurs du Saint-Rosaire. Figure réalisée avec une photographie aérienne de 1973 du Ministère de l'Énergie et des Ressources.



**Figure 2.** Différences entre deux phases de vente du lot 198 pour la création du cimetière. Figure réalisée avec une photographie aérienne de 1968 du Ministère des Terres et des Forêts du Québec.

Rimouski, qui convoitait ces terrains, équivalant à environ la moitié de la propriété des Sœurs, pour un futur développement résidentiel. Cette année marque aussi la fin de l'exploitation avicole<sup>31</sup>. Entre 1990 et 1993, l'Université du Québec à Rimouski achète des terrains et des bâtiments de ferme, soit la grange-étable et le poulailler<sup>32</sup>. En 1996, la première phase du projet de développement domiciliaire de la Ville débute par la mise en vente de terrains dans la nouvelle zone, nommée *Les Prés du Saint-Rosaire*<sup>33</sup>. La présence de la congrégation dans ce nouveau secteur est commémorée par l'utilisation de noms de Sœurs en tant qu'odonymes; ainsi y croise-t-on par exemple les rues Elmire-Roy et Élisabeth-Turgeon<sup>34</sup>. En 2003, la vente à un particulier des terrains restants, situés au sud de l'autoroute 20, est conclue. En 2007, des terres plus proches de la maison-mère sont vendues. En effet, la partie est des terres situées entre la 2<sup>e</sup> Rue et le chemin agricole derrière la maison-mère – traditionnellement nommé « chemin du rucher » – est vendue à la Ville, tandis que la partie ouest est donnée pour la construction de la maison de fin de vie Marie-Élisabeth<sup>35</sup>. Malgré les ventes successives de terrains, la maison-mère

s'agrandit en 2009 d'une nouvelle aile construite du côté ouest. Simultanément, l'expansion résidentielle dans le secteur *Les Prés du Saint-Rosaire* se poursuit<sup>36</sup>.

### Pérennité et changements Analyse de l'évolution du domaine agricole de la congrégation

L'observation de photographies aériennes, de cartes ou de plans de cadastres ainsi que la recherche dans les documents historiques permettent de retracer l'évolution des formes et des fonctions de ce territoire. Tout d'abord, les limites de cadastre entre les terres agricoles de la congrégation sont encore visibles dans le paysage en raison de la présence de rangées d'arbres entre les terres, ainsi que de rues ou de chemins agricoles. Par exemple, la rue Hupé, perpendiculaire à l'estuaire, délimite dans presque toute sa longueur la séparation entre les lots 206 et 205. De plus, la persistance de certaines coutumes agricoles est encore visible, comme celle « de se garder une réserve de bois au fronteau [i. e. à l'extrémité de la terre] »<sup>37</sup>. En effet, des arbres sont présents à l'extrémité sud des terres, mais il en reste généralement peu sur les terres achetées en 1897 et 1900. Cette lisière forestière est aussi

plus mince chez les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire que sur les anciennes terres des Ursulines (lots 200 et 201; voir *Figure 1*).

La chronologie des ventes successives se fait aussi sentir dans certains secteurs, comme celui de la terre Saint-Joseph (achetée en deux temps en vue de la création d'un nouveau cimetière), où l'on remarque une quasi-absence de tombes dans la section achetée en 1957. L'observation de ces détails sur les photographies aériennes permet de confirmer dans certains cas la chronologie relative des ventes (voir *Figure 2*). La modification de la fonction agricole à résidentielle de plusieurs secteurs vendus a changé de diverses façons le paysage du domaine de la congrégation. Sur les grands terrains achetés par la Ville au sud de la 2<sup>e</sup> Rue a été développé un nouveau type d'aménagement résidentiel ne prenant pas en compte les anciennes limites de cadastres. Dans certains cas, l'achat d'un terrain n'a pas occasionné une modification de sa forme. C'est le cas de celui qu'achète l'UQAR en 1993. En effet, même si la fonction des bâtiments de ferme a changé, l'université les a conservés comme lieu d'entreposage et de recherche.

### Recul de la présence territoriale de la Congrégation : quelques pistes d'explication

L'évolution, voire la disparition graduelle du patrimoine religieux agricole de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire peuvent être mises en lumière par la conjoncture de plusieurs éléments, dont : le vieillissement de la communauté, les charges financières grandissantes de la ferme, l'étalement urbain de Rimouski et le manque de protection du patrimoine agricole religieux.

En 1988, Élise Picard, directrice de la ferme des Sœurs, déclarait que la ferme était « probablement la dernière grande ferme du Québec exploitée par une communauté religieuse féminine »<sup>38</sup>. Toutefois, l'avenir de la ferme était déjà lucidement remis en question par la directrice, car les besoins de la communauté en denrées alimentaires diminuaient. En 1990, le mémoire présenté par la congrégation pour appuyer le dézonage de ses terres agricoles mentionne que le vieillissement de ses membres est une raison expliquant la cessation de l'exploitation de ses terres<sup>39</sup>.

En outre, les coûts grandissants reliés à l'entreprise agricole ont souvent motivé la vente des animaux. À leur vente, la congrégation s'est aussi souvent départie de ses équipements agricoles, de ses quotas, de ses bâtiments, etc. La vente des terres agricoles, utilisées en grande partie comme garde-manger des animaux, s'est effectuée suivant la même logique.

Enfin, l'achat de terres agricoles du Saint-Rosaire par la Ville ainsi que l'étalement urbain ont été favorisés par le dézonage des terrains situés entre la 2<sup>e</sup> Rue et le chemin du Sommet. À la suite de l'assentiment de la Commission de protection du territoire agricole, la Ville de Rimouski a pu acquérir en 1991 un terrain de dix millions de pieds carrés<sup>40</sup>, opération qui a permis de

poursuivre le développement amorcé dans les quartiers Saint-Pie X et Sacré-Cœur<sup>41</sup>.

Au Québec, la protection du patrimoine religieux touche généralement les éléments suivants : bâtiments, monuments et patrimoines liturgique, archivistique, matériel et immatériel<sup>42</sup>. Le patrimoine religieux de type agricole (bâtiments et terres) n'est pas concrètement répertorié comme un aspect du patrimoine à protéger. Cependant, certains auteurs évoquent l'importance de conserver la spécificité des paysages québécois caractérisés par la présence religieuse<sup>43</sup>. L'exploitation agricole des terres par les communautés religieuses a sans aucun doute participé à cette spécificité des paysages québécois.

Lors de la vente des terres du Saint-Rosaire à la Ville en 1991, les voix qui se sont principalement élevées contre la transaction sont celles de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Corporation des agronomes de l'Est du Québec<sup>44</sup>. Dans ce cas-ci, il semble que la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* aurait été plus facilement applicable que la *Loi sur les biens culturels*<sup>45</sup>. D'ailleurs, la Corporation évoque les termes « patrimoine agricole » en tant qu'arguments contre la vente des terrains<sup>46</sup>.

\* \*  
\*

L'évolution spatiotemporelle du domaine des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire est un cas intéressant d'étude archéogéographique, car les changements de forme et de fonction s'observent autant par le passé qu'actuellement. C'est la pérennité de la congrégation dans le temps qui a principalement permis d'étudier ses traces. L'analyse de cette évolution permet également de constater que ce territoire, autrefois agricole, se transforme

graduellement pour devenir, dans un avenir proche, un territoire complètement urbanisé, où le manque d'espace causera probablement « la disparition des bâtiments religieux désuets »<sup>47</sup>. En effet, en milieu urbain, seuls les bâtiments religieux principaux – église presbytère – sont habituellement conservés, tandis que les bâtiments et les terres agricoles disparaissent. La réutilisation de bâtiments agricoles de la congrégation suite à leur acquisition par l'UQAR s'est cependant présentée comme un moyen de conserver, pour un temps, ce patrimoine agricole religieux rimouskois.

Dans une autre optique, l'histoire de l'occupation des terres par la congrégation peut aussi être rappelée dans le développement urbain actuel, au sud de la 2<sup>e</sup> Rue :

*Les tracés des courbes des rues secondaires sont un appel constant aux automobilistes : ici, pas de vitesse! Priorité aux enfants, à leur sécurité, à leur épanouissement paisible! [...] Comme si l'esprit qui avait animé l'histoire de ces terres depuis près de 100 ans continuait à inspirer ceux qui les possèdent maintenant*<sup>48</sup>.

## Notes

- 1 Ariane Lelièvre-Mathieu est étudiante au baccalauréat en géographie à l'UQAR.
- 2 Gérard Chouquer, « Présentation du site de l'archéogéographie », (<http://www.archeogeographie.org/index.php?rub=presentation/archeo&anim=1>).
- 3 Sœur Jacqueline Alary, *Une congrégation se définit*, 1967, p. 13.
- 4 René Desrosiers, *Élisabeth Turgeon : sa mission dans l'Église de Rimouski*, Rimouski, Les Productions RSR, 1994, p. 8, 10 et 11.
- 5 René Desrosiers, *op. cit.*, p. 12.
- 6 René Desrosiers, *op. cit.*, p. 14.
- 7 René Desrosiers, *op. cit.*, p. 15.
- 8 Thérèse, Picard, *Le patrimoine immatériel religieux du Québec*, 2008 (document non publié), p. 2.
- 9 La construction du chemin de fer, appelé l'Intercolonial, est entreprise dans la région de Rimouski en 1869 pour se terminer en 1873. René Desrosiers, *op. cit.*, p. 9.
- 10 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 12.
- 11 Sœur Jacqueline Alary, *op. cit.*, p. 38. Albert Tessier, *Les Sœurs des Petites-Écoles : 1874-1894*, Rimouski, Maisons mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, 1962, p. 271.
- 12 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 3.
- 13 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 3.
- 14 Albert Tessier, *op. cit.*, p. 271.
- 15 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 15.
- 16 Archives Sœurs du Saint-Rosaire, Document consulté : *Origine de notre ferme*, s. d., n. p. (manuscrit non publié décrivant les années allant de 1897 à 1960), p. 3.
- 17 Archives Sœurs du Saint-Rosaire, Document consulté : Sœur Auréla Cyr, Document cartographique dessiné à la main sans échelle ou source de fond de carte, Rimouski, Religieuses du Saint-Rosaire, 2009.
- 18 Archives Sœurs du Saint-Rosaire, Document consulté : *Origine de notre ferme*, *op. cit.*, p. 78, 132 et 245. Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 4.
- 19 Albert Tessier, *op. cit.*, p. 271.
- 20 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 15.
- 21 Archives Sœurs du Saint-Rosaire, Document consulté : *Origine de notre ferme*, *op. cit.*, p. 192.
- 22 Archives Sœurs du Saint-Rosaire, Document consulté : *Origine de notre ferme*, *op. cit.*, p. 172.
- 23 Selon Cyr 2009, l'ordre des numéros de cadastre serait, d'est en ouest, 377 est, 377 ouest, 378, 379 et 380. Toutefois, cet ordre ne correspond pas à celui que fournit le cadastre de 1937. Dans le cadre de cette étude, il a été décidé de conserver l'ordre des cadastres de la carte de 1937. Archives Sœurs du Saint-Rosaire, Document consulté : Sœur Auréla Cyr, *op. cit.* A. A. Genest et A. J. Duchesnay (1937). *Plan du comté de Rimouski, d'après le cadastre*, Québec, Ministère des Terres et des Forêts, 2<sup>e</sup> feuillet, 1937 (document cartographique à l'échelle 1 : 63 360).
- 24 Archives Sœurs du Saint-Rosaire, Document consulté : *Origine de notre ferme*, *op. cit.*, p. 108 et 182.
- 25 Archives Sœurs du Saint-Rosaire, Document consulté : *Origine de notre ferme*, *op. cit.*, p. 182.
- 26 Albert Tessier, *op. cit.*, p. 271.
- 27 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 9 et 11.
- 28 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 4 et 9.
- 29 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 6. Archives Sœurs du Saint-Rosaire, Document consulté : Sœur Auréla Cyr, *op. cit.*
- 30 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 8.
- 31 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 11.
- 32 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 4. Sœur Auréla Cyr, *op. cit.*
- 33 Ville de Rimouski, « Mise en valeur des terrains au sud de la 2<sup>e</sup> Rue est », *Le Fleuve*, avis public de la Ville de Rimouski, 1996, p. 28.
- 34 Ville de Rimouski, *Voie de circulation à nommer*, référence à l'extrait du procès-verbal de la réunion 96-001, tenue les 24 et 31 janvier 1996 (fiche de cheminement [annexe]).
- 35 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 12. Archives Sœurs du Saint-Rosaire, Document consulté : Sœur Auréla Cyr, *op. cit.*
- 36 Ville de Rimouski, « Travaux d'extension des services Les prés du Saint-Rosaire (phase 16) », *Communiqués de presse*, 22 octobre 2001, (<http://www.ville.rimouski.qc.ca/webconcepteur/web/VilledeRimouski/fr/decouvrezRimouski/nav/communiques.html?page=details.jsp&idoc=198819>).
- 37 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 6.
- 38 Archives Sœurs du Saint-Rosaire : Recherche Louise Martin (RSR), Cartable 51, *Les prés du Saint-Rosaire*, n° 1, Document consulté : André Belzile, « La ferme des Sœurs du Saint-Rosaire. La dernière dans son genre », *La Terre de chez nous*, 1988, p. 13.
- 39 Archives Sœurs du Saint-Rosaire : Recherche Louise Martin (RSR), Cartable 51, *Les prés du Saint-Rosaire*, n° 1, Document consulté : Laurent Leblond, « La CPTAQ vient chercher des opinions... et le terrain des Sœurs du Saint-Rosaire », *Le Rimouskois*, 1990.
- 40 Archives Sœurs du Saint-Rosaire : Recherche Louise Martin (RSR), Cartable 51, *Les prés du Saint-Rosaire*, n° 1, Document consulté : Thérèse Martin, « Les terres des Sœurs – La Ville de Rimouski en est officiellement propriétaire », *Progrès-Écho*, 1991.
- 41 Archives Sœurs du Saint-Rosaire : Recherche Louise Martin (RSR), Cartable 51, *Les prés du Saint-Rosaire*, n° 1, Document consulté : Thérèse Martin, « Plan triennal de Rimouski La salle de spectacle à court terme mais pas le développement de la terre des Sœurs », *Progrès-Écho*, 1991.
- 42 Stéphane Pineault, *Le patrimoine religieux bas-laurentien. État de la situation et perspective d'avenir*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Rimouski, 2008.
- 43 Marie-Josée Deschênes et Serge Fillion, *Le patrimoine religieux*, Colloque Le patrimoine religieux du Québec : de l'objet de culte à l'objet culturel, Commission de la capitale nationale, Québec, s. d., p. 3, [http://www.capitale.gouv.qc.ca/medias/document/7\\_115\\_patrimoine\\_religieux\\_colloque04-10-06.pdf](http://www.capitale.gouv.qc.ca/medias/document/7_115_patrimoine_religieux_colloque04-10-06.pdf); Monique Bourget, « Le patrimoine religieux : une véritable richesse collective dans le Bas-Saint-Laurent », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XIX, n° 1, 1996, p. 18.
- 44 Archives Sœurs du Saint-Rosaire : Recherche Louise Martin (RSR), Cartable 51, *Les prés du Saint-Rosaire*, n° 1, Document consulté : Laurent Leblond, « Le dézonage du terrain des Sœurs du Saint-Rosaire, ceux qui s'y opposent », *Le Rimouskois*, 1990.
- 45 Monique Bourget, *op. cit.*, p. 18.
- 46 Archives Sœurs du Saint-Rosaire : Recherche Louise Martin (RSR), Cartable 51, *Les prés du Saint-Rosaire*, n° 1, Document consulté : Laurent Leblond, « Le dézonage du terrain des Sœurs du Saint-Rosaire, ceux qui s'y opposent », *Le Rimouskois*, 1990.
- 47 Stéphane Pineault, *op. cit.*, p. 28.
- 48 Thérèse Picard, *op. cit.*, p. 18.

# Les mystérieuses origines de la maison Perron

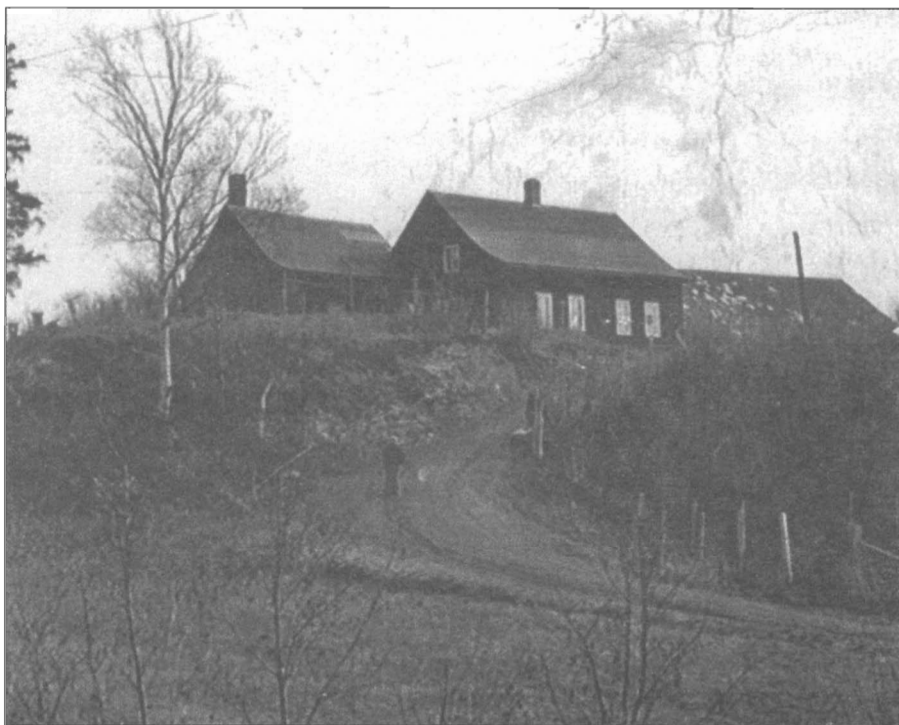
*Pascal GAGNON<sup>1</sup>*

Située au 366 de la rue Saint-Robert, dans le quartier du même nom de Rimouski, la maison Perron est aujourd'hui propriété de l'auteur de ces lignes et de sa conjointe, Suzie Carpentier. Confondue un temps avec la maison Déry, elle se dresse pourtant depuis longtemps, majestueuse, sur le coteau surplombant la rue Tessier, défiant le temps parmi les constructions plus récentes, et ce, à un point tel que le moment de sa construction semble avoir été oublié depuis des lustres.

Certains affirment qu'elle date de l'époque de la Nouvelle-France, alors que d'autres estiment qu'elle remonte seulement au XIX<sup>e</sup> siècle. Qu'en est-il en réalité? Cette ancienne maison de ferme se situerait, selon la Société rimouskoise du patrimoine (SRP), sur le site du premier bourg de Rimouski, hypothèse que permettent d'avancer la toponymie, ainsi que les traditions orale et écrite. Cependant, l'architecture de la maison entretient quant à elle le mystère de sa création.

## La maison et les lieux

Bien qu'habillée de matériaux modernes, la maison ne parvient pas à cacher son âge avancé. Fondations de ciment, revêtement de fibre



« Maison Perron ». (Collection de l'auteur)

pressée blanc à la façon des années 1960, tôle de grange noire sur le toit – pourtant toujours pourvu de ses larges coyaux –, d'antiques fenêtres à carreaux subsistent toutefois tout autour de la maison. Un petit portique permet d'entrer, depuis une cinquantaine d'années, du côté est de la vieille demeure. Mais force est d'admettre que cette enveloppe demandera sous peu d'importants travaux de restauration, ses matériaux ayant pratiquement atteint la fin de leur vie.

En ce qui a trait aux lieux où s'érige la Maison Perron, leur toponymie à elle seule en révèle l'ancienneté : la rue Saint-René vient mourir près de la rue Michel-Brûlé,

baptisée d'après le missionnaire récollet qui, en 1718, a donné les derniers sacrements au seigneur René Lepage. Si, selon la SRP, ces lieux étaient ceux du premier bourg rimouskois, il convient de rappeler cependant que des terres auraient aussi été concédées, à l'époque de René Lepage, sur les bords du ruisseau Réhel, dans l'actuel quartier de Sainte-Agnès<sup>2</sup>. Le premier moulin banal a d'ailleurs certainement été construit tout près,

sur le terrain même de la maison Perron où court un ruisseau appelé autrefois le ruisseau du Moulin, puis le ruisseau Boucher, du nom de l'un des anciens propriétaires des lieux.

## L'hypothèse du premier bourg et l'historiographie rimouskoise

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'abbé Charles Guay, chargé d'écrire l'histoire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski par l'évêque Langevin, établit la présence du manoir seigneurial de René Lepage près du moulin ci-haut mentionné, dans ce secteur de Rimouski qu'on appelle alors le Brûlé :

*Quelque temps après son arrivée à Rimouski, René Lepage bâtit près de la rivière Rimouski, au Brûlé, sur la*

*terre où se trouve aujourd'hui M. Paul Lepage, la première maison en colombage de cinquante pieds sur vingt. Il bâtit ensuite un petit moulin sur la terre qu'occupe aujourd'hui M. F. X. Boucher*<sup>3</sup>.

Selon l'auteur, cette maison existait toujours en 1790. La terre de Paul Lepage, où aurait été situé le manoir et qui a été cédée à la famille Lavoie au début du XX<sup>e</sup> siècle, voisine la terre sur laquelle se trouve la maison Perron. Jusqu'aux années 1950, il était possible d'y voir une maison ancienne, ayant appartenu aux Lepage, puis aux Lavoie<sup>4</sup>.

En 1905, dans le *Progrès du Golfe*, un article mentionne la possible présence du manoir seigneurial en ces lieux :

*Les Lepage vivaient à la manière des colons, sans faste et sans éclat. De nature généreuse et toujours prêts à rendre service, ils étaient tenus en haute estime par tous ceux qui les approchaient. La maison qu'ils habitaient, décorée du nom pompeux de manoir, était simple et rustique, comme il convient à l'habitation de ceux qui vivent la plupart du temps de chasse et de pêche. Elle était située sur la rive droite de la rivière Rimouski, au fond d'une clairière percée en pleine forêt*<sup>5</sup>.

La localisation reste floue, mais suggère néanmoins un emplacement relativement retiré du fleuve.

Des textes tels que ceux-ci ont été utilisés par l'historiographie locale contemporaine, que l'on pense par exemple à la monographie consacrée à la paroisse Sainte-Odile, publiée à l'occasion de son cinquantième anniversaire, qui reprend probablement le texte de l'abbé Guay :

*René Lepage bâtit près de la rivière Rimouski, à l'entrée du site qu'on dénommera le*

*Brûlé, la première maison en colombage et pièces sur pièces de 52 pieds sur 22 pieds. Il bâtit ensuite un petit moulin à scie sur le ruisseau de sa terre. C'est sur cette terre de sept arpents que se font les premiers défrichements ainsi que les premiers ensemencements à Rimouski. Plusieurs générations de Lepage s'y succèdent jusqu'à la division de la seigneurie en trois terres au début du siècle. La partie de l'est, ancienne terre des Boucher, devient la propriété de J.-Marie Perron; celle du centre est achetée par Jos. Georges Lavoie d'un Lepage et celle de l'ouest, terre des Martin, appartient à des Banville et sera achetée plus tard par Oscar Ross*<sup>6</sup>.

Plus récemment, les auteurs de *Rimouski depuis ses origines* ont aussi fait état de l'ancienneté de l'établissement dans cette partie de Rimouski. Mentionnons ici le travail de l'historien et archiviste Sylvain Gosselin, qui permet de retracer les origines de la terre sur laquelle se situe la maison Perron<sup>7</sup>.

### **Les origines présumées de la maison Perron**

La tradition orale locale accorde volontiers des origines fort lointaines à la maison Perron. Dans le voisinage, plusieurs sont convaincus que le bâtiment remonte au temps des seigneurs Lepage, au XVIII<sup>e</sup> siècle donc. Pour l'ancienne propriétaire, la maison serait « plus vieille même que la Maison Lamontagne<sup>8</sup> ». Des documents attestent effectivement de la présence d'un bâtiment situé à peu près à cet endroit au XVIII<sup>e</sup> siècle. On sait en outre, par un acte notarié, cité dans *Rimouski depuis ses origines*, qu'en 1711, René Lepage concède la terre à son fils aîné, Pierre : « La concession est bornée par la rivière Rimouski d'un côté, en suivant son cours dans toute la profondeur de la seigneurie. Du côté opposé, elle est

définie par un ruisseau, qui se jette dans la rivière Rimouski (la branche Xavier-Boucher) [...]»<sup>9</sup>. » Devenu seigneur à la mort de son père en 1718, Pierre Lepage cèdera en 1746 cette terre – en partie du moins – et tout ce qu'il faut pour s'y établir, à son fils également prénommé Pierre<sup>10</sup>. Un plan daté de 1778 montre d'ailleurs la maison de ce dernier à peu près à l'endroit où se situe actuellement la maison Perron. Selon Sylvain Gosselin, la demeure qui apparaît sur ce plan serait le second manoir seigneurial, dont les dimensions étaient de cinquante pieds par vingt<sup>11</sup>. Un plan daté de 1794 laisse apercevoir quelques maisons dans les environs, tout près du moulin. La terre est alors la propriété de Joseph Lepage, l'un des fils de Pierre, deuxième du nom<sup>12</sup>. Joseph cèdera la terre en 1832 à son fils Nicolas, à l'occasion du mariage de ce dernier, qui n'y habitera pas longtemps. En effet, deux ans plus tard, il échange à François-Xavier Boucher cette terre et la maison qui s'y trouve contre une autre terre<sup>13</sup>.

En 1836, Boucher se maria à Agathe Lepage, petite-fille de Charles Lepage, frère de Joseph. Lorsqu'il achète la terre et la maison qui s'y trouve en 1834, il y héberge Joseph et sa femme Basilice, ainsi que la mère de cette dernière<sup>14</sup>. En novembre 1891, Elzéar Boucher, l'un des nombreux enfants de François-Xavier et d'Agathe, acquiert la maison à l'occasion de son mariage; elle est alors la propriété de sa mère, veuve depuis quelques années déjà<sup>15</sup>. En avril 1935, Jean-Marie Perron et sa femme Thérèse achètent la maison<sup>16</sup>. D'avril à juin, les nouveaux propriétaires cohabitent avec la famille Boucher, en occupant la petite maison qui sert de cuisine d'été, alors que les Boucher habitent la grande, soit le logis principal<sup>17</sup>. En 1971, la maison passe aux mains de Thérèse. Depuis novembre 2010, elle est la propriété de l'auteur et de sa conjointe.



« Maison Perron ». (Collection de l'auteur)

Pour revenir à la tradition historiographique qui veut que la maison Perron ait été construite dans le premier bourg rimouskois, au temps de la Nouvelle-France, notons qu'en 1996, sur la foi des contrats de mariage des anciens propriétaires des lieux<sup>18</sup>, l'abbé Gabriel Langlois publiait un article se concluant sur ces mots :

*La Maison Perron qu'on dit très ancienne, de plus de deux cents ans, a gardé son cachet à l'intérieur, comparable sinon plus à la maison Lamontagne. Elle a eu pour propriétaires : Jean-Marie Perron et Thérèse Parent (1935), propriétaires actuels; Elzéar Boucher et Marie St-Laurent (1891); François-Xavier Boucher et Agathe Lepage (1836); Joseph Lepage et Basilice Fiola (Vignola) (1807); Pierre Lepage et Véronique Rioux (1749)<sup>19</sup>.*

Une maison de la Nouvelle-France en plein quartier de St-Robert : voilà qui a de quoi surprendre la plupart des gens, mais

certainement pas la famille Perron. En effet, bien avant que l'abbé Langlois ne publie ces lignes, les enfants de Thérèse et Jean-Marie en arrivaient au même constat... dans leurs travaux scolaires en histoire<sup>20</sup>!

À la lumière de la documentation, on apprend donc que la famille Lepage a occupé très tôt cette portion du territoire rimouskois. Ce fut possiblement le cas de René Lepage, si l'on se fie à l'abbé Charles Guay, peut-être celui de Pierre Lepage de Saint-Barnabé, comme le suggère le document de 1711 cité plus haut, certainement celui Pierre et Joseph Lepage, tel que le suggèrent les actes de 1746 et de 1749, les plans de 1778 et de 1794, ainsi que les traditions orale et écrite. L'hypothèse voulant que René Lepage se soit établi au Brûlé plutôt que dans l'actuel centre-ville, comme le prétendent plusieurs personnes, tient la route, tout particulièrement si l'on fait l'effort de se mettre dans la peau du nouvel arrivant, en l'occurrence de René Lepage, qui rejoint Rimouski en 1694, quatre ans à peine après une tentative d'invasion anglaise. Choisira-t-il

de s'établir en un endroit rapidement accessible par l'envahisseur? Ou ne s'établira-t-il pas plutôt sur un coteau d'où il peut le voir arriver de loin? Cela sans compter que, en tant que nouveau seigneur, il doit construire un moulin – or, l'on sait qu'un moulin a déjà occupé les bords du ruisseau Boucher. Néanmoins, l'on peut également supposer qu'il aura choisi de s'établir à proximité de l'endroit qu'il avait jugé propice à l'érection du futur moulin. Selon nous, les deux hypothèses se valent.

Mais faut-il pour autant conclure, à partir de là, que la maison Perron date du XVIII<sup>e</sup> siècle? À la seule consultation de ces quelques documents écrits, ou de tout autre document laissé par la famille Lepage, une réponse affirmative semble se dégager. Cependant, un examen des caractéristiques de la maison permet d'en douter.

### L'architecture de la maison

En ce qui a trait aux fondations du bâtiment, à l'origine, la maison était assise sur un lit de pierres, sans mortier, ce qui explique son profil relativement bas, surtout vue de l'arrière. En revanche, en raison de la légère pente accusée par le terrain, l'exhaussement de la façade est plus élevé. Cependant, parce que ce type de fondations s'est perpétué jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, il ne peut révéler avec précision l'époque de construction de la maison, pas davantage, d'ailleurs, que le plancher du premier étage – une belle mosaïque de madriers embouvetés, sciés à la scie à chässe (en usage au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle) et à la scie circulaire (en usage à partir des années 1830 dans certaines régions), ainsi que de madriers planés, typiques du XX<sup>e</sup> siècle. Les lambourdes, faites de bois de cèdre sur lequel l'écorce se voit et de poutres sciées à la scie circulaire, ne peuvent non plus contribuer, de prime abord, à la datation de la maison Perron. Une pièce d'une ancienne charpente de toit a même

été utilisée en remplacement de l'une d'elles. Pour ce qui est des murs faits de colombages, ils caractérisent les constructions régionales jusqu'au premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, ce dont témoigne au premier chef la rallonge adjointe à la maison Lamontagne au cours des années 1810 ou 1820<sup>21</sup>. En outre, l'aménagement pièce sur pièce, évoqué plus tôt, domine le patrimoine bâti québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, mais ne lui est pas exclusif, les murs de colombages étant toujours rapportés aujourd'hui dans les marchés de construction<sup>22</sup>. La fenestration ne nous renseigne pas avec plus d'exactitude : les fenêtres à six carreaux semblent de facture industrielle et la quincaillerie y est vissée, alors qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle y était clouée et crampée<sup>23</sup>. D'ailleurs, les plus anciens clous retrouvés dans la maison sont taillés – typiques de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup> – et non forgés, ce qui laisse penser à une construction plus tardive.

L'on entend souvent que la preuve de l'ancienneté d'une maison se fait par l'examen de son comble. Or, la maison Perron possède une charpente de toit composée seulement de chevrons arbalétriers et d'entrants retroussés, sur lesquels on a cloué le voligeage, l'angle du toit étant de quarante-cinq degrés. Ce type de charpente, introduit au XIX<sup>e</sup> siècle par les Anglais, apparaît dans le centre du Québec dès 1803 et devient rapidement la norme de référence<sup>25</sup>; du moins, c'est ce que ce nous apprennent les spécialistes en la matière : Paul-Louis Martin, Yves Laframboise<sup>26</sup> (qui fut le premier à s'intéresser aux origines anglaises de ce type de comble) ou encore Georges Gauthier Larouche<sup>27</sup>. Les coyaux apposés au bas des chevrons sont imposants et typiques des années 1830-1850<sup>28</sup>, peut-être même d'avant selon Michel Lessard et Gilles Vilandré<sup>29</sup>.

Comme cela a été mentionné plus tôt, au moment où ils deviennent propriétaires de la maison en 1953,

les Perron habitent pendant quelques semaines la petite maison dont les Boucher avaient fait une cuisine d'été. Actuellement, il demeure impossible de dire laquelle est la plus ancienne. Pour mémoire, rappelons néanmoins que la maison principale fait vingt-huit pieds sur trente-sept et l'autre, adossée directement sur le mur pignon est, vingt-quatre pieds sur vingt-quatre. Les deux affichent une architecture identique : colombages assis sur une sole et un lit de pierre et comble à l'anglaise pour coiffer le tout. Leur principale différence tient à la cheminée : la plus petite des deux maisons, démolie par Jean-Marie Perron à la fin des années 1950, était munie d'une grosse cheminée de pierre intégrée au mur pignon est. Elle comportait un âtre et un four à pain<sup>30</sup>. La maison actuelle était munie, au début du XX<sup>e</sup> siècle à tout le moins, d'une cheminée centrale faite de pierre, de dimensions semblables à l'actuelle cheminée de brique.

### L'ancienneté de la maison

Au vu des caractéristiques architecturales décrites plus haut, il apparaît que le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle soit l'époque la plus reculée à laquelle puisse remonter la présence de la Maison Perron sur le site. Quelques pistes demeurent cependant à explorer. La première pose que François-Xavier Boucher, Nicolas Lepage ou Joseph Lepage ait construit la maison, ce qui semble possible en raison du type de charpente utilisé, tant pour le toit que pour les murs, ainsi que d'autres indices trouvés dans la demeure. Une autre piste propose quant à elle que la maison a bel et bien été construite au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais qu'elle a subi de grandes rénovations au cours du siècle suivant. La charpente du toit pourrait avoir été complètement remplacée, tout comme une bonne partie des planchers, la totalité des portes et fenêtres d'origine, des revêtements intérieur et extérieur, ainsi que des sections de murs percées d'ouvertures ensuite refermées...

Malgré l'abondance de documents d'archives et historiographiques attestant de l'ancienneté des lieux, une visite de la maison nous impose une seule conclusion pour le moment : il n'est pas possible de déterminer l'âge véritable de la maison Perron. Cependant, un curetage du bâtiment permettra assurément d'en savoir davantage. Nous aurons ainsi accès aux différents revêtements, pour peu qu'ils soient toujours là. Cette opération nous renseignera aussi sur d'autres techniques utilisées dans la construction de la maison. Une analyse du bois, dite dendrochronologie, nous fournira certainement des données que nous pourrions mettre en relation avec la documentation citée plus haut. Des fouilles archéologiques menées sur le terrain pourraient aussi confirmer ou infirmer l'une ou l'autre des hypothèses envisagées. Encore que, durant leurs soixante-quinze années d'occupation de la maison, les Perron eux-mêmes n'ont recueilli aucun indice sérieux permettant d'en déterminer l'époque d'érection, hormis quelques rares vestiges d'un moulin. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé : lors des multiples excavations effectuées pour l'assainissement des eaux et la construction des fondations de la maison, le sol a été soulevé à plusieurs reprises, sans qu'aucun indice ne daigne faire surface. En conséquence, la rigueur intellectuelle et le souci de la vérité historique imposent à eux seuls la plus grande prudence.

N'empêche que si curetage, dendrochronologie et fouilles s'accordent pour appuyer l'hypothèse d'une construction datant de l'époque de la Nouvelle-France, nous devons rendre à César ce qui lui appartient : les enfants du couple Perron et l'abbé Gabriel Langlois auraient vu juste! Et l'honneur d'avoir découvert la plus ancienne maison toujours habitée à Rimouski leur reviendra alors de plein droit.



## Notes

- 1 Pascal Gagnon enseigne l'histoire au Cégep de Rimouski.
- 2 Sylvain Gosselin, « Le territoire et ses premiers occupants », dans Paul Larocque (dir.), *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Société de généalogie et d'archives de Rimouski et GRIDEQ, 2006, p. 37.
- 3 Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P. G. Delisle, 1873, p. 59.
- 4 Selon un entretien que l'auteur a eu avec Gérard Perron, le 27 décembre 2010.
- 5 J. W. Miller, « Généalogie de la famille Lepage », *Le Progrès du Golfe*, 10 novembre 1905, p. 4.
- 6 Romuald Saint-Pierre et Comité organisateur des Fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse, *Sainte-Odile-sur-Rimouski : une histoire de coopération. 1939-1989, 1940-1990*, Rimouski, Impression des Associés, 1990, p. 61.
- 7 À ce sujet, voir Sylvain Gosselin, « Le territoire et ses premiers occupants », dans Paul Larocque (dir.), *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Société de généalogie et d'archives de Rimouski et GRIDEQ, 2006, ch. 2. L'auteur cite les actes notariés les plus anciens (1711 et 1746), qui relatent des transactions relatives au terrain de la maison Perron.
- 8 Selon un entretien que l'auteur a eu avec Thérèse Parent, le 27 décembre 2010.
- 9 S. Gosselin, « Le territoire », *art. cit.*, p. 38.
- 10 ANQ-Q, CR301, P2676, *Donation par Pierre Lepage, seigneur de Rimouski, Sainte-Claire et autres lieux, et Marie-Anne Trépanny (Trépanier), sa femme; à Pierre Lepage, leur second fils, le 10 octobre 1746*, Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Québec (Insinuations).
- 11 S. Gosselin, « Le territoire », *art. cit.*, p. 40.
- 12 *Ibid.*, p. 87.
- 13 Pierre Gauvreau, *Échange de terre entre Nicolas Lepage et François-Xavier Boucher, 22 mars 1834*, Rimouski, Étude du notaire Joseph Bérubé.
- 14 *Id.*
- 15 Alphonse Poulin, *Contrat de mariage entre Elzéar Boucher et Marie Saint-Laurent, 21 novembre 1891*, Rimouski, Étude du notaire Joseph Bérubé.
- 16 Louis de Gonzague Belzile, *Vente par Elzéar Boucher à Jean-Marie Perron, 13 décembre 1935*, Rimouski, Étude du notaire Joseph Bérubé.
- 17 Selon un entretien que l'auteur a eu avec Thérèse Parent, le 27 décembre 2010.
- 18 Dans ses recherches, l'abbé Langlois a été guidé par les travaux effectués soixante ans plus tôt par le notaire Louis de Gonzague Belzile, ANQ-R, CN101 S18 SS777, *Énoncé des titres des terres et terrains en la ville de Rimouski*, Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Rimouski (Greffes de notaires).
- 19 Gabriel Langlois, « Alliance des familles Lepage, Rioux, Côté, des seigneuries de Rimouski, Trois-Pistoles et L'Isle-Verte », *L'Estuaire généalogique*, n° 58, avril-juin 1996, p. 40.
- 20 Selon un entretien que l'auteur a eu avec Thérèse Parent, le 27 décembre 2010.
- 21 Yan Boulanger, *Datation de la maison Lamontagne par dendrochronologie*, rapport de recherche, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 2002, <http://www.dendrolab.ca/realisations/mlamontagne.pdf>, p. 9.
- 22 Paul-Louis Martin, *À la façon du temps présent. Trois siècles d'architecture populaire au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 131.
- 23 André Bolduc et Marie Dumais, *L'art de restaurer une maison ancienne*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2008, p. 113.
- 24 Yves Laframboise, *Restaurer une maison traditionnelle au Québec. 50 solutions pratiques*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008, p. 21. André Bolduc et Marie Dumais, *L'art de restaurer*, *op. cit.*, p. 115.
- 25 P.-L. Martin, *À la façon du temps présent*, *op. cit.*, p. 117.
- 26 Y. Laframboise, *Restaurer une maison traditionnelle*, *op. cit.*, p. 36.
- 27 Georges Gauthier-Larouche, *Évolution de la maison rurale traditionnelle dans la région de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 132-133.
- 28 *Ibid.*, p. 189.
- 29 Michel Lessard et Gilles Vilandré, *La maison traditionnelle au Québec. Construction. Inventaire. Restauration*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1974, p. 66-67.
- 30 Selon un entretien que l'auteur a eu avec Thérèse Parent, le 27 décembre 2010.

# Robertine Barry (1863-1910) - On l'appelait *Monsieur*

Sergine DESJARDINS<sup>1</sup>

Première femme journaliste canadienne-française, éditrice et écrivaine de talent, elle s'est servie de sa plume pour défendre les idées les plus avant-gardistes et combattre les préjugés. Censurée par l'archevêque et méprisée par les ultramontains, elle a été louangée et portée aux nues par les esprits libres de son temps.

Dès l'enfance, l'esprit indépendant de Robertine, son intelligence, son sens de la répartie, ainsi que son insoumission aux directives de ses parents et de la gouvernante, annonçaient la *femme nouvelle*<sup>2</sup> qu'elle allait devenir. Son père, John Barry, faisait partie des milliers d'immigrants irlandais ayant quitté leur pays afin de fuir la famine vers 1840. Après avoir transité par la station de quarantaine de Grosse-Île, cet homme instruit, polyglotte et travaillant, devint le bras droit du propriétaire du moulin à scie de L'Isle-Verte, le prospère commerçant de bois William Price. John rencontra alors Aglaé, la fille de Joseph Rouleau, un menuisier qui faisait lui aussi le commerce du bois dans ce village. Aglaé et John partageaient l'amour des arts et de la littérature. John fut d'ailleurs l'un des fondateurs de l'Institut littéraire de L'Isle-Verte, dont le but était de promouvoir « l'extension des



Robertine et deux de ses sœurs : Éveline et Blanche.  
(Source : Société historique de la Côte-Nord).

lumières intellectuelles en donnant aux membres l'occasion de se réunir, pour s'instruire mutuellement en discutant des sujets scientifiques et pour donner des lectures<sup>3</sup> ». La marraine de Robertine, Gracieuse Gauvreau, était l'épouse du notaire Louis-Narcisse Gauvreau qui a joué un rôle important dans la fondation

de la Cour de Circuit de ce village. À la naissance de Robertine, les Barry n'habitaient plus L'Isle-Verte depuis quelques années. Mais, à cette époque, les femmes venaient souvent passer les dernières semaines de leur grossesse auprès de leur mère. Par un jour de tempête, Aglaé donna naissance à Robertine, le 26 février 1863, dans le manoir Rouleau<sup>4</sup> de L'Isle-Verte, assistée par sa mère Euphrosine Patoine<sup>5</sup>. Bien qu'elle fut encore jeune, elle n'avait que 31 ans, Aglaé avait déjà donné naissance à neuf enfants. Deux d'entre eux étaient morts durant leur tendre enfance. Le souvenir des petites tombes blanches devant lesquelles elle avait prié, percluse d'une douleur que les convenances muselaient, se mêlait ce matin de février 1863 aux craintes et à la douleur de l'accouchement. Heureusement, Robertine naquit en parfaite santé. Dès que le fleuve fut libéré de ses glaces, Aglaé retourna avec sa nouvelle née aux Escoumins où les Barry habitaient<sup>6</sup> depuis que John était devenu le gérant de la plus importante scierie de la Haute-Côte-Nord. Cette scierie était la propriété d'importants marchands de bois - des Têtu et des Boucher de Rimouski, Trois-Pistoles et Rivière-Ouelle - qui firent des Escoumins la capitale régionale de la Côte-Nord. Les

Escouminois appelaient John Barry, *Le Roy du village*. Pour cause! Il dirigeait l'usine de bois, fixait les salaires et payait avec des « pitons », une monnaie qui ne pouvait être échangée ailleurs que dans le magasin de la compagnie! Il occupait aussi les fonctions de maire, de juge, de marguillier, et était même consul de Suède, un poste prestigieux qui l'aidait à vendre son bois à travers le monde. À l'âge de 58 ans, peu après la naissance de son treizième enfant, John prit sa retraite. Les Barry vinrent s'installer à Trois-Pistoles en 1873 et Robertine étudia au Couvent des Sœurs Jésus-Marie de l'endroit. Pensionnaire du lundi au vendredi, elle avait hâte qu'arrive la fin de semaine durant laquelle elle retrouvait sa famille : la vie familiale était faite de randonnées à cheval, de chants, de musique, de pièces de théâtre qu'on jouait parfois devant des invités et de

périodes où on pouvait s'isoler, un livre à la main, dans une des pièces de la grande maison. Ce fut un déchirement lorsque, âgée de 17 ans, elle alla étudier chez les Ursulines à Québec. Là, elle reçut le plus haut degré d'instruction offert aux femmes de ce temps. Autodidacte et de nature insoumise, elle n'avait jamais aimé, ni l'école, ni le pensionnat aux règles trop rigides à son goût. Une fois ses études terminées chez les Ursulines, Robertine revint à Trois-Pistoles où elle connut l'amour, se fiança, rompit, et souffrit d'une dépression qu'elle soigna chez les Sœurs de la Charité de Rockingham d'Halifax, une communauté qui avait été fondée pour répondre aux besoins des immigrants irlandais. Cette communauté, écrivait-elle plus tard, « me réconcilie avec le couvent. L'éducation y est



Robertine Barry. Photo publiée dans un journal en 1910 (Source : Société historique de la Côte-Nord).

supérieure - j'ai bien le regret de le constater - à celle de la plupart de nos maisons d'éducation. Là, pas de longs pensums et de sévères retenues : on ne brise pas le caractère d'une enfant rebelle par une discipline outrée; on se contente de l'assouplir à force de bonté et de bienveillants encouragements<sup>7</sup> ».

Robertine caressait depuis longtemps le rêve de gagner sa vie en exerçant le métier de journaliste. Entre le moment où elle revint à Trois-Pistoles en 1882 et celui où elle débuta dans cette carrière en 1891, elle tenta souvent de convaincre des éditeurs de journaux de l'engager. En fait, il s'écoulera neuf ans avant que son rêve se réalise! On ne peut qu'admirer sa détermination farouche et son courage, car ailleurs

dans le monde, les femmes journalistes étaient souvent jugées de mœurs légères. Il fallait aussi une personnalité exceptionnelle pour faire fi de la mentalité ambiante qui charriait l'idée que les femmes n'étaient pas assez intelligentes et n'avaient pas les nerfs assez solides pour être journalistes. Pénétrer cette chasse gardée masculine semblait d'autant plus irréalisable qu'au Canada français, aucune femme ne gagnait sa vie de cette façon. Sans compter qu'une femme issue de la haute ou moyenne bourgeoisie qui gagnait sa vie était mal perçue : elle se rabaisait et déshonorait sa famille. Qu'importe! C'est ce que veut faire Robertine. Seul un homme à l'esprit libre pouvait vouloir d'une femme dans son équipe de journalistes. Elle le rencontre : c'est Honoré Beaugrand, directeur de *La Patrie*, un des grands journaux de l'époque. Il l'engage. L'immense joie qu'éprouve

alors Robertine est cependant assombrie par la mort de son père. Après les funérailles, en septembre 1891, toute la famille Barry déménage à Montréal où habitaient déjà des frères et une des sœurs de Robertine.

Non seulement Beaugrand a engagé Robertine, mais, loin de la confiner aux pages féminines comme le seront pendant plusieurs années les femmes journalistes, il lui donne la responsabilité d'effectuer les mêmes tâches que ses collègues masculins. En plus d'écrire des articles, elle traduit des dépêches, rédige des faits divers et corrige des épreuves. « J'étais parfois plus morte que vive, écrivait-elle plus tard, peu habituée dans ma petite vie de campagne à des expériences aussi mouvementées que celles-là. Mes pauvres nerfs étaient en

émoi et volontiers, je me serais réfugiée sous mon pupitre si cette position gênante m'eût permis de faire la copie<sup>8</sup> ». Elle s'adapte vite cependant. Il lui arrive même d'ordonner, avec un sang-froid exemplaire, de suspendre l'impression du journal lorsqu'une nouvelle importante de dernière heure l'exige<sup>9</sup>.

Beaugrand lui offre aussi d'écrire une chronique. Robertine saute sur l'occasion et se sert de sa plume pour défendre les causes qui lui tiennent à cœur. Dans ses « Chroniques du lundi<sup>10</sup> » publiées en première page et qu'elle signe du pseudonyme Françoise, Robertine revendique ce qu'aucune Canadienne-française n'avait revendiqué publiquement jusque-là. Dès le début des années 1890, elle demande à cor et à cri le droit pour les femmes d'étudier à l'université et d'exercer les mêmes professions que les hommes, tels le droit ou la médecine. Son talent de conteuse et d'écrivaine séduit. Plusieurs éditeurs de journaux et de magazines la sollicitent. Pendant sa carrière de journaliste qui aura duré 18 ans, elle a écrit un nombre impressionnant d'articles pour différentes publications en plus de travailler à temps plein à *La Patrie* et de diriger, de 1902 à 1909, son propre magazine, *Le Journal de Françoise*. Outre les droits des femmes qu'elle défend souvent, elle revendique l'ouverture d'une bibliothèque publique à Montréal, une éducation laïque accessible à tous, plus de justice sociale, une loi réglementant le travail des enfants et le droit de vote pour les femmes. Elle décrit aussi les joies et les aléas du métier de chroniqueur et d'écrivain et interpelle les esprits étroits encombrés de préjugés envers les *filles tombées*, ainsi qu'on appelait les filles-mères, et les prostituées. Elle exprime son patriotisme et note l'importance de protéger la langue et la culture des Canadiens français. Elle pose un geste patriotique en faisant en sorte que la cloche de Louisbourg qu'elle a trouvée chez un antiquaire d'Halifax

soit ramenée à Montréal et exposée au château Ramezay où elle est encore. Frondeuse, elle ose contester la toute-puissance du clergé. Elle dénonce les ecclésiastiques qui menacent des feux de l'enfer ceux qui votent rouge ou qui font payer un droit d'entrée à l'église. Elle critique aussi l'enseignement des religieuses qui, dit-elle, prépare si mal les jeunes filles aux réalités de la vie, tant amoureuses que matérielles. Elle n'hésite pas à collaborer à un journal dont la lecture a été interdite en chaire : *La Revue nationale* dirigée par son ami Joseph-Damase Chartrand.

Ses articles n'ont pas toujours un ton revendicateur ou indigné. C'est aussi toute une époque qui se déroule sous nos yeux lorsqu'on la lit : le travail dans les mines, l'arrivée des tramways électriques, les orgues de barbarie et les diseuses de bonne aventure dans les rues de Montréal, la misère des enfants travailleurs et des chevaux maltraités. Prend aussi vie sous sa plume une foule bigarrée composée notamment de charlatans, d'artistes, de crieurs et de conducteurs de tramways bourrus. Son talent est indéniable. Aujourd'hui, certains la comparent à Foglia<sup>11</sup>. En 1895, lorsqu'elle publie un recueil de nouvelles, *Fleurs champêtres*, la critique la compare à Sand et à Balzac. Une voix discordante cependant se fait entendre : l'ultramontain Tardivel, éditeur de *La Vérité*, lui reproche de ne pas avoir parlé de religion dans son livre. Il est convaincu qu'elle subit la mauvaise influence des personnes avec qui elle travaille. Beaugrand entre autres, un franc-maçon qui, croyait-on, tenait des réunions sataniques, le soir, dans les locaux de *La Patrie*. On reprocha d'ailleurs souvent à Robertine de fréquenter des gens peu recommandables. Salonnière, elle recevait tous les jeudis les esprits libres et bohèmes. Parmi eux, Gaétane de Montreuil, Edmond de Nevers, Godfroy Langlois, Jules Helbronner,

Laurent-Olivier David et les membres de l'École littéraire. Robertine avait de nombreux amis des deux sexes et était d'une loyauté incomparable. C'est elle qui a ouvert les portes du journalisme montréalais à Olivar Asselin. Il lui en sera éternellement reconnaissant, disant à tous que cette femme de talent et de cœur, fantasque, mais généreuse, était sa « marraine littéraire »<sup>12</sup>.

Ses amitiés dépassent les frontières. D'illustres femmes de lettres françaises correspondent avec elle et la reçoivent dans leur salon. Le gouvernement français lui décerne même les Palmes académiques en reconnaissance de sa contribution à la diffusion de la culture française. Admirée par plusieurs, Robertine était décriée par d'autres. Elle eut des prises de bec avec des personnages bien en vue, dont Henri Bourassa, le fondateur du *Devoir*. Elle dénonça ses propos misogynes dans quelques articles, interpellant les femmes qui l'applaudissaient lorsque, dans des conférences, il disait qu'il fallait battre avec une quenouille les *femmes nouvelles* et que le « beau sexe » avait du cœur, mais pas de tête<sup>13</sup>. Le discours de Bourassa ne scandalisait pratiquement personne alors que les idées de Robertine, trop avant-gardistes, détonnaient et, conséquemment, choquaient.

La vie libre qu'elle menait scandalisait aussi. Elle affirmait haut et fort les joies du célibat et parlait souvent des malheurs des femmes mariées privées de droits. À une époque où l'on pouvait lire dans le grand dictionnaire universel que le célibat librement choisi était un symptôme du dérangement du cerveau, elle a écrit plusieurs articles afin de briser les préjugés envers les « vieilles filles ». À ceux qui se moquaient de son célibat, elle répliquait : « Ne vaut-il pas mieux faire rire de soi parce qu'on est vieille fille que de ne pouvoir rire soi-même parce qu'on est mariée? »<sup>14</sup>



Robertine (deuxième rangée, derrière les 2 femmes assises. Elle a une blouse blanche et son bras touche le dos de la femme à ses côtés), avec un groupe de femmes journalistes canadiennes, la plupart anglophones, avant leur départ pour l'Exposition de Saint-Louis au Missouri (1904) (Source : Bibliothèques et Archives Canada. Pa 138844)

Sa vie et ses écrits dérangeaient tant d'esprits chagrins que ces derniers lui envoyaient des lettres remplies de hargne. Pour se moquer, certains la qualifiaient de bas-bleu ou l'appelaient *Monsieur*. Certes, appeler une femme *Monsieur* pouvait être un grand compliment puisqu'on estimait que seuls les hommes pouvaient écrire des choses sensées et logiques. Lorsque Balzac revenait de chez Sand et disait « j'ai causé avec un camarade », le ton n'était pas méprisant, mais admiratif. Admiratif, Flaubert l'était aussi lorsqu'il appelait cette écrivaine, « cher maître » et qu'à sa mort il déclara : « Il fallait la connaître comme je l'ai connue pour savoir tout

ce qu'il y avait de féminin dans ce grand homme.<sup>15</sup> » Sand adorait qu'on l'appelât Monsieur et Robertine en tirait peut-être aussi parfois une certaine fierté. Mais le ton des lettres qu'elle recevait montre que ce surnom pouvait aussi être une insulte : on ne la considérait pas comme une vraie femme tant à cause du métier qu'elle exerçait que des idées qu'elle défendait. Idées féministes qui allaient, disait-on, transformer les femmes en hommes.

### Nelligan

Qu'elle vante les joies du célibat ne signifie évidemment pas qu'elle haïssait les hommes, comme certains le croyaient, et qu'elle n'eut

aucune liaison amoureuse. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la rumeur courait que Nelligan s'était amouraché d'elle, bien qu'elle eut seize ans de plus que lui. La mère du poète, Émilie Hudon-Nelligan, était une grande amie de Robertine. S'inquiétant pour l'avenir de son fils, elle lui demanda de le prendre sous son aile. Robertine accueillit souvent chez elle le beau poète, rue St-Denis où elle habitait avec sa famille. Elle lui prêtait magazines et livres français. Ils discutaient de musique, de poésie et de leurs ancêtres celtiques; leurs pères respectifs étant des immigrants irlandais. Devant elle, Nelligan déclama ses poèmes. Elle l'écoutait et le conseillait. Elle fut d'ailleurs l'une des

premières - et rares personnes - à reconnaître son talent. Dans des poèmes qu'il lui dédie, il semble lui crier tantôt son amour, tantôt sa colère d'avoir été éconduit. Jugeant sans doute ces poèmes trop compromettants, elle les cacha longtemps dans ses tiroirs avant de se décider à les publier dans son magazine. Certains poèmes, ainsi que leur correspondance, demeureront à jamais inconnus : comme me l'a confiée une parente de Robertine, ils furent détruits après la mort de celle-ci.

D'autres mystères entourent la vie amoureuse de cette journaliste. J'ai retrouvé dans un fonds d'archives des notes qui révèlent qu'elle a été amoureuse d'un homme marié, un juge qui, comme elle, revendiquait la création d'un ministère de l'Instruction publique<sup>16</sup>. Revendication qui déplaisait souverainement à l'archevêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Bruchési, qui fit en sorte que ce projet avorte.

### Censurée

En 1907, Robertine est membre du conseil d'administration de la première association féministe canadienne-française, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB). Elle ne s'y sent pas à l'aise, ses idées étant bien en avance sur celles des autres membres. Le malaise est tel entre Robertine et les dames patronesses que Marie Gérin-Lajoie lui reproche de vouloir nuire à cette jeune fédération<sup>17</sup>.

Durant le congrès de fondation de la FNSJB, Robertine donne une conférence<sup>18</sup> dont le contenu détonne sur celle des autres congressistes. En tant que présidente de l'Association des journalistes canadiennes-françaises, elle parle du rôle social et pédagogique que doivent jouer les journalistes. Elle précise que « pour le moment, ici, au Canada, les journaux sont l'unique université des femmes » et ajoute que l'instruction « ouvre les yeux comme le cerveau, enseigne à mieux voir,

affine les traits comme les idées; l'expression de la bouche comme les expressions du langage ». Voulant briser de nombreux préjugés entourant l'instruction des femmes, elle précise que cette instruction n'enlaidit pas, comme le prétendaient les ignorantes. Rien, absolument rien, martela-t-elle, ne peut empêcher les femmes d'enseigner et d'apprendre. Dans ce congrès où l'on vantait le féminisme chrétien et où l'on ne cessait de se référer à la religion et à Dieu, Robertine, elle, n'en toucha pas un mot. Non seulement elle ne parla pas de religion, mais elle cita Marc Twain, l'auteur d'un livre dans lequel il montrait les incohérences de la Bible et s'en prenait aux fondements du christianisme et de la religion. Robertine parla aussi de science alors que cette année-là, le pape exigeait des censeurs qu'ils veillent à ce que les nouvelles connaissances scientifiques ne minent pas le pouvoir religieux. En 1909, lors du deuxième symposium de la FNSJB, Robertine prononce de nouveau une conférence<sup>19</sup>. Elle martèle encore que « l'éducation laïque est extrêmement importante pour qui connaît ses devoirs et ses obligations. » Elle affirme haut et fort que « la presse écrite comble les lacunes de la culture canadienne-française telle l'absence de bibliothèques acceptables ». Elle conclut en rappelant que le journal est la seule université des femmes. Encore une fois, contrairement à la très grande majorité des autres congressistes, elle ne fait mention ni de la religion, ni de la foi, ni de la mission de « bonnes épouses » et de « bonnes mères ». L'archevêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Bruchési, et Marie Gérin-Lajoie, la fondatrice de la FNSJB, s'échangent ensuite plusieurs lettres dans lesquelles ils commentent la conférence de Robertine. Dans sa première lettre, l'archevêque écrit : « quant aux travaux dont la note, vous en conviendrez, est fautive (il parle ici de la conférence de Robertine) j'aime mieux ne rien en dire. Vous jugerez vous-même de ce que vous avez à en

faire. Permettez que je vous laisse toute responsabilité<sup>20</sup>. » Marie demande alors : « Est-ce que la conscience des femmes qui dirigent la Fédération serait entachée d'un péché en permettant la publication de la conférence de Mlle Barry?<sup>21</sup> » Bruchési répond que « cette conférence est absolument en dehors de l'idée chrétienne. Si elle paraît telle qu'elle est, vous pourriez bien avoir des désagréments sérieux. On l'attaquera dans les journaux et que répondrez-vous pour vous défendre? Si Mlle Barry ne veut pas se rendre aux observations de M. Lecoq et aux miennes, elle fait preuve d'entêtement et d'esprit peu catholique. Dans ce cas, elle n'aurait droit, ce me semble, à aucun égard<sup>22</sup> ». Après s'être échangé d'autres lettres et s'être rencontrés, M<sup>gr</sup> Bruchési et Marie Gérin-Lajoie décident de ne pas publier le texte de la conférence de Robertine dans les actes du Congrès. Révoltée par cette censure, Robertine écrit à Marie : « Je vous plains, car en me sacrifiant, vous allez contre ce sentiment de droiture, de justice, que j'ai toujours admiré en vous puisque de votre aveu vous n'avez rien vu de répréhensible à ce que j'ai écrit<sup>23</sup>. » Visionnaire, Robertine prédit que le clergé exigera de la Fédération qu'elle renonce au suffrage féminin. Ce qui arriva effectivement treize ans plus tard. Robertine, qui a toujours aidé et défendu ses amis - notamment l'écrivaine Laure Conan dont le métier d'écrivain était jalonné d'embûches - était profondément blessée.

1909 est une année difficile pour bien d'autres raisons. Cette année-là, elle a dû mettre fin à la publication du *Journal de Françoise* où plus de cinq cents collaborateurs, souvent prestigieux, avaient signé des articles. Son magazine était devenu un gouffre financier même si elle avait travaillé sans relâche et tout mis en œuvre pour assurer sa survie. Mais elle n'avait eu aucune subvention, nul secours d'aucune compagnie, pas de bailleurs de fonds,

pas de généreux mécènes. C'est presque un miracle que *Le Journal de Françoise* ait pu tenir le coup pendant sept ans : un magazine défendant les idées féministes et progressistes n'avait pas sa place dans une société où l'antiféminisme était d'une férocité telle qu'on a peine à imaginer; une société toujours prisonnière des idées ultramontaines et du contrôle exercé par l'Église. Les membres du clergé n'avaient certainement pas encouragé la lecture de ce magazine dirigé par une femme qui osait critiquer leur trop grande ingérence dans tous les domaines de la vie; une femme dont les idées étaient souvent opposées aux leurs.

En partie parce qu'on la savait sensible à la condition des travailleuses, Robertine fut nommée inspectrice des manufactures. Elle n'exerça pas cette profession bien longtemps : souffrant d'une dépression, le médecin lui recommanda le repos. Outre une possible prédisposition génétique à la dépression, d'autres facteurs ont eu un impact sur son moral : sa mésentente avec les dames patronnesses; la fermeture de son journal; le sentiment que sa plume n'avait pas été une arme aussi efficace qu'elle l'avait souhaité contre les préjugés de toutes sortes, la mort de membres de sa famille ainsi que celle de nombreux ami-e-s. Sans compter qu'elle devait renoncer à un

autre grand rêve : écrire un roman historique. Son travail d'inspectrice de manufacture ne lui laissait pas suffisamment de temps, et d'énergie, pour effectuer toute la recherche nécessaire à l'accomplissement d'un tel projet.

Robertine s'éteignit le 7 janvier 1910 et l'hypothèse du suicide n'est pas écartée. Elle n'avait que 46 ans, mais sa vie avait été fort bien remplie. Outre son travail de journaliste et ses multiples voyages, tant aux États-Unis qu'en France et à travers le Canada, elle s'est impliquée dans différentes causes qui lui tenaient à cœur. Elle a notamment été présidente de deux associations de femmes journalistes, déléguée à deux expositions universelles, a fait partie du comité de fondation d'une école normale et d'un collège d'enseignement supérieur pour les jeunes filles et a créé une commission des droits d'auteurs. Elle avait néanmoins toujours du temps pour ses « amis des deux sexes », comme on disait à l'époque. Après la mort de Robertine, plusieurs journalistes publièrent des articles montrant combien elle était une femme aimée et estimée. Celle qui signait du pseudonyme Madeleine, une journaliste native de Rimouski, publia dans *La Patrie* un émouvant témoignage dans lequel elle note à quel point la mort de Robertine l'atteint cruellement<sup>24</sup>. Ils sont

nombreux d'ailleurs, les amis de Robertine, à s'écrire et à essayer de se consoler mutuellement du vide causé par ce décès. Dans leur correspondance, ils disent combien elle leur manque et combien ils ont été consternés d'apprendre sa mort, alors que rien ne la laissait présager. Ils se rappellent sa générosité, sa loyauté, son humour, son intelligence, son esprit indépendant et son courage. Dans leur cœur, comme dans le mien, elle est entrée pour n'en jamais sortir.

Au cimetière Côte-des-Neiges où Robertine Barry aimait tant aller marcher ou pique-niquer, sa tombe non marquée est recouverte par les herbes. Aucune stèle où serait gravé son nom, aucune dalle, aucun monument ne perpétuant son souvenir, pas même une petite croix. Rien! Rien n'indique que sous nos pieds git la dépouille d'une femme exceptionnelle qui a ouvert la voie à d'autres femmes et défendu leurs droits bec et ongles. Ce vide reflète l'oubli où elle a sombré. Très peu de gens savent tout ce qu'elle a accompli et défendu. Le travail que j'ai effectué pendant trois ans afin d'être l'artisanne de sa renaissance, contribuera, je le souhaite ardemment, à inscrire à tout jamais le nom de Robertine Barry dans notre mémoire collective.

## Notes

- 1 Sergine Desjardins est l'auteure d'un essai (*Médecins & Sages-femmes*. Québec Amérique 1993), d'un roman historique (*Marie Major* aux éditions Guy St-Jean, 2006) et d'une biographie en deux tomes sur Robertine Barry (*Robertine Barry. La femme nouvelle* (2010) et *Robertine Barry. On l'appelait Monsieur* (2011) aux éditions Trois-Pistoles).
- 2 Le mot féministe ne fut guère usité avant la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Seuls quelques rares intellectuels le prononçaient. Au début, il sonnait encore étrangement, car il avait d'abord désigné une maladie : on disait d'un homme qu'il souffrait de féminisme lorsqu'il était porteur de caractéristiques physiologiques féminines. La plupart parlaient de *femmes nouvelles* afin de désigner celles qui, ailleurs qu'au Canada français, étudiaient dans des universités ou qui, à l'instar de Robertine, refusaient de se soumettre, défendaient leurs droits bec et ongles et prenaient leur place dans des domaines jusque-là réservés aux hommes. D'où le sous-titre du premier tome de la biographie que j'ai écrite sur Robertine Barry : *la femme nouvelle*.
- 3 Henry Desjardins, président de l'Institut littéraire de L'Isle-Verte, cité par Robert Michaud dans *L'Isle-Verte vue du large*, pp. 216-217.
- 4 Le manoir Rouleau où est née Robertine a été déménagé en 1985 pour faire place à la Caisse Populaire. Cette maison est maintenant située au 14, rue Dumont, L'Isle-Verte. Source, avec photos à l'appui : *L'Isle-Verte, au fil des ans* par Léopold Côté et Odette Dionne Côté, pp. 151 à 153. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada.
- 5 Euphrosine Patoine est née à Trois-Pistoles en septembre 1805 et décéda à L'Isle-Verte le 18 mars 1874. Elle a épousé Joseph Rouleau, né en 1796 à L'Isle-Verte et décédé au même endroit le 1<sup>er</sup> juin 1878. Ils eurent treize enfants.
- 6 Leur maison existe toujours : auberge-manoir Bellevue des Escoumins.
- 7 Françoise [pseudonyme de Robertine Barry] « Chronique du Lundi », 23 septembre 1895.
- 8 Françoise [pseudonyme de Robertine Barry], « Chronique du Lundi », 21 septembre 1896. Dans cet article, Robertine se remémore ses débuts dans le journalisme.
- 9 *Ibid.*
- 10 Plusieurs extraits des articles de R. Barry ont été publiés dans les deux tomes de sa biographie citée plus haut. On peut également retrouver ces articles dans la collection numérique de la BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), dans la section du journal *La Patrie*, tant dans ses « Chroniques du Lundi » (1891-1900), signées Françoise ainsi que dans « Causeries fantaisistes » et « Le Coin de Fanchette », (1897-1900) de sa Page féminine.
- 11 Sophie Doucet, « Écrire avant tout », *La Gazette des femmes*, sept-oct. 2007, p. 42.
- 12 Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps*, Montréal, Fidès, v.1. 1996, p. 144.
- 13 Françoise [pseudonyme de Robertine Barry], *op. cit.*, « Chronique du Lundi », 22 mars 1899.
- 14 Françoise. « Vieille fille », *Le Journal de Françoise*, 7 mars 1903. *Le Journal de Françoise*, bimensuel publié de 1902 à 1909, a été fondé et dirigé par Robertine Barry. Il est disponible à la Société canadienne du microfilm (SOCAMF).
- 15 Cité par A.-L. Maugue. « L'ère nouvelle et le vieil Adam. Identités sexuelles en crises », *Histoire des femmes en Occident, Le XIX<sup>e</sup> siècle*. Tome IV, Paris, Perrin, 2002, p. 631.
- 16 Dans un ouvrage publié en 1949, Renée des Ormes mentionne, à mots couverts, cet amour. Cependant, dans ses notes de travail conservées à la Société d'archives du Saguenay Lac Saint-Jean, elle parle d'un certain juge Robichaud. Mes recherches m'ont amenée à découvrir qu'il s'agissait du juge Joseph-Éméry Robidoux. Voir R. des Ormes, *Robertine Barry, en littérature Françoise*, Québec, L'action sociale, 1949, 159 p.; voir également Société d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Fonds Léonide Ferland (pseudonyme de Renée des Ormes), dossier 1328.
- 17 BANQ, Fonds Marie-Gérin-Lajoie, 5 juin 1907 : Lettre signée Françoise (pseudonyme de Robertine Barry) à Marie Gérin-Lajoie.
- 18 BANQ, Fonds de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, dossier du premier congrès de la FNSJB : « Rapport de l'Association des journalistes » de Françoise.
- 19 BANQ, Fonds de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, dossier du deuxième congrès de la FNSJB : « Le journalisme et l'éducation populaire » de Françoise.
- 20 ACAM (Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal), 9 juillet 1909 : Lettre signée Paul, archevêque de Montréal.
- 21 Citée par Anne-Marie Sicotte. *Marie Gérin-Lajoie : conquérante de la liberté*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2005, p. 255.
- 22 ACAM (Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal). [sans date] : Lettre de Paul Bruchési à Marie Gérin-Lajoie.
- 23 La correspondance entre Marie et Robertine se trouve dans le Fonds Marie Gérin-Lajoie. *Op.cit.*
- 24 Madeleine, « Condoléances de Madeleine », *La Patrie*, édition du samedi 8 janvier 1910, p. 32.



# Souvenirs de Métis : le journal de Mme Macnider

Jean-François RIOUX<sup>1</sup>

## Des seigneurs écossais

Successeur de la famille de Peiras qui était à la tête de la seigneurie de Mitis depuis 1675, la famille Macnider associe pour la première fois son nom à la région en 1802, lorsque Mathew Macnider devient propriétaire de la seigneurie. Quelques années plus tard, en 1806, son neveu John Macnider en fait lui-même l'acquisition en vente publique, transaction qui sera enregistrée l'année suivante<sup>2</sup>.

On doit à ce riche homme d'affaires de Québec d'origine écossaise d'avoir directement contribué à la colonisation de sa seigneurie lorsqu'en 1818, selon la tradition, il fait venir à bord de sa propre goélette, le « Rebecca », plusieurs colons écossais. Au point de vue du développement économique de la région, il a entre autres contribué à l'implantation d'un important poste de pilotage à l'embouchure de la rivière Mitis<sup>3</sup> ainsi qu'à l'établissement de pêcheries. Suite à sa mort, survenue en 1829, John Macnider lègue la seigneurie à ses deux petits-neveux. La seigneurie de Mitis est demeurée dans la famille Macnider pendant près de 50 ans!

## Un beau voyage

À l'été de 1822, suivant de quelques années l'établissement des colons écossais, le seigneur John Macnider et son épouse Angelica, quittent Québec pour effectuer un séjour d'un peu plus d'un mois en leur seigneurie de Mitis. Le

journal que tiendra alors madame Macnider durant ce voyage est un véritable récit détaillé qui tire sa richesse et son importance des petits détails du quotidien qui y sont révélés. Jour après jour, elle raconte le quotidien vécu par le couple, les conditions climatiques, le nombre de poissons pêchés par son époux, les visiteurs reçus ainsi que les relations qu'ils entretiennent avec la population locale et les colons établis en leur seigneurie. Ce témoignage, déjà publié en 1947 par W. S. Wallace dans *Le Bulletin des Recherches Historiques* du Bureau des Archives de la Province de Québec, est aujourd'hui assurément

tombé dans l'oubli. Le fonds de la famille Macnider, récemment offert aux Archives régionales de l'UQAR, ne contient pas le journal original<sup>4</sup> mais pas moins de quatre copies dactylographiées de ce précieux témoignage.

Voici présentés certains passages du journal librement résumés et traduits en français. Pour le besoin de cet article, il ne s'agissait pas de reproduire fidèlement le récit jour après jour mais bien de faire ressortir les moments les plus savoureux et révélateurs. Il a été jugé intéressant d'ajouter parfois quelques extraits originaux en langue anglaise, pensant

que ces mots mêmes, choisis par madame Macnider, apporteraient couleur au texte.

*Diary of the wife of John Macnider - Mitis*

June 21st, 1822

Friday morning 7 o'clock. Embarked on board the Rebecca. Fair wind all day, got as far as (correction) at the Bran Pott. Company on board very pleasant and polite, country all around most beautiful, very good fere on board the Ship and very regular, Breakfast at Nine, Launch (sic) at twelve (sic), dinner at four, Tea at Seven, wine and water at ten, bed at Eleven. Not sick one minute although the Ship rocked terribly.

Saturday, foggy and rainy all day, lay at Anchor. A cold in my head which put me in bad humour as I could not read; the passengers on board having so many new publications and so polite as to offer them to me.

Sunday Morning thick foggy weather, no public prayers on board, the Company falling to reading; but not Sermons, some observing they always forgot Sundays on board the Ship! In very good humour my Cold being gone. Eleven o'clock A.M. a fine breeze down the River, put up all the sails, the Ship going very rapidly (sic) could hardly stand on our feet the Company all cheerful (sic) - Seven o'clock P.M. was hoisted down in a chair in the pilate's (sic) Boat pleasant enough; a fine breeze, rather cold towards Eleven o'clock -

Monday Morning, 3 o'clock landed at Rimouski, very cold, got a cup of tea made, 4 o'clock. embarked in another Board, beautiful morning, quite well but very sleepy. 10 o'clock landed at Grand Métis Cottage after some difficulty (sic) in landing, the tide being too low; at Grand Métis Cottage it looked rather dismal at first, their being no bread in the House, now a bed to rest upon, after all our fatigues, however, we made up a dinner at twelve o'clock of some kind and rested ourselves in the afternoon, we got tea early and went to bed soon afere, and slept well.

Première page de la copie dactylographiée du journal de madame Macnider (le fonds en contient pas moins de quatre).

La première entrée au journal date du vendredi 21 juin 1822 et concerne l'embarquement matinal à Québec à bord du « Rebecca ». Trois jours de navigation plus tard, le couple arrive à Rimouski le lundi 24 juin, à 3 heures du matin. La température y est glaciale et on sert du thé à madame. Une heure plus tard, embarquement à bord d'un autre bateau en direction de la seigneurie de Mitis. À 10 h, arrivée à Grand-Métis, madame est surprise de découvrir un cottage lugubre, peu préparé à les accueillir. Le lendemain, après une bonne nuit de repos, le premier souci de madame Macnider est l'organisation et le confort de leur établissement [« *set about arranging the House and making*

*ourselves comfortable* ». Son époux, John Macnider, va pêcher (il le fera souvent durant son séjour) et rapporte quelques petites truites pour le déjeuner. Pour le dîner, ils auront droit à un canard, des pigeons, du pain et du beurre frais.

Après une première impression plutôt négative, madame Macnider se reprend bien en affirmant [« *I began to look around me with pleasure, admiring the beauties of Nature and the pleasantest situation in the World for a Cottage as I thought, till I had seen Little Metis, where we went.* »].

Mercredi 26 juin, plusieurs censitaires vont présenter leurs respects au seigneur. Quatre jours plus tard, par une journée orageuse, le seigneur reçoit la pétition d'un homme désirant se séparer de son épouse. Ces requêtes et demandes d'intercession se répéteront plusieurs fois durant le séjour de John Macnider dans sa seigneurie. Elles témoignent du pouvoir relatif détenu par le seigneur dans les causes de justice (demande de conciliation pour mettre la paix entre un couple et leurs voisins, demande en faveur d'une femme ayant quitté son époux et qui souhaite que le seigneur intercède pour que son mari la reprenne, etc.).

Vendredi 28 juin, madame Macnider mentionne la pose de la pierre de fondation d'un moulin, marquant sans doute par le fait même l'inauguration du chantier. La construction d'un moulin à farine faisait partie des devoirs du seigneur envers ses censitaires. Le mercredi 10 juillet, madame fera une longue promenade la menant jusqu'au chantier du moulin dont la construction, dit-elle, avance à grands pas.

Il semble qu'une dizaine de jours après son arrivée, Métis soit bénéfique pour la santé de madame qui ne s'est jamais aussi bien portée [« *no need of Doctors at Metis, never was in better health all my life* ».].

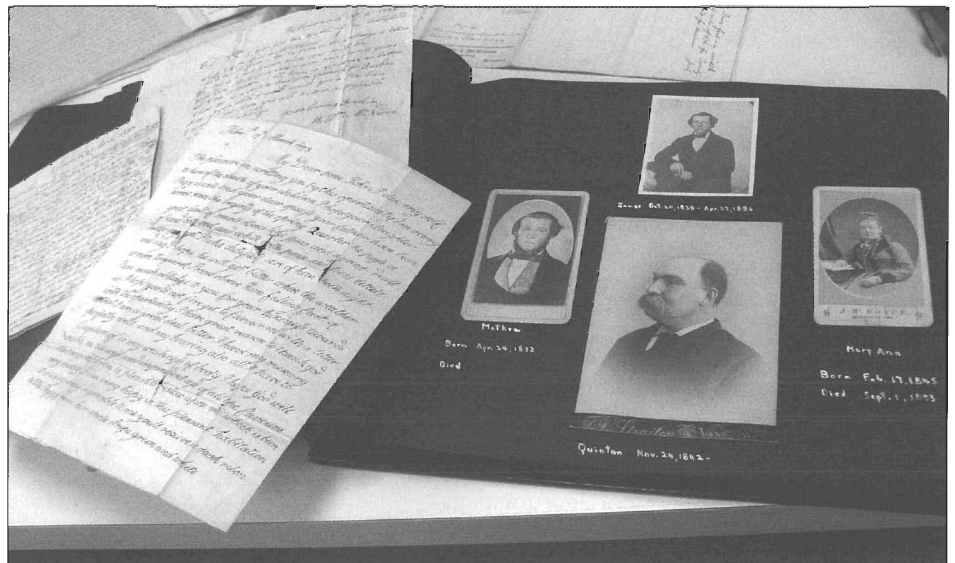
Vendredi 5 juillet est jour de visite chez plusieurs habitants heureux de rencontrer leur seigneurie [« *the tenants very happy to*

*see their Seigneuresse* »] Cependant, malgré le grand respect que les colons vouent à leur seigneur, certains larcins sont toujours possibles. En effet, le même après-midi, madame se consacre à dresser l'inventaire des bouteilles de vin. Angelica Macnider constate alors l'absence de plusieurs (le contenu de certaines remplacé par de l'eau) ainsi que la disparition de thé et de sucre.

Le lundi 15 juillet, madame reçoit l'annonce de la visite de l'évêque et de sa suite à Grand-Métis pour le soir même ou le lendemain. Angelica Macnider est au désespoir et se demande comment les loger convenablement. Elle sera soulagée de ne pas les voir venir le soir même [« *by good luck they did not come, went to bed* »]. Le jour suivant, toujours pas de nouvelle de l'évêque. C'est le mercredi 17 juillet qu'il arrivera enfin, à 6 heures du soir, accompagné de quatre prêtres. Leur arrivée sera annoncée par des coups de fusil auxquels répondra le Fort. Madame Macnider sera charmée par le flot de visiteurs endimanchés venus saluer l'évêque [« *Never was there such a Sight at Metis before, all the Ladies of the Neighbourhood in their best attire, came to pay their homage, and ask the Bishop's benediction...* »].

À quelques reprises dans son récit, madame Macnider fait allusion à la présence d'Amérindiens qu'elle appelle « Sauvages » [« *Savages* »]. En témoigne cette mention du vendredi 26 juillet où on acquiert de ceux-ci un large saumon. Madame fait peut-être preuve de préjugé lorsque, le lendemain, elle rapporte dans son journal qu'aucun poisson n'a été pris dans leurs lignes et accuse les Amérindiens de les avoir volés [« *no fish on our lines, the Savages having stolen them* »].

Mardi 30 juillet est veille du départ. John Macnider va au moulin (sans doute pour constater une dernière fois l'avancement des travaux). Après 37 jours passés dans leur seigneurie, le seigneur et son épouse quittent Métis le mercredi 31 juillet. Les entrées au journal pour les jours suivants apportent des détails sur les arrêts d'une localité à une autre où ils sont reçus et se reposent (Rimouski, Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup, Kamouraska, etc.). À Kamouraska, où ils passeront la nuit du 4 au 5 août, madame se réjouit qu'un résident lui prête sa calèche couverte [« *a Gentleman being so kind as to send his Covered Calash for my use* »]. Enfin, le mardi 6 août voit l'arrivée du couple à Québec et la fin du journal de madame [« *arrived at Quebec at four o'clock in very good health and Spirits* »].



L'un des deux albums photos ainsi que quelques documents conservés dans le fonds d'archives, maintenant propriété de l'UQAR (Photo : Mario Bélanger, UQAR).

## Un don exceptionnel aux archives régionales de l'UQAR

Les archives régionales conservées à la bibliothèque de l'UQAR se sont enrichies le 8 octobre 2010 d'une prestigieuse collection documentaire.

Nombreuses pièces de correspondance, actes notariés, arbres et études généalogiques, albums de photographies anciennes, ce sont près de 1 000 documents couvrant la période de 1794 à 1970 qui proviennent d'une grande famille pionnière de Métis, celle du seigneur John Macnider.

Il est important de préciser que cette collection de « papiers de famille » a d'abord été patiemment constituée entre 1945 et 1970 par l'un de ses éminents membres, le docteur Hugh Edmund Burke, scientifique connu surtout pour ses travaux de recherche sur la tuberculose. Passionné par l'histoire de ses ancêtres, monsieur Burke a d'ailleurs effectué de nombreuses recherches de nature généalogique et la collection qui nous est remise aujourd'hui témoigne bien de ses inlassables démarches auprès de sociétés d'histoire et des propres membres de sa famille.

C'est le petit-neveu et héritier de ce patrimoine documentaire familial, monsieur Martin Farnsworth, qui avait confié ces précieux documents à un passionné d'histoire de Métis-sur-Mer, monsieur Gilbert Bossé. Lui-même détenteur d'une fort intéressante collection sur Métis, monsieur Bossé a agi à titre d'intermédiaire entre le donateur et l'Université.

L'intérêt que présente cet ensemble documentaire est multiple. Il réside d'abord dans sa provenance, celle d'une famille pionnière qui allait contribuer au peuplement et au développement de la région. La collection est d'autant plus exceptionnelle qu'elle contient quelques documents datant du 18<sup>e</sup> siècle, représentant ainsi les plus anciens documents conservés aux archives régionales!



Hugh Edmund Burke, enfant (à gauche) en compagnie de son jeune frère Kenneth et d'un fidèle ami canin. (Carte postale oblitérée en 1910, photographie inconnu).

## Bibliographie

BOSSÉ, Gilbert. 1994. *Metis 1814-1900 Volume 1*. Metis Beach, 146 pages.

BOSSÉ, Gilbert. 2007. *Talk on early Metis history present July 25 2007* En ligne.

<<http://www.angelfire.com/pq/MetisBeach/earlymetis.htm>>. Consulté le 27 avril 2011.

CHASSÉ, Béatrice. 2009. « La seigneurie de Pachot ou Grand-Métis ». Dans *L'Estuaire : Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent*, n° 69, juin, pp. 42-44.

CÔTÉ, Samuel. 2009. *Le Métis maritime ancré au passé... de 1800 à aujourd'hui*. Les Publications L'Avantage, 82 pages.

MATHEWSON BAYLIS, Samuel. 1928. *Métis l'enchanteresse*. Montréal, traduit de l'anglais par Aldéi Darveau, Val-David, 1992, 15 pages.

SHARPLES BALDWIN, Alice. 1977. *Metis : Wee Scotland of the Gaspé*. 4<sup>e</sup> édition, 84 pages.

[WALLACE, W. S.] 1947. « Metis in 1822 ». Dans *Le Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 53, n° 11, novembre, pp. 326-338.

WALLACE, W. S. 1947. « The early history of Metis ». Dans *Queen's Quarterly*, vol. 54, n° 1, printemps, pp. 68-73.

## Notes

- 1 Jean-François Rioux est bibliothécaire à l'Université du Québec à Rimouski, Archives et documentations régionales.
- 2 Variant d'un auteur à l'autre, les dates de 1806 et de 1807 sont tour à tour suggérées comme celles de l'achat de la seigneurie par John Macnider. Monsieur Gilbert Bossé, historien local spécialiste de l'histoire de Métis, explique que le document de vente original de 1806 n'a pas été retrouvé. En 1807, le seigneur signa un nouvel acte de foi et hommage confirmant à nouveau son droit de propriété. C'est peut-être ce nouveau document de 1807 qui a créé confusion quant à la date originale d'acquisition. Source : BOSSÉ, Gilbert. 2007. *Talk on early Metis history present July 25, 2007* (ressource électronique).
- 3 Selon l'étude de Samuel Côté, c'est suivant l'idée de Joseph Bouchette, arpenteur, que John Macnider fit le nécessaire pour « installer à l'embouchure de la rivière Mitis un poste de pilotage pour les bateaux remontant le fleuve jusqu'à Montréal. » Source : CÔTÉ, Samuel. 2009. *Le Métis maritime ancré au passé... de 1800 à aujourd'hui*. p. 15
- 4 Une note provenant du fonds de la Famille Macnider précise que l'original du journal était alors en possession du Major A. Wilkie de Toronto. Les reproductions qui en ont résulté ont pour origine une copie de l'original fait par Miss Frances Graddon, arrière-arrière-petite-fille de madame Macnider.

# Vieux écrits

## La seigneurie de Mitis

*Présentation de Pierre COLLINS<sup>1</sup>*

Rappelons que l'objectif de cette chronique est de publier des documents d'archives inédits ou oubliés illustrant des aspects méconnus de notre histoire régionale.

Dans ce numéro, nous vous offrons un long extrait du témoignage qu'a fait le seigneur John Macnider (1760-1826), propriétaire depuis 1807 de la seigneurie de Mitis, devant un comité gouvernemental.

L'intérêt de rare et précieux témoignage est immense puisqu'il donne un aperçu de la gestion d'une seigneurie dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Note : Nous avons respecté la typographie, l'orthographe et la ponctuation originales.*

### Témoignage fait en 1823 par le seigneur John Macnider, propriétaire de la seigneurie de Mitis sur la gestion et le développement de celle-ci<sup>2</sup>

*JONH MACNIDER, Ecuyer, Seigneur de Mitis, dans le District de Québec, a ensuite paru devant votre Comité :*

*Q. Depuis quand êtes-vous Seigneur de Mitis, quelles sont les dimensions de cette Seigneurie et où est-elle située ?*

*R. Je suis Seigneur de Mitis depuis seize ans ; cette Seigneurie est dans le Comté de Cornwallis, elle a deux lieues de front sur le fleuve Saint Laurent, sur deux lieues de profondeur.*

*R. A quelle distance de la Seigneurie de Mitis sont les Etablissements les plus près ?*

*R. Mitis joint à Rimousky à l'Ouest, Rimousky est établi par environ cent familles jusqu'à environ trois lieues de Mitis : à l'Est, est l'établissement de Matane à la distance de huit lieues et où il y a environ trente familles : derrière Mitis il y a une étendue de Terre non-concédée d'environ cent miles ; il y a été concédé néanmoins quelques Seigneuries, mais elles ne sont pas occupées.*

*Q. A-t-il été fait des Etablissements dans votre Seigneurie ; par quelle classe de gens ; quand ont-ils été commencés, et quel est le nombre de personnes qui y sont ?*

*R. Il y a quarante familles d'établies, consistant en Anglois, Ecossois et Canadiens, mais la plus grande partie sont des Ecossois. L'Etablissement a commencé en mil huit cent dix-huit.*

*Q. Ceux qui ont les premiers établi votre Seigneurie, avoient-ils un Capital ou non ?*

*R. Ils n'en avoient point.*

*Q. Comment ces gens ont-ils surmonté leurs difficultés sans Capital ; et quelles sont les difficultés auxquelles ils sont exposés, autant que vous avez eu occasion de l'observer ?*

*R. Je leur ai fourni moi-même des Provisions, &c. les deux premières années, après quoi ils se sont maintenus avec le produit de leurs Terres et les plus industriels d'entre eux ont du produit à vendre : plusieurs d'entre eux (les plus industriels) ont refusé de l'assistance après la première année.*

*Q. A combien s'est montée l'assistance que vous leur avez donnée, en quoi consistoit-elle, et de quelle manière a-t-elle été donnée ?*

*R. Chaque famille composée de cinq personnes a eu un quart et demi de lard, six quintaux de Farine, deux*

*quintaux de Biscuit, dix minots de Patates, dix livres de Beurre, une livre de Thé vert, six livres de Sucres, un quintal de Morue sèche, un Poêle et un Tuyau ; et aussi chaque homme a eu une Hache, une Pioche et une Bêche, et une Meule à aiguiser pour quatre Familles ; trois paires de Couvertes, une Courtepointe et deux paires de Souliers de Bœuf pour chaque Famille. J'ai fourni les grosses hardes nécessaires pour chaque Famille, lesquelles ont été payées en travail.*

*Q. Quelle peut avoir été la valeur de ces articles pour chaque famille ?*

*R. En ouvrant la Seigneurie je n'ai pas été si attentif jusqu'à ce que cet objet eût été rempli ; les frais, l'un dans l'autre, peuvent s'être montés à quinze ou vingt louis pour chaque famille, y comprenant les dépenses pour les habillemens qui ont été payés en ouvrage, et tout autre chose. Les avances faites à cinq familles Ecossoises, qui sont descendues l'année dernière, se sont montées à dix louis chacune par année, pour deux années. J'ai laissé un Plan de la Seigneurie à Mr. Deguise, Notaire, à Kamouraska, qui m'écrivit qu'il peut trouver un*

- nombre de Canadiens qui s'établiraient sur ma Seigneurie, si je voulois leur avancer dix louis à chacun par année pendant deux ans.
- Q. Quelles rentes chargez-vous ?
- R. Une rente en argent de douze shelings et demi pour chaque Lots de cent quarante à deux cens arpens ; les deux premières années exemptes de rentes.
- Q. Quels arrangemens avez-vous faits pour la distribution de ces avances, et pour la surintendance générale des établissemens, votre résidence étant généralement à Québec ?
- R. Par mon Agent sur les lieux.
- Q. Avez-vous dépensé quelque chose en améliorations dans la Seigneurie, et en travaux pour vous-même, et combien ?
- R. J'avois deux Terres à moi, sur lesquelles j'ai fait défricher environ soixante-et-dix arpens, j'ai bâti deux maisons, deux granges, deux étables, un atelier de Tonnellier, une saunerie, une cuisine pour les pêcheries, un moulin à Farine et un moulin à Scie.
- Q. Tous ces ouvrages ont-ils été payés en argent ou en marchandises ?
- R. Moitié l'un moitié l'autre.
- Q. Quel étoit le prix commun du travail pour l'érection de ces bâtisses ?
- R. Trois shelings par jour, les Ouvriers se nourrissant, et payables comme ci-dessus.
- Q. Quel est le prix que vous avez payé pour défricher la Terre ?
- R. Trois piastres pour couper et brûler, ensuite pour arracher les souches et préparer la Terre pour la charrue, douze Piastres ; nous avons fait les clôtures nous-mêmes.
- Q. Combien avez-vous dépensé en bâtisses ?
- R. Environ douze cens louis.
- Q. Durant combien de tems ces argens ont-ils été dépensés ?
- R. Ils ont été dépensés depuis le commencement de l'établissement, sur le pied de trois cens louis par année.
- Q. Sur quel pied ont été vendus les effets ?
- R. A cinq par cent de Commission sur le prix de vente ; les provisions au prix coûtant avec les frais sans Commission ; il n'y a pas eu d'autres charges sur les prix, le fret et les frais, que les cinq par cent ci-dessus.
- [...]
- Q. Quelles sont les différentes espèces de Légumes et de Grains cultivés à Mitis, et quel a été le produit moyen par arpent ?
- R. J'attends de jour en jour de la Seigneurie un Rapport de la quantité de produit, qui sera mis en devant le Comité dès qu'il sera arrivé. Les montres des Récoltes qui ont été envoyées cet Automne étoient très-belles : le Bled d'Automne pesoit soixante-et-huit livres le minot, le Seigle d'Automne soixante-et-deux livres, l'Avoine quarante six livres, l'Orge mondé soixante livres, l'Orge barbue quarante-cinq livres, les Navets avoient trente-cinq pouces de tour, les Carottes, l'Ognon, les Choux et les Patates d'une qualité excellente et de belle grosseur.
- Q. Ceux qui se sont établis ont-ils payé en argent ou en produit les avances qui leur ont été faites, et combien ont payé ?
- R. Quatre familles, établies depuis trois années, ont payé l'année dernière en produit toutes les avances qui leur ont été faites, les autres n'étant établis que depuis deux ans n'ont rien payé.
- Q. Se fait-il quelque pêche à Mitis, quel est le nombre de bateaux, vaisseaux et hommes qui y sont employés, et ces pêches ont-elles contribué de quelque manière à faciliter directement ou indirectement les moyens de subsistance de ceux qui y sont établis ?
- R. Il y a une pêcherie à environ un mile du rivage pour la Morue, la Plie et la Merluche. J'ai fait un essai dans la pêche et l'ai trouvée très-avantageuse pour l'établissement, et je suis d'opinion, d'après cet essai, que l'on peut prendre une quantité de Morue depuis le premier de Mai jusqu'au premier d'Octobre. Le Hareng est en grande abondance ainsi que le Saumon et l'Anguille, mais faute de gens d'expérience il n'a pas été fait grand'chose. Je voudrais empêcher les habitans de pêcher, parce que le tems de la pêche est dans la saison de l'Agriculture et que cela encourage l'habitude de l'oisiveté.
- Q. Pourroit-on faire que les pêches tendissent à l'établissement des Seigneuries et des Terres contiguës aux pêcheries ?
- R. Je suis d'opinion qu'une gratification modique sur le Hareng et la Morue encourageroit les Pêcheurs à employer tout leur tems à cette branche, et fourniroit constamment du Poisson au Cultivateur à bon marché, tandis que d'un autre côté le Cultivateur fourniroit en échange les produits de l'Agriculture au Pêcheur et à sa famille.

## Notes

- Retraité depuis 2010, Pierre Collins a occupé le poste d'archiviste responsable des archives régionales à l'UQAR.
- Tiré de l'« appendice » (annexe) T des Journaux de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada (1823). Ce rapport sans titre ni pagination porte sur « la connaissance du véritable état de la Province, des mesures nécessaires pour faire des établissemens, de la nature et de la qualité du sol et du climat, des rivières, baies et havres et de toutes les autres circonstances relatives à son état naturel ».

# La Société rimouskoise du patrimoine

*Catherine GÉLINAS et Anik BOUCHARD-VÉZINA<sup>1</sup>*

## État et mission

Au printemps 2004, la Société rimouskoise du patrimoine (SRP) naît de la fusion de la Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine et du Comité du patrimoine de la Maison Lamontagne. Tout comme ses deux prédécesseurs, la SRP est un organisme sans but lucratif, ayant pour principales missions la préservation et la mise en valeur du patrimoine rimouskois, ainsi que la gestion du site historique de la Maison Lamontagne. Des mandats spécifiques orientent les actions de l'organisme et lui permettent de réaliser les missions qui lui ont été confiées par la Ville de Rimouski et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ces derniers ont d'ailleurs désigné la SRP comme principale mandataire en matière de patrimoine à Rimouski.

## Principaux mandats

### *Inventaire du patrimoine bâti rimouskois*

L'un des mandats de la SRP consiste à inventorier le patrimoine bâti rimouskois. Pour ce faire, elle s'est dotée d'une base de données qui consigne les caractéristiques architecturales des bâtiments. S'appuyant sur deux inventaires déjà effectués par Parcs Canada en 1985 et la firme Pluram inc. en 1992<sup>2</sup>, la SRP a amélioré ses techniques et méthodes. D'abord présenté sous la forme de formulaire papier, l'inventaire est aujourd'hui informatisé et il ne se concentre plus seulement sur le centre-ville de Rimouski, mais il incorpore les territoires de Pointe-au-Père, Mont-Lebel, Rimouski-Est, Sainte-Blandine et Sainte-Odile-sur-Rimouski, fusionnés à la Ville de Rimouski en 2002 ainsi que Le Bic,



annexé en 2009. Ses critères ont également été modifiés. Auparavant, seuls les bâtiments construits avant 1950 étaient analysés. Les nouveaux barèmes concernent, d'une part, les maisons résidentielles construites avant 1955 et, d'autre part, les édifices commerciaux construits avant 1970. À terme, plus de 3 000 bâtiments patrimoniaux seront analysés : une fiche informatique sera remplie, des photographies seront prises et une évaluation patrimoniale sera faite. De plus, l'inventaire du patrimoine bâti se retrouve dans le site Internet de la SRP (à l'adresse [www.srdp.qc.ca](http://www.srdp.qc.ca)), le rendant ainsi

accessible à la population, aux agents décideurs et à tous ceux qui s'intéressent au patrimoine.

La SRP met tout en œuvre pour sensibiliser les Rimouskois à leur patrimoine. Elle publie des outils de sensibilisation tels que des chroniques ou des guides, elle organise des conférences sur le patrimoine bâti, ethnologique, archéologique, en plus de remplir un mandat de préservation des patrimoines. En ce sens, elle cible les bâtiments ou lieux qui doivent être mis en valeur afin d'en avoir une meilleure connaissance. Par exemple, la SRP a récemment demandé à la Ville de Rimouski de citer monuments historiques deux maisons patrimoniales : la Maison Perron et la Maison Bernard.

La première est sise sur la rue Saint-Robert; cette demeure ayant un caractère patrimonial et historique exceptionnel, une demande de protection a été faite suite à sa mise en vente sur le marché de l'immobilier. Il faut savoir que le zonage du territoire



Maison Bernard, au 317, rue St-Germain Est (source SRP-2010)

où elle est située permet la démolition de la maison ainsi que la construction de logements multiples. Un tel projet a été envisagé et c'est face à cette situation que nous sommes intervenus pour que la maison soit protégée du pic du démolisseur ou de tout autre projet pouvant en altérer l'architecture. La Maison Bernard est quant à elle située sur la « vieille » rue Saint-Germain Est. Cette résidence, construite en 1943, affiche un caractère patrimonial très intéressant en raison de la conservation des caractéristiques architecturales d'origine; une demande de protection visant à les préserver a également été déposée à la Ville de Rimouski. Il s'agit d'un cas similaire à celui de la maison Perron; en effet, un acheteur pourrait l'acquérir dans le but de la démolir pour construire un immeuble à logements multiples, tel que le permet le zonage de ce secteur. Érigée sur un terrain de bonne étendue et faisant face au Saint-Laurent, la demeure pourrait devenir alléchante pour d'éventuels promoteurs en raison de l'important espace constructible qui y est rattaché et de la vue imprenable qu'offre son emplacement. La conservation et la préservation du patrimoine étant au cœur de notre mission, nous allons mettre tout en œuvre pour assurer la protection de ces maisons patrimoniales importantes dans l'histoire de Rimouski.

### Circuits guidés

En plus de promouvoir la conservation des bâtiments d'intérêt patrimonial, l'organisme offre deux circuits guidés se rapportant au patrimoine rimouskois : *Les promenades historiques de Rimouski*<sup>3</sup> et *La promenade nocturne dans le cimetière de Rimouski*.

Le circuit intitulé *Les promenades historiques de Rimouski* a été élaboré dès 1993 afin de sensibiliser ses participants au patrimoine bâti. Mis à jour en 2007, il s'adresse tant aux touristes qu'à la population

rimouskoise. Le but visé par la bonification du circuit fut d'inciter les Rimouskois à se le réapproprier et à le considérer comme un outil d'apprentissage de l'histoire de Rimouski par le biais du patrimoine bâti. Le guide d'excursion et les panneaux d'interprétation se devaient de faire prendre conscience aux citoyens et aux visiteurs de la diversité et de la richesse de ce patrimoine, en plus d'éveiller un sentiment de fierté collective. Plusieurs activités furent et sont toujours mises de l'avant afin que les gens s'approprient davantage *Les promenades historiques de Rimouski*. À titre d'exemple, depuis 2008, une promenade guidée est offerte gratuitement à la population et aux visiteurs durant la saison estivale; cette visite est programmée quatre jours par semaine.

Un deuxième circuit guidé, qui fait la fierté de la SRP, porte sur le patrimoine funéraire. Initiée en 2007, *La promenade nocturne dans le cimetière Saint-Germain* est présentée chaque année durant les Journées de la Culture. Cette activité est enrichissante tant au point de vue culturel qu'historique et amène les visiteurs à s'identifier davantage à ce

lieu. À la tombée de la nuit, le cimetière de Rimouski s'anime. Les visiteurs sont ainsi invités à découvrir l'histoire du cimetière, les personnages illustres qui y reposent, les mythes et les légendes qui s'y rapportent. À la lueur des lanternes, des histoires régionales sont racontées par ceux qui les ont vécues. Il s'agit d'une activité renouvelée chaque année, où des personnages différents prennent la tribune!

### Service-conseil

Mandatée par la Ville de Rimouski, la SRP met en application un programme d'aide financière pour les bâtiments situés dans les sites reconnus patrimoniaux ou dans des secteurs de la ville à valeur patrimoniale. Elle offre aux Rimouskois un service pour les conseiller dans la rénovation et la restauration de leur bâtiment. Un centre de documentation, un répertoire des artisans et une matériauthèque sont aussi mis à leur disposition. Par le biais de son service-conseil et de ses outils de sensibilisation, la SRP recommande aux propriétaires des interventions qui visent à préserver et à mettre en valeur les caractéristiques d'origine des bâtiments. Elle peut ainsi



Personnages de la promenade nocturne dans le cimetière Saint-Germain  
(Source : Progrès-écho-Le Rimouskois, septembre 2010)

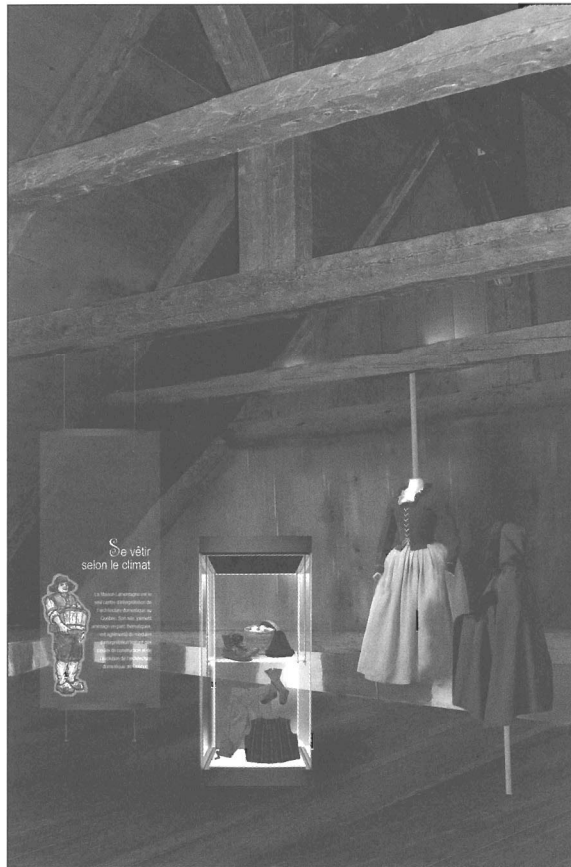
proposer l'utilisation de matériaux ou de techniques modernes tout en s'assurant de l'intégration du bâtiment au paysage architectural urbain. Le but du service-conseil est de permettre aux propriétaires d'améliorer le charme, le respect du style et la durabilité de leurs bâtiments.

### Le Site historique de la Maison Lamontagne

En plus des mandats décrits plus haut, la SRP s'est vue confier la gestion et la mise en valeur du Site historique de la Maison Lamontagne<sup>4</sup>. Construite en 1744, il s'agit de la seule véritable maison de colombage pierroté accessible au public dans tout le Canada et la plus vieille maison de l'Est du Québec. Cette technique de construction, fort répandue en Nouvelle-France, consiste en l'assemblage de pièces de bois verticales espacées, dont les vides sont comblés par de la pierre et du mortier. Important témoin de l'histoire de l'architecture au Québec et au Canada, elle a été classée monument historique par le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1974.

Le Site historique de la Maison Lamontagne s'est donné comme mission de faire revivre l'univers familial des premiers occupants de la maison : Marie-Agnès Lepage (1723 1791), fille du seigneur Pierre Lepage (1687 1754) et de Marie-Anne Trépanier (1695 ?), et son époux Basile Côté (1712 ?). Le lieu historique propose ainsi une reconstitution de leur intérieur mais aussi des expositions illustrant leur quotidien en Nouvelle-France.

Le rez-de-chaussée de la Maison Lamontagne est meublé d'objets et de mobilier du XVIII<sup>e</sup> siècle évoquant la vie rurale en Nouvelle-France. Par le biais de ces objets, de ce mobilier et de certaines compo-



Un projet de renouvellement d'exposition inédit et ludique (SRP-2011).

santes architecturales de la maison (âtre double, puits, trappe du carreau à légumes et laiterie), une exposition multimédia traite de la conservation et de la préparation des aliments à l'époque. Sous les combles de la maison, une autre exposition, qui prendra fin sous peu, relate les quatre saisons des travaux agricoles et domestiques liés à l'univers féminin de Marie-Agnès.

Le site extérieur est joliment aménagé en parc thématique et agrémenté de modules d'interprétation; ces derniers traitent à la fois des modes de construction au Québec et de l'évolution de l'architecture domestique de la Nouvelle-France à aujourd'hui. Parallèlement, la SRP a réalisé un site Internet traitant de l'architecture domestique au Québec<sup>5</sup>. Véritable encyclopédie, ce site permet aux internautes de suivre

pas à pas l'évolution de l'architecture domestique, d'en apprendre le langage stylistique et les caractéristiques qui lui sont propres.

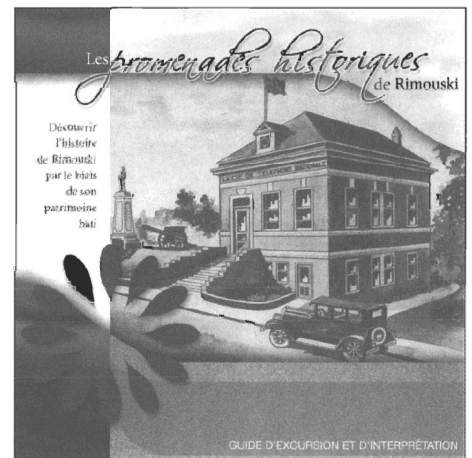
L'été, le parc s'anime au rythme des concerts gratuits présentés au kiosque à musique, des visites guidées par des comédiens incarnant les personnages de Marie-Agnès et Basile, et des fournées dans le four à pain extérieur.

### Parution de la nouvelle édition du livre

#### *La Maison Lamontagne. Une architecture, un héritage*

La SRP est fière d'annoncer la parution de l'édition 2010 de *La Maison Lamontagne. Une architecture, un héritage*<sup>6</sup>. Publié pour la première fois en 2000, l'ouvrage retraçant l'histoire de la Maison Lamontagne était en rupture de stock depuis 2009. Grâce au travail bénévole de Brenda Saint-Pierre, alors étudiante en histoire à l'Université du Québec à Rimouski, et au

travail de coordination fait par la SRP, les années 2009 et 2010 ont vu naître une nouvelle édition, plus étoffée que la première. Les recherches menées en 2009 ont permis d'en apprendre davantage sur les habitants de la



Les promenades historiques de Rimouski (source SRP-2007)



Maison Lamontagne et sur les quelques rares maisons en colombage pierroté construites ailleurs au Canada. Le document se veut avant tout un ouvrage de référence en histoire : autant en histoire de la Nouvelle-France, en histoire régionale, qu'en histoire de l'architecture. Illustré par des cartes, des photos d'archives ainsi que des photographies de la collection d'objets et d'artefacts du Site historique de la Maison Lamontagne, le livre est en vente dans les différentes librairies de Rimouski.

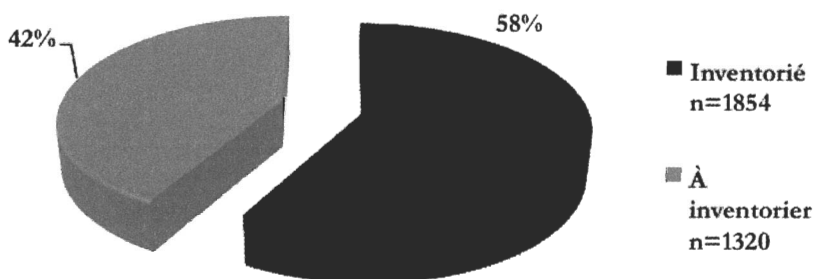
### Autres projets en cours

#### *L'inventaire du patrimoine bâti de Rimouski*

Depuis l'été 2007, où l'on entreprenait l'inventaire du patrimoine bâti de Rimouski, plus de 1860 bâtiments ont fait l'objet de fiches techniques, chacune comprenant un relevé architectural et un relevé photographique. Les bâtiments des quartiers Saint-Germain, Saint-Robert, Nazareth, d'une partie du quartier Saint-Pie-X ainsi que du district Pointe-au-Père sont accessibles pour consultation dans le site Internet de la SRP (à l'adresse [http://www.srdp.qc.ca/srp\\_inventaire.php](http://www.srdp.qc.ca/srp_inventaire.php)).

Suite à la fusion de la municipalité du Bic à la Ville de Rimouski en 2009, le nombre de bâtiments à inventorier est plus considérable. Le Bic présente un aménagement à la fois citadin et rural. Il est en effet parcouru de rues, de routes et de rangs, où sont érigés plus de 410 bâtiments qui ont été ajoutés aux quelques 2 764 bâtiments existants dans la grande ville de Rimouski depuis le début de l'inventaire entrepris dans ce secteur en 2010. Toutes les maisons datant d'avant 1955 et situées dans le territoire compris entre la route 132 et le 2<sup>e</sup> Rang ont été inventoriées. De plus, durant l'été 2010, les relevés photographiques du quartier Nazareth, d'une partie du quartier Sainte-Agnès et du secteur Rimouski-Est ont été complétés, au plus grand plaisir de la SRP.

### Pourcentage des bâtiments ayant fait l'objet de l'inventaire du patrimoine bâti de la SRP



Vous vous questionnez sur ce qui a été fait et ce qu'il reste à inventorier? Actuellement, 1 854 bâtiments, soit près de 58 %, ont fait l'objet de fiches techniques. Les édifices restants, au nombre de 1 320, comptent 165 bâtiments ruraux, appartenant au secteur du Bic. Les autres quartiers qui n'ont pas été entièrement inventoriés, c'est-à-dire ceux dont les bâtiments n'ont pas été caractérisés par des relevés architectural et photographique), sont : Sacré-Cœur, Saint-Pie-X, Sainte-Agnès et Sainte-Odile, ainsi que les secteurs de Rimouski-Est, Sainte-Blandine et Sainte-Odile-sur-Rimouski. Espérons que la température sera clémente au cours des prochaines saisons estivales, ce qui devrait contribuer au bon déroulement de l'inventaire!

#### *Un projet de renouvellement d'exposition inédit et ludique*

La SRP considère primordiale la production d'une nouvelle exposition en remplacement de celle qui est actuellement en montre au grenier de la Maison Lamontagne et qui s'intitule *Les quatre saisons de Marie-Agnès*. Installées en 2006, les composantes de cette exposition présentent des signes de vieillissement (décoloration des tissus des bannières, usure des panneaux d'informations, etc.); en outre, son contenu et l'approche qui a été préco-

nisée lors de sa production mériteraient de se voir rafraîchis. Devant la diversité des produits culturels et touristiques offerts au Québec, il est important pour les acteurs du patrimoine de se démarquer. C'est pourquoi la SRP considère que le temps est venu de renouveler son offre d'exposition afin de l'adapter au goût du jour et, surtout, d'y déployer une approche muséographique qui sache tenir compte des avancées dans le domaine et d'y intégrer de nouvelles facettes liées à la vie de la Maison Lamontagne. Une nouvelle exposition s'avère aussi un moyen efficace pour susciter une fréquentation accrue du site.

Cette nouvelle exposition permanente portera sur le vêtement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous y aborderons les enjeux propres à l'obligation de se vêtir à cette époque, dans un contexte rural et en fonction du mode d'habitation et des conditions climatiques ayant cours. Nous mettrons en valeur des artefacts inédits de notre collection, de même que des reproductions de vêtements de cette époque. Par ce projet, la SRP cible une clientèle particulière. Si la Maison Lamontagne rejoint actuellement une clientèle touristique âgée de 50 à 65 ans, depuis 2010 – et ce, grâce à une nouvelle image promotionnelle et à des activités adaptées aux plus

petits –, le site cible désormais les jeunes familles. Les centres de la petite enfance, parce qu'ils ont bien répondu à notre appel l'été dernier, justifient et confirment ce changement de clientèle. La prochaine exposition s'inscrit dans cette démarche, visant à attirer davantage la clientèle familiale, préscolaire et scolaire locale, ainsi que les jeunes de cette catégorie d'âge, chez qui l'on note une baisse de fréquentation marquée depuis 2004. Cette exposition offrira aussi un contexte favorable à l'accueil des tout-petits, grâce à un théâtre de marionnettes, à des jeux interactifs axés sur les sens et à la possibilité de se vêtir comme autrefois!

C'est donc dans un contexte à la fois dynamique et empreint d'une grande valeur historique que la nouvelle exposition s'intégrera à l'amé-

nagement des combles de la Maison Lamontagne. En plus de représenter un défi du point de vue du respect de l'intégrité des lieux, elle demandera également de maximiser cet espace muséal<sup>7</sup>. Pour réaliser ce projet, une demande d'aide financière a été soumise à notre partenaire financier principal, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF). Des recherches ayant pour but de trouver d'autres partenaires financiers sont présentement en cours. C'est donc une histoire à suivre!

### ***Une cure de beauté pour la Maison Lamontagne***

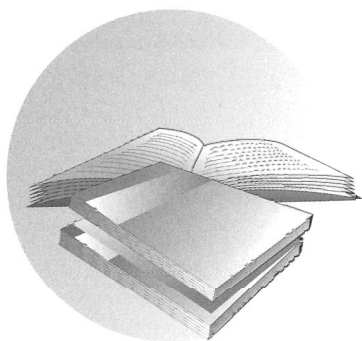
La maison Lamontagne nécessite présentement des travaux de restauration, d'une part, de la structure du bâtiment; d'autre part, de sa mécanique. Ces travaux, dont le coût est estimé à près de 206 000 \$,

succéderont donc aux analyses d'un architecte et d'un ingénieur civil. Une demande d'aide financière a été déposée au MCCCF au début du mois de décembre 2010, dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel, qui prévoit que le MCCCF débourse 90 % des coûts de restauration, les 10 % restants se voyant défrayés par le propriétaire, en l'occurrence ici, la Ville de Rimouski. D'ailleurs, cette dernière s'est engagée à déboursier un montant de 20 580 \$ afin d'appuyer ce projet majeur.

La décision du MCCCF est attendue d'ici juillet 2011; si le projet est accepté, la SRP pourra entamer les consultations avec les professionnels dans un premier temps, puis par la suite avec les entrepreneurs, de manière à ce que les travaux soient réalisés au printemps 2012.

## **Notes**

- 1 Catherine Gélinas est directrice générale de la Société rimouskoise du patrimoine. Anick Bouchard-Vézina y est chargée de projets.
- 2 L'inventaire de Rimouski effectué en 1985 s'est basé sur un document publié en 1979. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux (Parcs Canada), *Inventaire des bâtiments historiques du Canada*, Ottawa, Ministère de l'Environnement, 1979. Pluram inc., *Étude sur le patrimoine immobilier du centre-ville : rapport final*, mars 1992.
- 3 Voir Amélie Brière et Catherine Gélinas, *Les promenades historiques de Rimouski. Guide d'excursion et d'interprétation*, Rimouski, Société rimouskoise du patrimoine, 2007.
- 4 On consultera le site Internet de la Maison Lamontagne à l'adresse <http://www.maisonlamontagne.com/maison.asp>.
- 5 Ces ressources sont intégrées au site de la Maison Lamontagne, à l'adresse [www.maisonlamontagne.com](http://www.maisonlamontagne.com).
- 6 Catherine Desrochers et Brenda St-Pierre, *La Maison Lamontagne. Une architecture, un héritage*, Rimouski, Site historique de la Maison Lamontagne, 2010.
- 7 Nous présentons ici une synthèse du *Préconcept du projet de renouvellement de l'exposition permanente du grenier de la Maison Lamontagne*, que nous avons complété en février 2011.



## Des livres à lire!

*Jean-François RIOUX<sup>1</sup>*

Les livres dont il est question dans cette chronique peuvent tous être consultés à la Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski (Documentation régionale).



Michèle Bernard



**Joseph-Charles Taché**

*Visionnaire, penseur et homme d'action  
au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle*

*Récit biographique*

XYZ  
ÉDITIONS

Michèle Bernard,

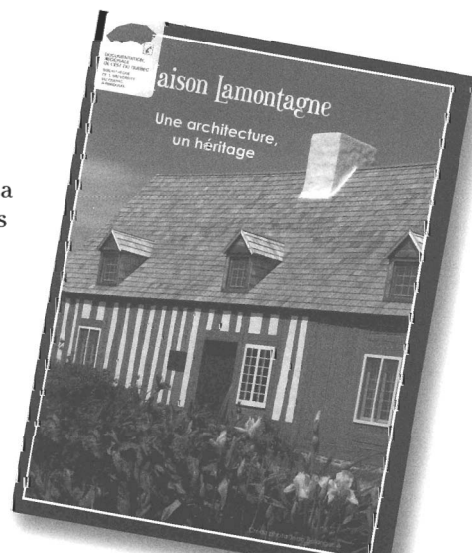
*Joseph-Charles Taché, Visionnaire,  
penseur et homme d'action au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle,*

Montmagny, XYZ Éditeur, 2011, 164 pages.

Construite aux alentours de 1744 dans le territoire actuel de la ville de Rimouski, la Maison Lamontagne est un rare témoin de l'architecture domestique régionale et plus particulièrement de la technique de construction du colombage pierroté.

Les huit chapitres de ce livre s'attachent à replacer la maison dans son contexte en rappelant l'historique du peuplement du Bas-Saint-Laurent. Grâce aux artefacts découverts lors de fouilles archéologiques, le mode de vie quotidien des bâtisseurs de la maison et de ses occupants successifs nous est révélé : chauffage, alimentation, récoltes, hygiène, etc.

Depuis sa première parution en l'an 2000, cette réédition a fait l'objet d'une nouvelle mise en page et s'enrichit de nouvelles photographies. La bibliographie, étoffée et mise à jour, inclut maintenant des références Internet.

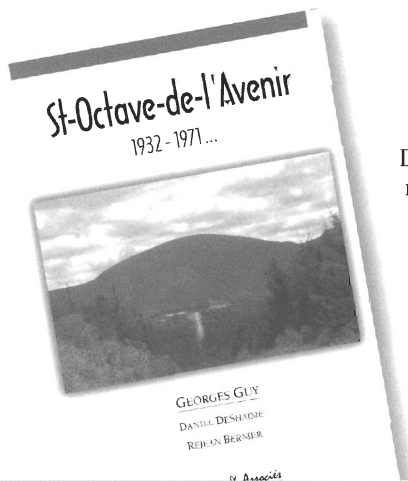


*La Maison Lamontagne :  
Une architecture, un héritage*

Rimouski, Site historique de la Maison Lamontagne,  
2<sup>e</sup> édition, 2010, 64 pages.

### Note

<sup>1</sup> Jean-François Rioux est bibliothécaire à l'Université du Québec à Rimouski, Archives et documentations régionales.



Découvrir la vie des pionniers qui ont bâti St-Octave-de-l'Avenir, c'est le voyage dans lequel nous entraînent les auteurs de cet ouvrage.

Ouverte à la colonisation dès 1932, cette petite localité est fermée depuis 1971, victime du même mouvement qui a vu la fermeture d'autres paroisses de la région. Ces 40 ans de vie passés à St-Octave ont marqué le vécu de ses habitants. On y aborde entre autres ces expériences du quotidien que sont la colonisation, les enfants, les fêtes, les chantiers, les scieries, les divertissements.

Ce livre, comportant une section centrale de photographies, s'enrichit également d'un intéressant relevé des habitants de St-Octave-de-l'Avenir et de leurs familles ainsi que des « Chroniques de l'intérieur » rassemblant des écrits des curés de la paroisse.

Georges Guy, Daniel DeShaime, Réjean Bernier,

*St-Octave-de-l'Avenir 1932-1971,*

Cap-Chat, DeShaime et Associée Éditeur,  
2010, 284 pages.

Ce livre se veut un hommage posthume rendu aux souvenirs de vie d'un violoneux discret mais célèbre dans la région qui, tour à tour, a habité Rimouski puis St-Marcellin.

Jean-Louis Labbé est né à Rimouski en 1936 dans une famille où la musique était reine. De cette première jeunesse, il garde les souvenirs propres à l'enfance, ceux de l'école et des plaisirs d'hiver. Ses plus belles années de vie cependant, il les passe, à compter de 1943, à St-Marcellin, suite à l'établissement de ses parents sur un lot de colonisation. C'est une captivante fresque historique, sociale et économique de St-Marcellin que relate Jean-Louis Labbé. Des labours d'automne, à l'électrification rurale, l'auteur nous fait revivre ses souvenirs.

Ce récit est abondamment illustré de photographies d'époque et de dessins réalisés par l'auteur. Il est également accompagné d'une généalogie de la famille Labbé et d'une liste des premiers colons installés à St-Marcellin.



Jean-Louis Labbé,

*Mes souvenirs de Rimouski  
et de St-Marcellin, de 1940 à 1973,*

Belœil, Georges Vaillancourt, 2010, 355 pages.

Dans cette autobiographie, l'auteur, en plus de révéler son parcours de vie depuis sa petite enfance, retrace la genèse puis l'ascension fulgurante de l'homme d'affaires qu'il est devenu. De page en page, il nous fait revivre les diverses étapes qui ont marqué l'histoire et le développement de l'entreprise Dickner inc.

Né en 1933 dans le Témiscouata, Hervé Dickner vivra une enfance modeste sur la ferme familiale de Saint-Marc-du-Lac-Long. L'année 1950 le voit s'installer à Rimouski où il poursuit des cours à l'École technique. C'est en 1956, dans cette même ville, qu'il entreprend de bâtir sa propre entreprise. Cette expérience de vie rimouskoise est très présente dans les souvenirs de l'auteur et saura certainement en intéresser plus d'un.

Aujourd'hui, après plus de cinquante ans d'existence, l'entreprise Dickner inc. spécialisée entre autres dans l'équipement de construction, les produits industriels et l'équipement sanitaire, est toujours bien implantée dans une région qui s'étend de La Pocatière à Gaspé.

Cette autobiographie, illustrée de plus d'une cinquantaine de photographies en noir et blanc, rapporte des faits s'échelonnant des années trente aux années 2000. Chaque début de chapitre offre une chronologie des faits marquants de l'actualité du Québec, du pays et du monde.

Hervé Dickner,

*Sur la corde raide : plaisirs et tribulations  
d'un entrepreneur : de la naissance à la relève,*

Rimouski, Publications l'Avantage, 2010, 424 pages.



# SOIF

DE TROUVER

**Des formations diversifiées en lettres  
et en sciences humaines**

1 800 511-3382, poste 1320 | [info.sup@uqar.ca](mailto:info.sup@uqar.ca)

**UQAR**

Rimouski | Lévis

[www.uqar.ca](http://www.uqar.ca)



